

La situation du commerce en 2021 (éd. décembre)

Rapport établi pour la commission des
comptes commerciaux de la Nation

Documents de travail

N°2021-06 – Décembre 2021



Nadège FERRER-PRADINES
Céline ARNOLD
Guillaume ARION
Bertrand FROC
Pascal LÉVY
Enora POILLEUX
Philippe POTTIER
Roxane JOURDAIN
Julien URI
sous la direction de
Corinne DARMAILLACQ



Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Document de travail N°2021-06

**La situation du commerce
Tendances 2021
(Édition décembre)**

**Rapport établi pour la Commission
des Comptes commerciaux de la Nation**

Division Commerce

Décembre 2021

*Série des documents de travail
de la Direction des Statistiques d'Entreprises*

Rapport établi pour la réunion de la Commission des Comptes commerciaux de la Nation du 16 décembre 2021.

Nadège FERRER-PRADINES, Céline ARNOLD, Guillaume ARION, Bertrand FROC, Pascal LÉVY, Enora POILLEUX et Philippe POTTIER à la division « commerce » de l'Insee, Roxane JOURDAIN à la Direction générale des Douanes et des Droits indirects et Julien URI à la Banque de France ont rédigé ce rapport, sous la direction de Corinne DARMAILLACQ, rapporteur de la commission. La partie I-2 de ce rapport a été rédigée avec et sur la base des travaux de Julien GIORGI et Suzanne SCOTT du département des études économiques de l'Insee.

Le présent rapport est accessible sur le site de l'INSEE www.insee.fr en cliquant sur les rubriques suivantes :

- Statistiques et études :
 - Thèmes :
 - Secteurs d'activité : Commerce
 - Collections :
 - Documents de travail : [La situation du commerce](#)
- Définitions, méthodes et qualité :
 - Liste des sources statistiques :
 - Comptes annuels du commerce (base 2014)

Pour en savoir plus

- Laïb N., « Les groupes étrangers dégagent 12 % du chiffre d'affaires du commerce de détail en biens d'équipement de la maison », Insee Focus n°244, juillet 2021
- Laïb N., « Les réseaux d'enseigne dégagent près de 60 % du chiffre d'affaires dans le commerce des biens d'équipement », Insee Première n°1843, mars 2021
- Bédué M., Cohen C., « Le commerce de proximité : des pôles plus florissants en périphérie qu'en centre-ville », Insee Première n°1858, mai 2021
- Amoureux V., Héam J.-C., Laurent T., « Les comptes de la Nation en 2020 », Insee Première n°1860, mai 2021
- Bureau B., Duquerroy A., Lé M., Vinas F. (Banque de France), Giorgi J., Scott S. (Insee), « Une année de crise Covid : impact sur la dynamique de l'activité des entreprises en France -- Une évaluation sur données individuelles », Document de travail n°G2021-02, juillet 2021
- Bureau B., Duquerroy A., Lé M., Vinas F. (Banque de France), Giorgi J., Scott S. (Insee), « L'impact de la crise sanitaire sur la situation financière des entreprises en 2020 : une analyse sur données individuelles », Document de travail n°G2021-03, juillet 2021

La situation du commerce en 2021

Résumé :

En 2021, l'activité des secteurs commerciaux rebondit après une année 2020 sous le signe de la pandémie de coronavirus. Après une année de turbulences, le volume des ventes dans le commerce de gros finirait l'année au-dessus de l'année 2019. Il en va de même pour le commerce de détail. Dans les deux cas, certains secteurs restent durablement affectés par les mutations des comportements de consommation (plus fort recours à la vente à distance) et la limitation des déplacements, notamment la baisse de la fréquentation touristique. Les secteurs de l'équipement de la personne (maroquinerie, habillement-chaussure, horlogerie...) sont affectés, notamment dans les grands magasins. Enfin, l'activité du commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motos ne rattraperait pas les pertes subies en 2020, malgré un marché des motos très dynamique.

Mots-clés :

Commerce, commerce de détail, commerce de gros, commerce et réparation automobile, consommation des ménages, emploi, démographie des entreprises, développement durable

The economic situation of trade in 2021

Abstract:

In 2021, the activity in the commercial sectors improves compared to the Covid-19 year 2020. In wholesale trade, sales would catch up the 2020 losses and exceed their 2019 level. In retail trade, sales would also catch up, though unequally: the lack of tourists following the ongoing pandemic weighs upon sales in clothing, footwear, leather goods, watches and jewelry. Finally, sales motor trade would not catch up with their previous-pandemic level.

Keywords:

Trade, retail trade, wholesale trade, automotive trade and repair, household consumption, business demography, employment, sustainable development.

Institut national de la statistique et des études économiques
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
Direction générale : 88, avenue Verdier – 92541 MONTROUGE Cedex
Téléphone : 01.87.69.50.00
Adresse internet : <https://insee.fr>
© Insee 2021

LE COMMERCE

RAPPORT SUR LES COMPTES

SOMMAIRE

CHAPITRE I : TENDANCES 2021	10
1 – Les ventes en volume dans les secteurs commerciaux reprennent en 2021	12
1.1 – Commerce de gros : en 2021, une reprise presque unanime	12
1.2 – Commerce de détail : un rebond très fort dans la plupart des secteurs.....	14
1.3 – L’activité du commerce et de la réparation d’automobiles ne rattrape pas son niveau d’avant 2020.....	20
2 – L’impact de la pandémie de Covid-19 sur l’activité et la situation financière du secteur du commerce	23
2.1 – La moitié des salariés du commerce sont dans des entreprises connaissant une perte d’activité de plus de 8,5 % entre mars et décembre 2020.....	24
2.2 – Après soutien, seules 40 % des entreprises du commerce se retrouvent avec un choc de trésorerie négatif	25
2.3 – Après soutien, plus du tiers des salariés du commerce appartiennent à une entreprise en besoin opérationnel de financement	28
3 – L’emploi salarié total du commerce croît de 1,9 % au premier semestre 2021	31
3.1 – Le commerce gagne 59 400 emplois salariés hors intérim au premier semestre 2021	32
3.2 – L’emploi intérimaire se redresse	33
CHAPITRE II : ÉCLAIRAGES SECTORIELS	36
1 - Commerce de gros	36
1.1 - La clientèle intérieure du commerce de gros : principalement des industriels et des détaillants.....	38
2 - Commerce de détail.....	40
2.1 - L’équipement commercial du commerce de détail : un magasin de plus de 400 m ² sur deux dans l’alimentaire non spécialisé ou l’équipement du foyer	43
2.2 - L’équipement commercial dans le grand commerce non alimentaire	47
3 - Commerce et réparation d’automobiles et de motocycles	49
CHAPITRE III : OPÉRATIONS INTERNATIONALES	51
1 – Les échanges commerciaux diminuent fortement en 2020	51
1.1 – Diminution des échanges du commerce de gros pour la quasi-totalité des produits.....	53
1.2 – Forte baisse des exportations du secteur du commerce et de la réparation d’automobiles.....	56
1.3 – Baisse des exportations dans le commerce de détail, après trois années dynamiques.....	57
2 – La position nette du commerce croît en 2020	58
2.1 – La position créditrice provient de la forte internationalisation du commerce du détail	58
2.2 – Neuf groupes concentrent plus de 70 % des investissements directs du secteur du commerce à l’étranger	59
2.3 – Les pays de l’Union européenne sont les principaux partenaires du secteur commercial français.....	61
2.4 – L’origine ultime des investissements directs étrangers se situe également aux États-Unis et au Japon.....	63
3 – Les groupes étrangers réalisent un quart du chiffre d’affaires des sociétés commerciales.....	64
3.1 – La part des groupes étrangers est plus forte dans le commerce de gros	64
3.2 – Les groupes européens contrôlent les deux tiers de l’activité des filiales commerciales des groupes étrangers	66
DONNÉES DE CADRAGE : LE COMMERCE DANS L’ÉCONOMIE	68
ANNEXE : PASSAGE ENTRE LES REGROUPEMENTS UTILISÉS DANS LES PUBLICATIONS SUR LE COMMERCE ET LES CODES DE LA NAF	69
ANNEXE : PASSAGE DU CHIFFRE D’AFFAIRES DU COMMERCE DE DÉTAIL ET DU COMMERCE ET DE LA RÉPARATION AUTOMOBILE À LA CONSOMMATION COMMERCIALISABLE DES MÉNAGES EN 2020	71
ANNEXE – MÉTHODE : LES INVESTISSEMENTS DIRECTS À L’ÉTRANGER	72

CHAPITRE I : TENDANCES 2021	10
Graphique 1 : Volume des ventes dans le commerce et indices de chiffre d'affaires (évolution).....	11
<i>Source : Insee, volumes des ventes dans le commerce et indices de chiffre d'affaires dans le commerce – Acquis à l'issue du mois de septembre</i>	11
Graphiques 2 et 3 : Évolution du volume des ventes dans le commerce de gros (évolution)	13
Graphiques 4 et 5 : Évolution du volume des ventes dans le commerce de détail (évolution).....	15
Encadré 1 : Dans le grand commerce non alimentaire, une reprise toujours retardée par la crise sanitaire en 2021	16
Graphique 6 : Evolution du chiffre d'affaires mensuel dans le grand commerce non alimentaire en 2020 et 2021 (en %, par rapport au niveau de 2019)	16
Graphique 7 : Evolution du chiffre d'affaires mensuels dans le grand commerce non alimentaire selon les secteurs d'activité en 2020 (en %, par rapport au niveau de 2019)	18
Graphique 8 : Evolution du chiffre d'affaires mensuels dans le grand commerce non alimentaire selon les secteurs d'activité en 2021 (en %, par rapport au niveau de 2019)	19
Graphique 9 : Évolution du volume des ventes dans le commerce et la réparation d'automobiles (évolution).....	20
Encadré 2 : L'activité commerciale rebondit davantage en France que dans le reste de la zone Euro	21
Graphique 10 : Évolution des indices de chiffre d'affaires en volume dans le commerce de détail à l'exception des automobiles et des motocycles (en %)	21
Graphique 11 : Évolution des indices de chiffre d'affaires en volume dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (en %)	21
Graphique 12 : Évolution des indices de chiffre d'affaires en volume dans le commerce de gros (en %).....	22
Graphique 13 : Commerce de détail : évolution probable de la demande au cours des 3 prochains mois.....	22
Données centrées réduites	22
Graphique 14 – Intention d'acheter une automobile dans les 12 prochains mois.....	23
Données centrées réduites	23
Graphique 15 : Dynamiques observée et contrefactuelle du secteur du commerce en 2020	24
Tableau 1 : Distribution des chocs d'activité du commerce pendant la crise (mars-décembre 2020)	25
Tableau 2 : Ventilation des effectifs salariés par profil de trajectoire de chocs des entreprises.....	25
Graphique 16 : Ventilation des chocs de trésorerie des entreprises du secteur du commerce avant soutien en 2020	26
Graphique 17 : Ventilation des chocs de trésorerie des entreprises du secteur du commerce après soutien en 2020	27
Tableau 3 : Effet des mesures de soutien dans la transition entre différentes catégories d'ampleur de choc de trésorerie	28
Graphique 18 : Besoin opérationnel médian de financement, parmi les entreprises connaissant une variation négative de trésorerie en 2020	29
Graphique 19 : Evolution du besoin opérationnel de financement.....	30
Graphique 20 : Effectif salarié trimestriel dans les secteurs du commerce (base 100 au 1er trimestre 1994)	32
Tableau 4 : Effectifs salariés hors intérim en fin de période (en milliers) et part (en %).....	33
Tableau 5 : Effectifs salariés hors intérim, variation en glissement annuel* en fin de période (en % et milliers).....	33
Tableau 6 : Nombre d'intérimaires en fin de période (en milliers) et part (en %).....	34
Tableau 7 : Nombre d'intérimaires, variation en glissement annuel* en fin de période (en % et milliers).....	34
Graphique 21 : Effectif intérimaire trimestriel (base 100 au 1er trimestre 2003).....	35
CHAPITRE II : ÉCLAIRAGES SECTORIELS	36
Graphique 1 : Ventes du commerce de gros, évolutions en 2019 et 2020 (en %).....	36
Graphique 2 : Ventes du commerce de gros, contributions à l'évolution en volume (en points)	36
Tableau 1 : Ventes de marchandises du commerce de gros H.T.	37
Graphique 3 : Clientèle intérieure du commerce de gros en 2019.....	38
Encadré 1 : Principes d'évaluation et révision des ventes de marchandises des secteurs du commerce de gros.....	39
Graphique 4 : Ventes du commerce de détail, évolutions en 2019 et 2020 (en %)	40
Graphique 5 : Ventes du commerce de détail, contributions à l'évolution en volume (en points)	40
Tableau 2 : Ventes du commerce de détail et de l'artisanat à caractère commercial T.T.C.	41
Encadré 2 : Évaluation et révisions des ventes au détail	42
Tableau 3 : Répartition des magasins des entreprises du commerce de détail et de l'artisanat commercial par tranche de surface	43
Graphique 6 : Poids des magasins de 400 m ² ou plus par secteur d'activité en 2019 et 2018 (en %).....	44
Tableau 4 : Répartition des magasins par taille et secteur d'activité en 2019 (en %)	45
Graphique 7 : Répartition des magasins selon leur surface par secteur dans le commerce de détail en 2019 (en %)	45
Tableau 5 : Répartition des entreprises dans le commerce de détail selon leur nombre de magasins en 2019 (en %).....	46
Encadré 3 : Définition du grand commerce non alimentaire.....	47
Graphique 8 : Nombre moyen de magasins par société et part des très grandes surfaces dans le grand commerce en 2019	48
Graphique 9 : Ventes du commerce et de la réparation d'automobiles, évolutions en 2018 et 2019 (en %).....	49
Graphique 10 : Ventes du commerce et de la réparation d'automobiles, contributions à l'évolution en volume (en points)	49
Tableau 6 : Ventes du commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles T.T.C.	50
Encadré 4 : Révisions des ventes au détail du commerce et réparation d'automobiles	50
CHAPITRE III : OPÉRATIONS INTERNATIONALES	51

Tableau 1 : Évolution des échanges de biens de la France et du secteur du commerce (en %)	51
Graphique 1 : Évolution des échanges du secteur du commerce (en milliards d'€)	52
Tableau 2 : Évolution des échanges du commerce par sous-secteurs (en %)	52
Tableau 3 : Évolution des échanges du commerce de gros par produits (en %)	54
Tableau 4 : Évolution des échanges du commerce de gros par zone géographique (en %)	54
Encadré : Les opérateurs à l'exportation et à l'importation du secteur du commerce	55
Tableau 5 : Évolution des échanges du commerce et réparation d'automobiles par produits (en %)	56
Tableau 6 : Évolution des échanges du commerce et réparation d'automobiles par zone géographique (en %)	57
Tableau 7 : Évolution des échanges du commerce de détail par produit (en %)	57
Tableau 8 : Évolution des échanges du commerce de détail par zone géographique (en %)	57
Graphique 2 : Stocks d'investissements directs du secteur du commerce depuis 2010 (en milliards d'euros)	58
Tableau 9 : Position nette de la France en investissements directs par secteur d'activité.....	59
Tableau 10 : Position nette de la France en investissements directs du commerce	59
Graphique 3 : Décomposition sectorielle du stock d'investissements à l'étranger des entreprises commerciales résidentes (en milliards d'euros)	60
Graphique 4 : Décomposition sectorielle du stock d'investissements directs étrangers dans les entreprises commerciales résidentes (en milliards d'euros)	61
Tableau 11 : Ventilation géographique du stock d'investissements directs des entreprises commerciales françaises à l'étranger (pays de contrepartie immédiate)	62
Tableau 12 : Ventilation géographique du stock d'investissements directs étrangers dans les entreprises commerciales résidentes (pays de contrepartie immédiate)	63
Tableau 13 : Origine ultime du stock d'investissements directs étrangers dans les entreprises commerciales résidentes.....	64
Graphique 5 : Part dans le secteur d'activité du chiffre d'affaires des filiales françaises de groupes étrangers en 2019 (en %)	65
Graphique 6 : Répartition du chiffre d'affaires des filiales commerciales des groupes étrangers par zone géographique d'origine du groupe en 2019 (en %).....	66
Graphique 7 : Part du chiffre d'affaires des filiales commerciales des groupes étrangers par nationalité d'origine du groupe en 2019 (en %).....	67
DONNÉES DE CADRAGE : LE COMMERCE DANS L'ÉCONOMIE.....	68
ANNEXE : PASSAGE ENTRE LES REGROUPEMENTS UTILISÉS DANS LES PUBLICATIONS SUR LE COMMERCE ET LES CODES DE LA NAF	69
ANNEXE : PASSAGE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU COMMERCE DE DÉTAIL ET DU COMMERCE ET DE LA RÉPARATION AUTOMOBILE À LA CONSOMMATION COMMERCIALISABLE DES MÉNAGES EN 2020	71
ANNEXE – MÉTHODE : LES INVESTISSEMENTS DIRECTS À L'ÉTRANGER	72

Introduction

Le compte spécialisé du commerce est présenté deux fois par an à la Commission des Comptes commerciaux de la Nation (CCCN). Il s'insère dans le dispositif d'ensemble des comptes nationaux français, grâce à des concepts et des définitions similaires et en s'articulant sur ses agrégats.

Le premier chapitre porte sur l'**année 2021**. Il est principalement basé sur les indices de chiffres d'affaires mensuels (déclarations mensuelles pour le paiement de la TVA).

À titre exceptionnel, en 2021, les comptes définitifs 2019 du cadre central des comptes n'ont pas été calculés, en raison des travaux liés au prochain changement de base de la comptabilité nationale (base 2020).

Dans la suite du rapport, à titre exceptionnel, **les résultats** sont donc, pour les comptes du commerce, **les mêmes que ceux diffusés en juillet 2021** : pour l'année 2019 (compte semi-définitif) et pour l'année 2020 (compte provisoire). Les résultats de 2020 sont aussi obtenus à partir des indices de chiffres d'affaires calculés par l'Insee. Des analyses complémentaires sont issues des statistiques structurelles d'entreprises (dispositif Esane 2019).

En régime permanent, le calendrier de publication des comptes commerciaux est tributaire de la mise à disposition des différentes sources d'informations, notamment des données statistiques d'entreprises, sur lesquelles les comptes s'appuient. Pour les **comptes relatifs à l'année n , le calendrier est le suivant** :

- Les ventes des secteurs commerciaux, présentées à la commission de **juin de l'année $n+1$** , fournissent les premières informations sur les comptes sectoriels de l'année n . Ces données sont dites **provisoires**, car les ventes de n sont élaborées en faisant évoluer celles de $n-1$ à partir des indices de chiffres d'affaires mensuels (déclarations mensuelles CA3 pour le paiement de la TVA), et en utilisant les premières estimations de la consommation finale des ménages évaluées par les comptables nationaux.

- En **décembre $n+1$** , ces résultats sont susceptibles d'être révisés, en fonction des informations statistiques collectées entre juin et décembre ; en particulier, les comptes sectoriels de l'année $n-1$ sont en principe arrêtés en décembre $n+1$ (cf. infra), de sorte que l'évolution « provisoire » fondée sur les CA3 et appliquée au niveau $n-1$, peut être affinée par la prise en compte du niveau $n-1$ définitif.

- En **juin ou juillet $n+2$** , les évaluations des ventes de l'année n sont légèrement révisées et deviennent **semi-définitives**.

- En **décembre $n+2$** sont arrêtés les comptes **définitifs** ; ceux-ci s'appuient sur une exploitation des statistiques structurelles d'entreprises (Esane), permettant d'affiner les résultats fournis en juillet.

En outre, ce rapport comprend des parties qui ne seront pas reprises dans l'édition de juillet :

- un éclairage de l'impact de la crise sur les secteurs du commerce (pages 23 à 30)

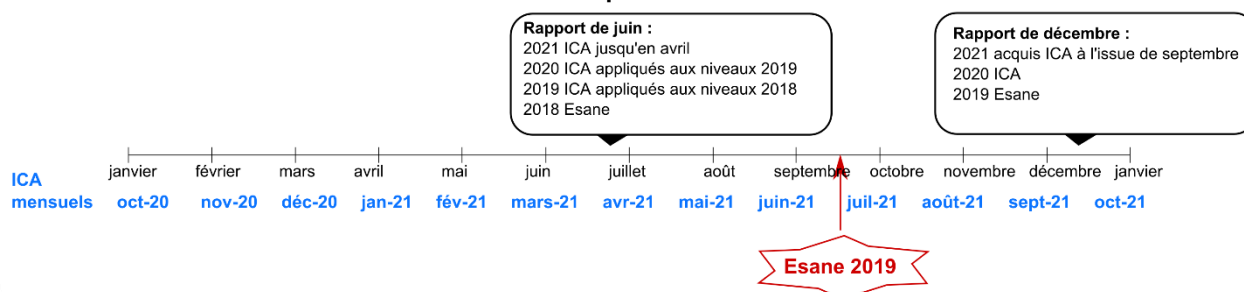
- la clientèle du commerce de gros en 2019 (page 38)

- un éclairage sur l'équipement commercial via les données Esane 2019 (pages 43 à 48)

- un chapitre sur les opérations internationales (pages 51 à 67).

Le rapport est complété par des séries téléchargeables sur le site internet, reprenant certains tableaux de la publication sur une plus longue période.

L'année 2021 : disponibilité des sources



Avertissement : Contrairement au rapport de juin, le rapport de décembre, dans la première partie de ce chapitre, ne se base que sur une seule source pour commenter l'activité dans le commerce : les volumes de ventes, indicateurs basés sur les déclarations de TVA, publiés mensuellement par l'Insee. Les volumes de ventes de l'année 2021 sont connus jusqu'au mois de septembre, ainsi tous les taux de croissance de l'activité commerciale pour l'année 2021 de cette partie sont des acquis de croissance à l'issue du mois de septembre.

Pour compléter l'image de l'année 2021, des analyses ont mobilisé d'autres sources (enquêtes et traitements ad-hoc).

En 2021¹, l'activité augmenterait dans les trois secteurs commerciaux, après le recul de l'année 2020 dans un contexte de crise sanitaire et de deux confinements. Le volume des ventes en 2021 dans le commerce dépasseraient de 3,5 % son niveau de 2019. La consommation des ménages, principale composante de la demande, croîtrait de 4,5 % sur l'année 2021, après la chute de 7,2 % en 2020². L'investissement des entreprises non financières serait, fin 2021, 3,0 % supérieur à celui d'avant-crise, surtout du fait de l'investissement en services. En moyenne annuelle, l'investissement des entreprises augmenterait de 12,1 % en 2021, après sa chute de 8,1 % en 2020. Malgré leur rebond, les exportations resteraient en retrait (à 9 % sous leur niveau d'avant-crise), encore affectées par le tourisme international et la fabrication de matériels de transports.

Dans le **commerce de gros**, l'activité rebondirait en 2021. L'acquis de croissance à l'issue du mois de septembre atteint + 7,1 % en 2021 après une chute de - 3,9 % sur l'ensemble de l'année 2020. Les ventes de 2021 dépasseraient ainsi leur niveau de 2019 de + 2,9 %. Ce rebond est toutefois inégal selon le secteur du commerce de gros : en 2021, le commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants chuterait lourdement, tandis que l'activité des autres secteurs de commerce de gros repartirait à la hausse, certains amortissant à peine les pertes de 2020 (produits alimentaires, boissons et tabacs ; autres équipements industriels), d'autres dépassant leur niveau d'avant-crise (biens domestiques, équipements TIC).

En 2021, les ventes du **commerce de détail hors artisanat commercial** s'envoleraient. L'acquis de croissance à la fin du mois de septembre est de + 9,8 % en volume, après avoir relativement résisté en 2020 grâce à la vente à distance et aux commerces alimentaires (- 2,4 % en 2020). Au total, l'acquis de croissance des ventes à fin septembre 2021 par rapport à l'année 2019 est de + 7,1 %. Seul l'achat de carburant en magasin spécialisé ne retrouve pas son niveau d'avant 2020. Le commerce alimentaire en magasin spécialisé poursuit sa hausse, tandis que les ventes de produits alimentaires en grandes surfaces alimentaires marquent le pas par rapport à 2020, mais restent supérieures à la période avant-Covid19.

L'activité du **commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles** ne retrouverait pas en 2021 son niveau d'avant crise de la Covid19 : l'acquis de croissance des ventes à l'issue du mois de septembre atteint + 11,0 %, mais reste inférieur de 1,6 % au niveau de 2019. Le commerce et la réparation de motocycles tire toutefois son épingle du jeu, et dans une moindre mesure, le commerce d'équipements automobiles.

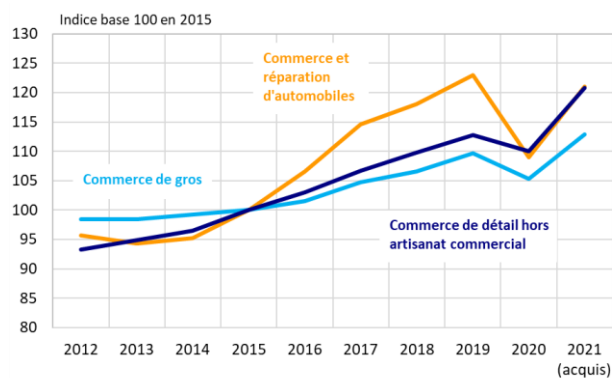
Au cours du premier semestre 2021, l'**emploi salarié** hors intérim du commerce augmente de 1,9 %. Le secteur gagne ainsi 59 400 emplois salariés en six mois après en avoir perdu 32 200 en 2020 (- 1,0 %), en raison de la crise sanitaire et économique. Cette hausse est accompagnée d'une hausse de 1,8 % de l'**emploi intérimaire** après deux années consécutives marquées par une réduction de l'emploi intérimaire dans le secteur, en particulier en 2020. L'emploi intérimaire du commerce évolue toujours en dessous de son niveau d'avant crise. La hausse de l'emploi total (y compris intérim) atteint 2,4 % dans le commerce de détail (+ 43 400 emplois), 1,4 % dans le commerce de gros (+ 13 900 emplois) et 1,4 % dans le commerce et la réparation d'automobiles (+3 300 emplois).

¹ L'acquis de croissance d'une variable pour l'année 2021 correspond au taux de croissance de la variable entre l'année 2021 et l'année 2020 que l'on obtiendrait si la variable demeurait jusqu'à la fin de l'année 2021 au niveau du dernier mois connu (ici le mois de septembre).

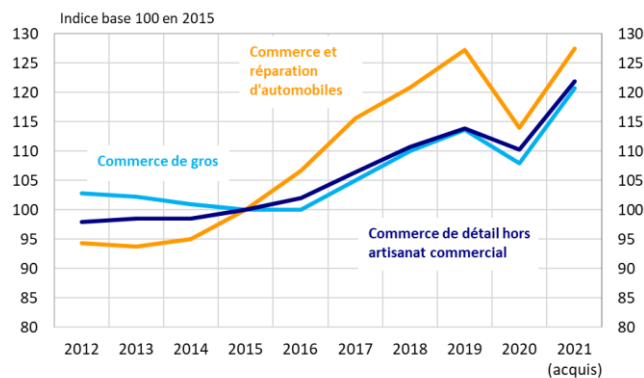
² Insee – Note de conjoncture – octobre 2021

Graphique 1 : Volume des ventes dans le commerce et indices de chiffre d'affaires (évolution)

Volumes



Indices de chiffre d'affaires



Source : Insee, volumes des ventes dans le commerce et indices de chiffre d'affaires dans le commerce – Acquis à l'issue du mois de septembre

1 – Les ventes en volume dans les secteurs commerciaux reprennent en 2021

1.1 – Commerce de gros : en 2021, une reprise presque unanime

Chez les grossistes, l'année 2021 est une année de reprise. Le chiffre d'affaires en volume des grossistes augmenterait fortement en 2021 (+ 7,1 % d'acquis à l'issue du mois de septembre contre - 3,9 % sur l'ensemble de l'année 2020), dépassant de 2,9 % le niveau de 2019. Presque tous les secteurs bénéficieraient de cette hausse, mais tous ne rattraperaient pas leur niveau antérieur à la crise sanitaire.

L'activité des grossistes en **produits agricoles bruts et animaux vivants** baisse très fortement (- 7,5 % d'acquis à l'issue du mois de septembre), notamment dans le commerce de gros de **céréales, tabac non manufacturé, semences et aliments pour le bétail** et le commerce de gros d'**animaux vivants**. En 2020, les conditions climatiques avaient déjà pénalisé les productions végétales, tandis que les productions animales avaient légèrement crû³, ce qui s'était reflété dans le chiffre d'affaires des grossistes.

Les ventes des négociants en **produits alimentaires** augmenteraient (+ 5,3 % d'acquis fin septembre 2021 après - 5,7 % en 2020), mais finiraient l'année légèrement en dessous du niveau de 2019 (- 0,7 %). L'activité des grossistes en **fruits et légumes** diminuerait par rapport à 2020 : la production de légumes d'été a été meilleure qu'en 2020, à l'exception de la courgette, principalement sous l'effet de la hausse des surfaces. Les aléas climatiques ont perturbé le rythme des récoltes, mais pas leurs volumes⁴. Mais l'année 2021 serait également l'année de plus faible production française de poires en 46 ans et de plus faible rendement depuis 1977⁵, en raison du gel printanier.

Le commerce de gros de **viandes et de produits à base de viande**, rebondirait fortement. Il en va de même pour les grossistes en **poissons, mollusques et crustacés**. L'explosion spectaculaire de la pêche au poulpe sur les côtes bretonnes a pu alimenter le marché, notamment à l'exportation, vers l'Espagne et l'Italie.

Après la baisse de 2020, les ventes des grossistes en **produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses** augmenteraient, accompagnées par une hausse du prix du lait de vache et de la fabrication de fromages et de matières grasses⁶.

Les ventes des grossistes en **boissons** retrouveraient un niveau proche de 2019, sans l'atteindre, après une forte contraction en 2020, en lien avec la fermeture des débits de boissons pendant plusieurs mois de l'année.

Les ventes des grossistes en **sucres, chocolat et confiserie** augmenteraient par rapport à 2020, mais sans retrouver leur niveau d'avant-crise, de même, dans une moindre mesure, que celles des grossistes en **café, thé, cacao et épices**.

Les ventes des grossistes en **biens domestiques** augmenteraient fortement en 2021 après une année 2020 peu marquée par la crise (+ 10,6 % d'acquis en septembre 2021, après - 1,5 % en 2020) et finirait 2021 à + 9,0 % du niveau de 2019. Les contrastes sont forts : la forte hausse des ventes des grossistes en **appareils électroménagers**, après une année 2020 étale, et le rattrapage considérable des grossistes en **textiles**, en **articles d'horlogerie et de bijouterie**, en **meubles, tapis et appareils d'éclairage** et d'**autres biens domestiques**, après des pertes plus ou moins fortes en 2020, leur feraient largement dépasser, en 2021, le niveau de 2019. Les ventes des grossistes en **produits pharmaceutiques** continueraient d'augmenter fortement en cette période de vigilance sanitaire, accompagnant les effets naturels et démographiques (vieillesse de la population). Les pénuries de médicaments, nombreuses et portant surtout sur des molécules peu rentables, ont pu causer une hausse du coût de la prise en charge de certaines maladies. Un décret européen est entré en vigueur en septembre 2021, destiné à enrayer cette pénurie. Un seul secteur du commerce de gros est en repli, celui des grossistes en **vaisselle, verrerie et produits d'entretien**, qui avait battu des records de croissance de ventes en 2020. Le repli serait toutefois modéré et le niveau des ventes de 2021 resterait très largement supérieur à 2019. À l'inverse, les fortes hausses des ventes en 2021 des grossistes des secteurs de **habillement-chaussure** et de **parfumerie et produits de beauté** ne parviennent pas à compenser les pertes considérables de 2020. Le niveau des ventes en 2021 ne rattraperait pas celui d'avant la crise. Le secteur a notamment pu être pénalisé par les restrictions de vols internationaux et de clientèle touristique.

L'activité des **intermédiaires du commerce** rebondirait fortement, elle aussi : avec un acquis à fin septembre 2021 de + 7,5 % (après - 1,8 % en 2020), elle finirait l'année 2021 largement au-dessus de 2019 (+ 5,5 %). Le rebond serait très modéré pour les intermédiaires du commerce en **textiles, habillement, fourrures, chaussures et articles de cuir**, qui finiraient l'année encore loin de leur niveau d'avant 2020. Le rattrapage ne serait pas non plus complet pour les intermédiaires du commerce en **combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques**.

Après une année 2020 en berne, les ventes des grossistes en **équipements de l'information et de la communication** repartent à la hausse (+ 8,2 % d'acquis en 2021, après - 2,4 % en 2020). Elles finiraient l'année 2021 à + 5,6 % par

³ Agreste Panorama : Bilan conjoncturel 2020 – Décembre 2020.

⁴ Agreste Conjoncture : Synthèses N° 382

⁵ Agreste Conjoncture : Infos Rapides Fruits N° 2021-153

⁶ Agreste Conjoncture : Infos Rapides Lait N° 2021-151

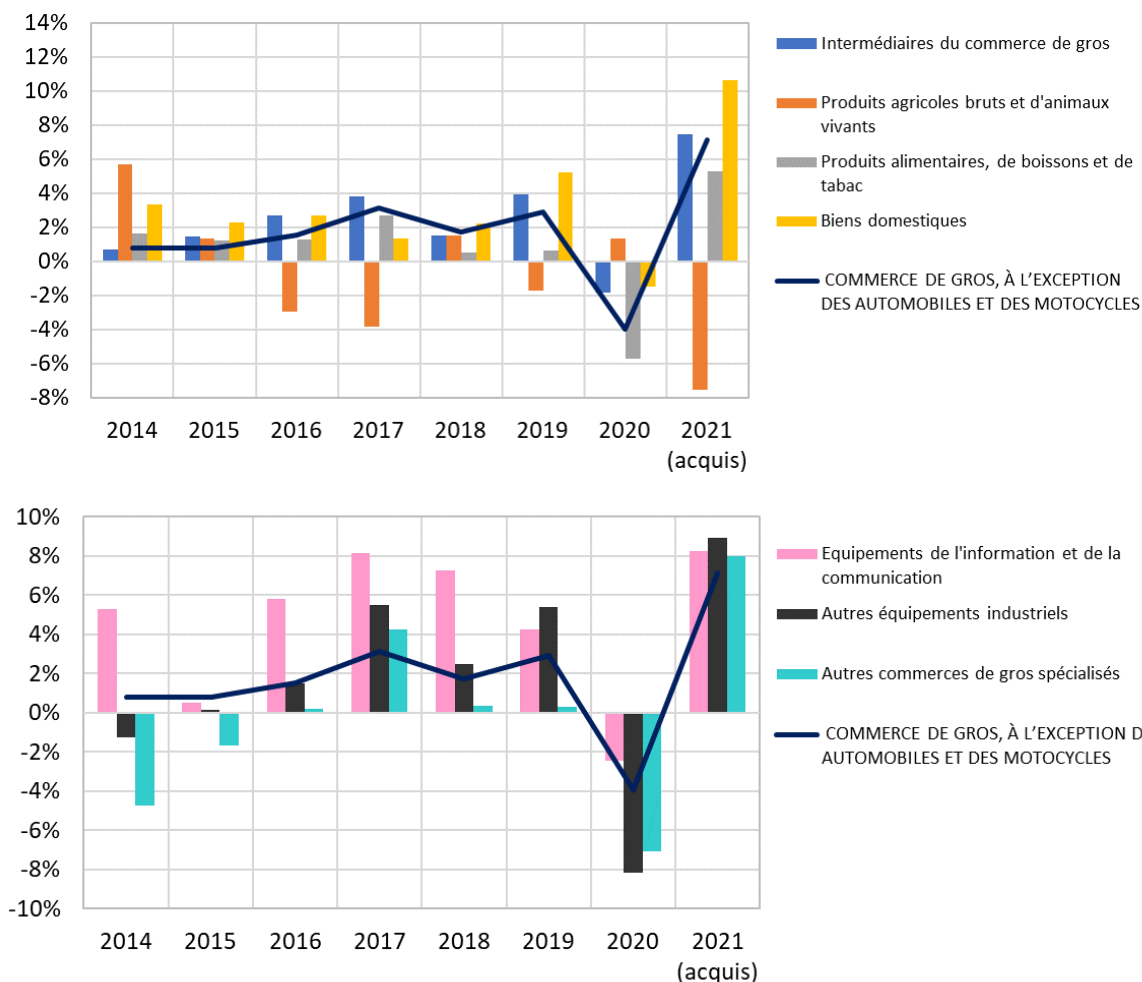
rapport à 2019. Pas encore affectée par la pénurie de semi-conducteurs⁷, l'activité des grossistes en **ordinateurs, équipements informatiques périphériques et logiciels** augmenterait fortement, tandis que celle des grossistes en **équipements de télécommunication**, rattraperait juste son niveau d'avant-crise.

Les ventes des autres grossistes en **autres équipements industriels** rattraperaient en 2021 la chute de 2020, finissant l'année au niveau de 2019 (+ 8,9 % en 2021 après - 8,2 % en 2020). Toutefois, les grossistes les plus touchés en 2020 n'ont pas encore rattrapé leur niveau d'avant-crise : il s'agit des grossistes en **machines-outils**, en **meuble de bureau** et en **autres machines et équipements**. Les ventes de **machines pour l'industrie textile et l'habillement**, de **matériel agricole** et de **machines pour l'extraction, la construction et le génie civil** finiraient l'année largement au-dessus de 2019.

La situation est similaire chez les **autres grossistes spécialisés**, dont la chute en 2020 avait été forte (- 7,1 %). Le rebond de 2021 (+ 8,0 %) leur permettrait de retrouver peu ou prou leur niveau d'avant-crise (- 0,4 % par rapport à 2019). Ce rebond est toutefois contrasté. Il serait limité chez les grossistes de **combustibles et produits annexes** ou de **minerais et métaux**, qui finiraient l'année encore loin derrière leur niveau de ventes de 2019. Une cause pourrait être celle de la consommation en berne de carburéacteur, dans un contexte de limitation durable des vols internationaux⁸. Sur le plan mondial, le baril de Brent a augmenté de façon presque constante depuis les points historiquement bas de 2020 ; il s'établissait à 75\$ au début de l'automne 2021⁹.

Enfin, les ventes des grossistes en **produits chimiques** chuteraient fortement, après la forte croissance de 2020 : les ventes finiraient l'année sous leur niveau de 2019.

Graphiques 2 et 3 : Évolution du volume des ventes dans le commerce de gros (évolution)



Source : Insee, Indices mensuels de chiffre d'affaires dans le commerce (volume CVS-CJO). Acquis à l'issue du mois de septembre

⁷ Les Echos, « La pénurie de semi-conducteur perdure après une nouvelle vague de Covid-19 en Asie », 1^{er} octobre 2021

⁸ Ufip (Union Française des industries pétrolières) – La consommation française de produits pétroliers en octobre 2021 – Novembre 2021.

⁹ Insee : Point de conjoncture -- octobre 2021

1.2 – Commerce de détail : un rebond très fort dans la plupart des secteurs

En 2021, les ventes en volume des marchandises vendues au détail croîtraient fortement (+ 9,8 % d'acquis à l'issue du mois de septembre après - 2,4 % en 2020), dépassant de loin le niveau d'avant-crise. C'est 7,1 % de plus qu'en 2019. Les ventes de produits alimentaires et d'équipement de la maison augmenteraient, portées par la demande d'une population qui passe davantage de temps à domicile (augmentation du télétravail, du téléenseignement, restriction des possibilités de restauration à la détention d'un passe sanitaire...).

L'activité accélérerait dans **les magasins non spécialisés** (+ 4,6 % après + 1,0 %).

Elle augmenterait dans **les magasins à dominante alimentaire** (+ 3,9 % après + 2,8 % en 2020), quelle que soit leur taille. Selon l'enquête mensuelle sur l'activité des grandes surfaces alimentaires (Emagsa), les ventes de produits alimentaires auraient un peu augmenté en valeur, dans les hypermarchés (+ 0,4 % d'acquis à l'issue du mois de septembre 2021) tandis qu'ils se seraient repliés dans les supermarchés (- 0,8 %). Pour la seconde année consécutive, les ventes de produits non alimentaires augmenteraient dans le secteur (+ 2,4 %), possiblement en raison de la fermeture de certains commerces spécialisés dans les grands centres commerciaux, ou de changements d'habitudes opérés au moment des confinements de 2020.

Au contraire, les fermetures des grands centres commerciaux et la faible fréquentation touristique de l'année 2021 n'ont pas permis aux **autres commerces de détail en magasin non alimentaire** (comprenant notamment les grands magasins) un retour à la normale : si leurs ventes rebondiraient (+ 17,5 % d'acquis en 2021), elles resteraient 10,8 % en dessous de 2019.

L'activité accélère dans **l'alimentaire en magasin spécialisé** (+ 8,8 % après + 4,6 %), quoique de façon inégale selon les secteurs. Tous rattrapent leurs niveaux d'avant-crise. Les ventes des **bouchers-charcutiers** et des **primeurs** augmenteraient, mais plus modérément qu'en 2020.

Après des années de croissance minime, voire éteinte, et un décollage en douceur en 2020 (+ 4,5 %), les **poissonneries** vivraient une année de ventes records en 2021 (+17,7 % par rapport à 2020). Cette hausse pourrait être due à un retour progressif dans les centres-villes des commerces de détail de poisson¹⁰, encouragé par un changement des habitudes de consommation lié à la crise sanitaire.

Le secteur des **boulangeries, pâtisseries et confiseries**, grand perdant de l'année 2020 (- 17,6 %), rattraperait ses pertes par un très haut niveau de ventes en 2021. Avec une hausse de + 30,0 %, il finirait l'année bien au-dessus de son niveau d'avant-crise. Ce rattrapage concernerait surtout les segments « Traiteur » et « Pâtisserie » des entreprises de boulangerie, les segments « Pain », « Viennoiserie » et « Boissons » ne retrouvant pas encore leur niveau d'avant-crise¹¹.

Rebond également pour les ventes des **cavistes** (+ 19,2 %), après la cure de 2020 (- 3,5 %) imposée par la réduction des rassemblements festifs, dans les sphères publiques comme privées. L'acquis de croissance à fin septembre 2021 serait ainsi bien supérieur au niveau d'avant-crise (+ 15,0 % par rapport à 2019).

Enfin, les ventes des **tabagistes** remonteraient un peu, mais resteraient inférieures au niveau d'avant-crise.

Le commerce de détail spécialisé non-alimentaire vivrait une année 2021 de rebond plus ou moins fort selon le secteur.

La reprise des déplacements individuels en 2021 (moins de confinement, moins de télétravail) ne permettrait pas au commerce de détail de **carburants en magasins spécialisés** de retrouver son niveau d'avant-crise : le secteur avait chuté de - 17,1 % en 2020. Le rattrapage acquis à fin septembre de + 11,6 % en 2021 le porterait à - 7,4 % de son niveau de 2019.

Les commerces de détail en **équipements de l'information et de la communication** vivraient une belle année de rattrapage en 2021 (+ 18,6 % après - 10,6 %), dépassant de 6,0 % leur niveau de 2019. Les ventes **d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels** en magasin spécialisé retrouveraient tout juste leur niveau d'avant-crise. Le rattrapage serait plus franc pour les commerçants en matériels de télécommunications et matériels audio/vidéo en magasin spécialisée.

La croissance du secteur **des autres équipements du foyer en magasin spécialisé** est forte alors que le secteur avait peu souffert de l'année 2020 (+ 13,6 % d'acquis en 2021, après - 0,5 % en 2020). Les ventes dans le secteur de **l'électroménager** de même que celles des **quincailleries** accéléreraient la croissance constatée en 2020 tandis que les **commerces de meubles** rattraperaient leurs pertes de 2020. Les commerces de **textiles** et ceux de **tapis, moquettes et revêtements de murs et sols** enregistraient des ventes record, dépassant de loin leur niveau de 2019, malgré les pertes de l'année 2020.

¹⁰ Mediacites – « Après un long déclin, la timide reconquête des poissonneries », 2 novembre 2021

¹¹ FEB - Observatoire des ventes en magasin, T3 2021

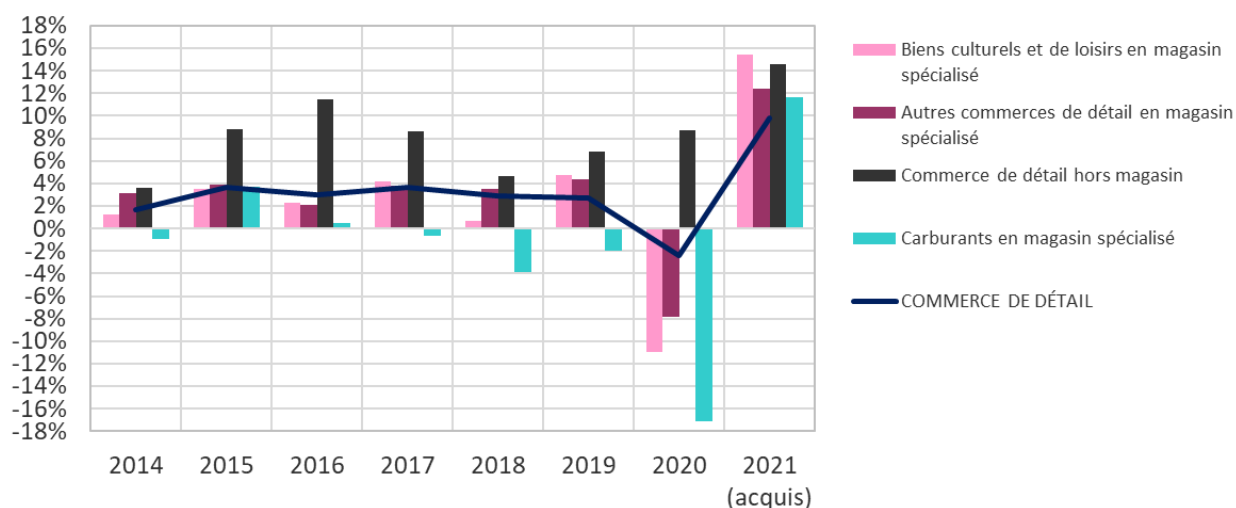
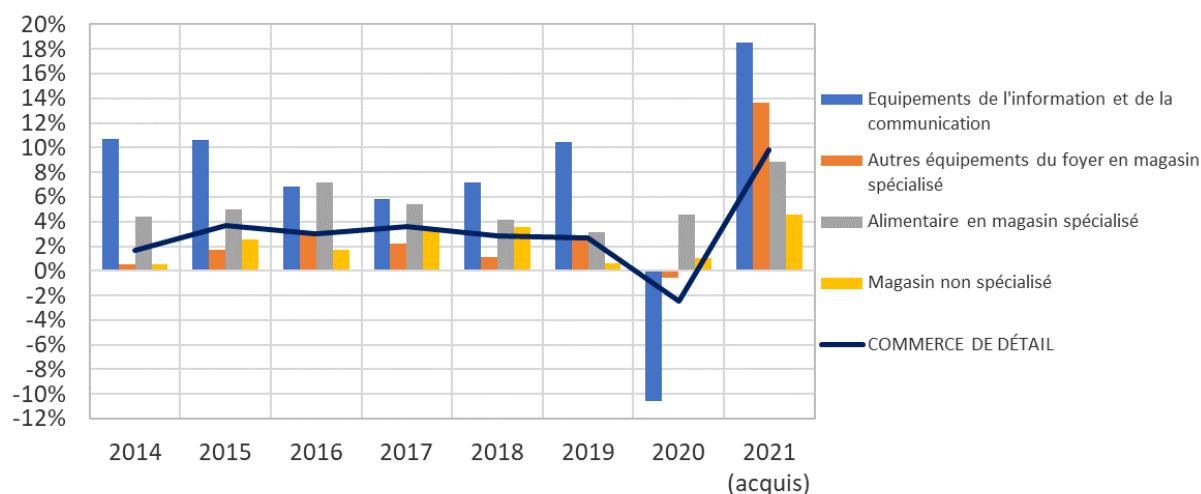
Les ventes du secteur des **biens culturels et de loisirs** retrouveraient leur niveau d'avant-crise, avec une belle hausse au cours de l'année 2021 (+ 15,4 % en acquis à fin septembre 2021 après - 10,9 % en 2020). Toutefois, les ventes de **journaux et papeterie** finiraient l'année encore largement en dessous de leur niveau de 2019.

Les ventes des **libraires** rebondiraient fortement et dépasseraient leur niveau d'avant-crise.

Les ventes des articles de **sport** rattraperaient également les pertes de 2020 (+ 14,8 % en 2021 après - 8,5 %) mais la croissance par rapport aux années pré-covid est mesurée.

Le marché des **jeux et jouets** avait fortement souffert en 2020, notamment lors du second confinement, à la période des courses de Noël (- 5,6 % en 2020). Le rebond estimé sur l'année 2021 (+ 8,1 % d'acquis en septembre) pourrait mal représenter l'évolution sur la totalité de l'année de ce secteur en particulier si de nouvelles contraintes administratives venaient peser sur les préparatifs de Noël 2021, dont le poids est particulièrement important dans l'activité de ce secteur. Les inquiétudes relayées par la presse dès le mois d'août sur d'éventuelles pénuries de jouets à Noël ont aussi pu inciter les consommateurs à anticiper ces achats, au détriment du chiffre d'affaires des derniers mois de l'année.

Graphiques 4 et 5 : Évolution du volume des ventes dans le commerce de détail (évolution)



Source : Insee, Indices mensuels de chiffre d'affaires dans le commerce (volume CVS-CJO). Acquis à l'issue du mois de septembre

Le secteur **des autres commerces de détail en magasin spécialisé** reprendrait lui aussi (+ 12,4 % après + -7,8 %). Il finirait l'année à 3,7 % au-dessus de 2019. Les contrastes sont forts au sein de ce secteur.

Quatre secteurs n'ont toujours pas retrouvé leur niveau d'avant-crise et accusent encore des ventes entre 8 % et 23 % inférieures à 2019 : il s'agit des commerces de détail dans l'**habillement**, les magasins de **chaussures et articles de cuir**, les ventes en **parfumerie et produits de beauté** et le commerce d'**articles d'horlogerie et de bijouterie**. Ces secteurs ont pour points communs d'être sensibles à la présence de touristes sur le territoire français et de subir une forte concurrence de la part des secteurs de la vente en ligne.

Au contraire, le marché des **articles médicaux et orthopédiques** serait plus dynamique que jamais : la demande des particuliers serait très forte en raison du vieillissement de la population et donc des besoins croissants en matériel et soins. Les ventes des commerces en **produits pharmaceutiques** poursuivraient leur croissance (+ 9,2 % en 2021 après + 4,3 % en 2020). Il en est de même pour l'activité des détaillants en **fleurs, animaux de compagnie et leurs aliments** (+ 14,2 % en 2021 après +3,6 %).

Le **commerce de détail hors magasin**, enfin, serait plus dynamique que jamais en 2021 (+ 14,6 % après + 8,7 %). Tous les secteurs bénéficieraient de ce dynamisme, que ce soit le commerce sur **éventaires et marchés** (+ 16,8 % après - 1,0 % en 2020) ou le secteur de la **vente à distance**. La vente à distance prolongerait ainsi sa croissance de 2020, portée par les restrictions de déplacement des consommateurs (+ 14,6 % d'acquis en 2021 après + 13,1 % en 2020).

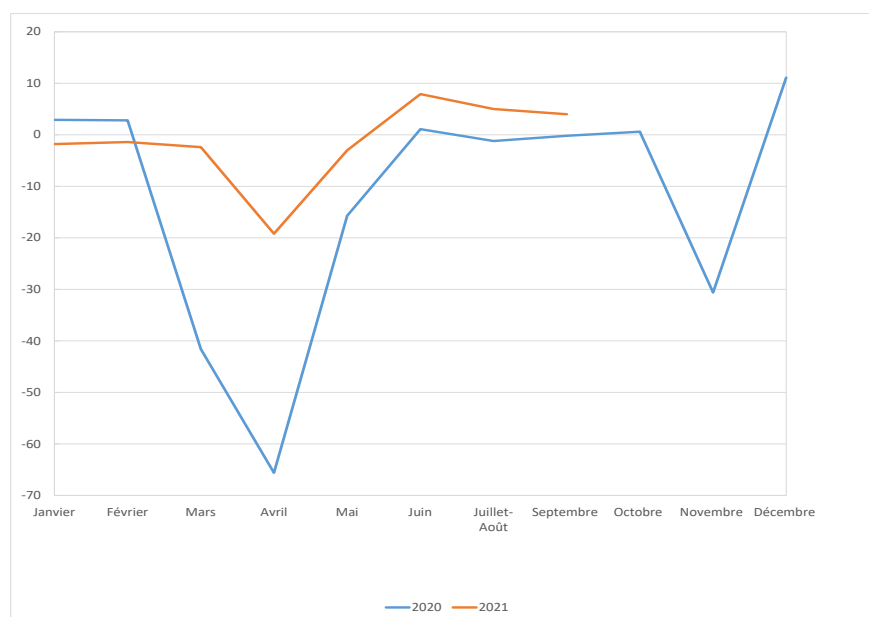
Encadré 1 : Dans le grand commerce non alimentaire, une reprise toujours retardée par la crise sanitaire en 2021

En 2020, le chiffre d'affaires réalisé dans le grand commerce non alimentaire (GCNA) a baissé de 11 % par rapport à 2019. En 2021, l'activité reste pénalisée par la crise sanitaire et les mesures de restrictions qui s'ensuivent, et la moindre fréquentation des touristes étrangers. Le chiffre d'affaires du grand commerce non alimentaire (GCNA) resterait inférieur de 6 % à son niveau de 2019 (en acquis de croissance sur l'ensemble de l'année 2021 à l'issue du mois de septembre). Au cours de ces deux années, de fortes variations mensuelles du chiffre d'affaires dans le grand commerce non alimentaire (GCNA) s'observent comparées aux chiffres d'affaires réalisés sur les mêmes mois en 2019

En 2020, lors du premier confinement, les chiffres d'affaires mensuels réalisés dans le grand commerce non alimentaire s'effondrent, respectivement, de 42 % et 66 % en mars et avril comparés aux mêmes mois de l'année précédente. En mai 2020, ce recul est moins marqué avec une baisse de 16 %. Par la suite, de juillet à octobre 2020, la situation reste peu propice à un rattrapage du chiffre d'affaires qui peinent à atteindre leurs niveaux de 2019.

En novembre, la crise sanitaire s'accroît avec l'arrivée de nouveaux variants du coronavirus, qui entraîne la mise en place d'un deuxième confinement d'un mois. Cette situation se traduit par une baisse significative de 31 % du chiffre d'affaires du GCNA en novembre 2020, comparé à novembre 2019. Cette perte reste, cependant, plus limitée sur ce mois que celles observées sur la même année en mars et avril. En effet, de nouveaux commerces bénéficient, cette fois-ci, d'une autorisation d'ouverture tels que les quincailleries ou les librairies. Enfin en décembre 2020, un rattrapage de l'activité semble s'opérer avec une hausse de 11 % du chiffre d'affaires par rapport à décembre 2019. Au début de l'année 2021, l'expansion du variant dit « Delta » sur le sol français conduit à l'instauration d'un nouveau décret de semi-confinement mis en application entre le 3 avril 2021 et le 3 mai 2021. Le chiffre d'affaires du grand commerce non alimentaire chute de nouveau de 19% en avril par rapport à son niveau du même mois de 2019. Après la levée du semi-confinement le 3 mai, plusieurs mesures de restrictions liées aux déplacements et à l'ouverture des magasins demeurent en vigueur jusqu'au mois de juin 2021.

Graphique 6 : Evolution du chiffre d'affaires mensuel dans le grand commerce non alimentaire en 2020 et 2021 (en %, par rapport au niveau de 2019)



Source : DGFiP (déclarations TVA), calculs Insee

Note de lecture : En avril 2020 et avril 2021, les sociétés du grand commerce non alimentaire réalisent un chiffre d'affaires diminuant respectivement, de 66 % et 19 % par rapport à celui observé en avril 2019.

- **En 2020, le chiffre d'affaires s'effondre**

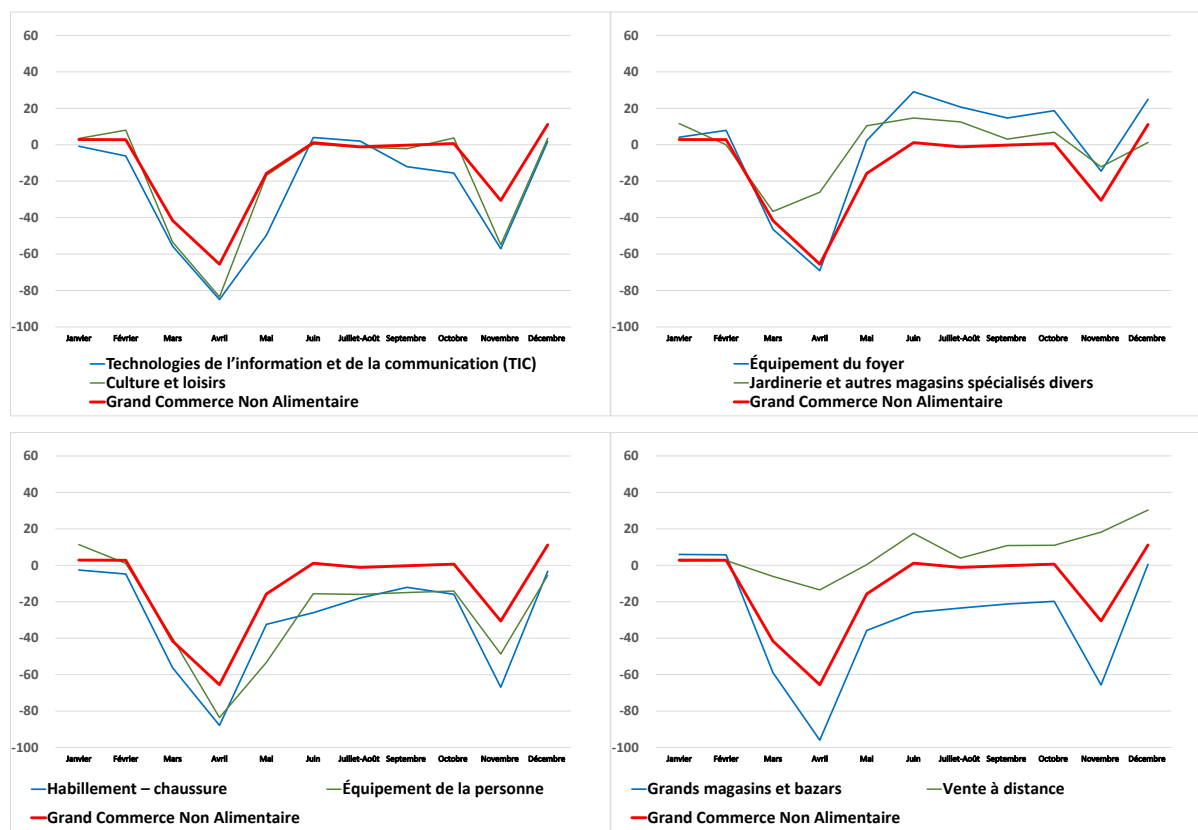
Au cours de l'année 2020, entre les mois de mars et d'octobre, trois secteurs du grand commerce non alimentaire ont fortement perdu du chiffre d'affaires mensuel comparés aux mêmes mois de l'année précédente. Le secteur « Grands magasins-bazar » est le plus atteint, avec une perte de chiffre d'affaires située en 2020 entre - 95 % en avril et - 20 % en octobre. Ici, ce sont surtout les grands magasins qui enregistrent le plus de difficultés. Pour ces derniers, le retour de la clientèle étrangère, notamment en provenance des USA ou des pays asiatiques, s'effectue de manière très progressive et très modérée en raison de la prolongation de la fermeture de nombreuses frontières, en lien avec la pandémie. Ensuite, la situation apparaît aussi très défavorable pour l'habillement-chaussure : depuis mars, la baisse du chiffre d'affaires s'y établit entre - 88 % en avril 2020 et - 12 % en septembre 2020. Ici, le secteur de la chaussure montre des signes de faiblesse encore plus importants que celui de l'habillement : des procédures de redressement ou de liquidation judiciaire concernant quelques grandes enseignes y ont lieu au cours de cette période. La dégradation concerne aussi l'équipement de la personne avec une perte de chiffres d'affaires comprise entre - 84 % en avril et - 14 % en octobre. Ce secteur comprend, entre autres, la vente de différents produits de luxe (articles de voyage, maroquinerie, joaillerie, parfumerie, etc.) et une part importante du chiffre d'affaires est réalisée auprès d'une clientèle touristique. Les technologies de l'information et de la télécommunication (TIC) perdent un fort chiffre d'affaires en avril (- 85 %) mais une légère reprise s'observe entre juin et août 2020. Pour la culture et les loisirs, la baisse du chiffre d'affaires atteint jusqu'à 84 % en avril 2020 par rapport au même mois de l'année précédente. Par la suite, la situation de ce secteur reste fragile.

Pour les autres secteurs du GCNA, la situation apparaît moins défavorable entre mars et octobre 2020. Tout d'abord pour la vente à distance, la perte maximum de chiffres d'affaires par rapport au même mois de l'année précédente n'atteint « que » 14 % en avril 2020. Ce secteur enregistre, ensuite, un rattrapage conséquent, allant jusqu'à une hausse de 18 % du chiffre d'affaires en juin 2020 par rapport à celui réalisé en juin 2019. Cette hausse est, ici, favorisée en raison de la crise sanitaire par la généralisation du « *click and collect* ». Pour les jardineries et autres magasins spécialisés divers, la perte maximum de chiffre d'affaires intervient aussi en avril 2020 (- 26 % par rapport à 2019) Un rattrapage s'opère ensuite jusqu'en octobre 2020. Dans cette catégorie de magasins, les jardineries et animaleries sont un peu moins concernées par les mesures restrictives liées au confinement car elles vendent des produits considérés comme des biens de premières nécessités. Enfin, l'équipement du foyer recule très fortement en début de crise (- 69 % en avril 2020). Mais, la vigueur du rattrapage y semble aussi plus importante. En effet, le chiffre d'affaires est supérieur de 29 % en juin 2020 et de 21 % en juillet-août 2020 par rapport à ceux réalisés au cours des mêmes périodes l'année précédente.

En novembre 2020, dans le GCNA, l'instauration du deuxième confinement affecte toujours de manière plus sensible les grands magasins et les bazars puis l'habillement-chaussure. Ces deux grands secteurs enregistrent au cours de ce mois une baisse respective de 67 % et 66 % de leur chiffre d'affaires comparés à ceux réalisés en novembre 2019. La situation est aussi très défavorable pour les technologies de l'information et de la communication (TIC) puis pour la culture et les loisirs avec une perte respective de 57 % et 55 % du chiffre d'affaires. La situation reste aussi difficile pour l'équipement de la personne avec une diminution de 49 % du chiffre d'affaires en novembre 2020. Mais avec une contraction de 15 % et 12 %, ce repli est plus limité pour l'équipement du foyer puis pour les jardineries et autres magasins spécialisés. Ce moindre recul s'explique par une relative bonne tenue du chiffre d'affaires des magasins de bricolage ou d'électroménager pour l'équipement du foyer. Ensuite, les jardineries bénéficient d'une souplesse plus grande que lors du premier confinement en mars et avril 2020 dans la vente de divers produits. Quant à la vente à distance, elle reste sur une dynamique favorable avec en novembre 2020 une hausse de 18 % du chiffre d'affaires par rapport à celui observé en novembre 2019.

En décembre 2020, avec la fin du deuxième confinement et l'approche des fêtes de fin d'année, le chiffre d'affaires retrouve de la vigueur dans quelques secteurs du grand commerce non alimentaire. Dans ce cadre, la vente à distance et l'équipement du foyer enregistrent une hausse, respective, de 30 % et 25 % de leurs chiffres d'affaires mensuels comparés à ceux observés en décembre 2019. Mais la mise en place de nouvelles mesures de restriction comme le couvre-feu obligent les magasins à fermer plus tôt en soirée. Cette mesure a sans doute freiné les légères reprises observées dans les domaines de la culture et des loisirs, des technologies de l'information et de la communication puis de la jardinerie et des magasins spécialisés divers. Pour ces trois secteurs, la hausse du chiffre d'affaires en décembre atteint respectivement 3 %, 2 % et 1 %. La situation reste aussi mitigée pour les grands magasins et les bazars (+ 1 %). En revanche avec un recul respectif de 6 % et 3 % en décembre 2020, la situation demeure dégradée en décembre 2020 pour l'équipement de la personne et l'habillement-chaussure. Pour ces deux secteurs, l'absence d'une clientèle étrangère résidant notamment en dehors de l'Union européenne continue de se répercuter de manière défavorable sur l'évolution du chiffre d'affaires, notamment pour la maroquinerie et les articles de voyage.

Graphique 7 : Evolution du chiffre d'affaires mensuels dans le grand commerce non alimentaire selon les secteurs d'activité en 2020 (en %, par rapport au niveau de 2019)



Source : DGFiP (déclarations TVA), calculs Insee

Note de lecture : En avril 2020, les sociétés appartenant au secteur « habillement-chaussure » du GCNA réalisent un chiffre d'affaires en baisse de 88 % par rapport à celui observé en avril 2019.

- **En 2021, la crise sanitaire freine toujours le redressement**

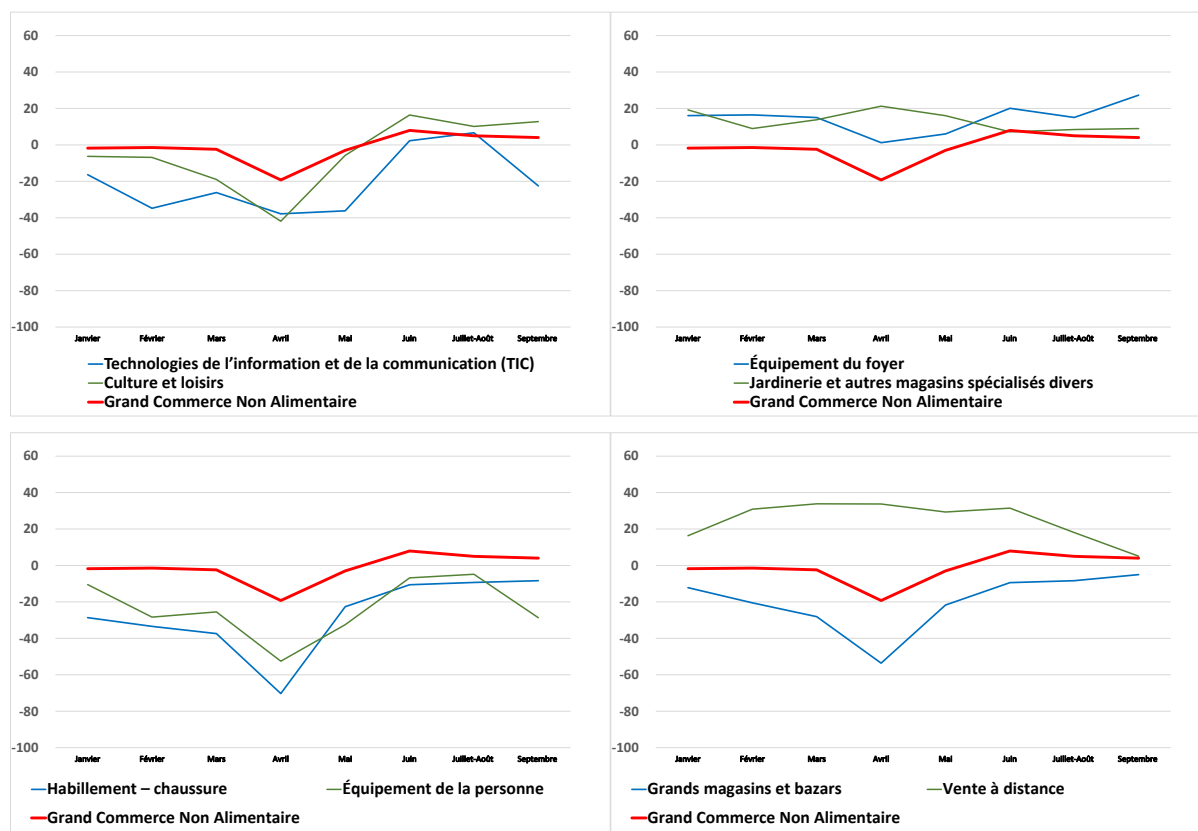
Malgré ces mesures contraignantes, plusieurs secteurs du grand commerce non alimentaire réalisent entre janvier et août 2021 des chiffres d'affaires supérieurs à ceux observés au cours des mêmes mois de l'année 2019. Cette situation se vérifie surtout pour la vente à distance qui s'impose comme un mode d'achat incontournable, avec une hausse du chiffre d'affaires située entre 16 % en janvier 2021 à 34 % en mars 2021. La jardinerie et les magasins spécialisés divers se situent aussi sur une dynamique favorable avec une croissance du chiffre d'affaires comprise entre 7 % en juin 2021 et 21 % en avril 2021. Enfin, l'équipement du foyer semble rattraper son chiffre d'affaires avec une augmentation allant de 1 % en avril 2021 jusqu'à 27 % en septembre 2021.

Pour d'autres secteurs, la situation est plus difficile. Les technologies de l'information et de la télécommunication (TIC) puis la culture et les loisirs réalisent des chiffres d'affaires inférieurs à leurs niveaux d'avant-crise jusqu'en mai 2021. Le recul du chiffre d'affaires mensuel atteint pour les technologies de l'information et de la télécommunication (TIC) jusqu'à 38 % en avril 2021 par rapport à celui observé au cours du même mois en 2019 et pour la culture et les loisirs jusqu'à 41 % en avril 2021. Mais avec la levée des mesures de restrictions liées à la crise sanitaire, un rattrapage timide du chiffre d'affaires semble se dessiner à partir de juin 2021 pour la culture et les loisirs. Mais, la situation se détériore de nouveau pour les technologies de l'information et de la télécommunication (TIC) en septembre 2021.

Enfin, pour l'habillement-chaussure, l'équipement de la personne et les grands magasins et bazars, l'évolution du chiffre d'affaires reste mauvaise tout au long de la période entre janvier et août 2021. Pour ces trois grands secteurs, les baisses les plus importantes s'observent lors du troisième confinement en avril 2021. Au cours de ce mois, la baisse du chiffre d'affaires par rapport à celui enregistré en avril 2019 atteint 70 % pour l'habillement-chaussure, 54 % pour les grands magasins et bazars puis 53 % pour l'équipement de la personne. Pour ce dernier secteur, les commerces spécialisés dans la maroquinerie ou la vente d'articles de voyages demeurent les plus pénalisés. Au cours des autres mois de l'année 2021, l'activité de l'habillement-chaussure et les grands magasins

et bazars s'améliore mais ne leur permet pas de retrouver leur niveau de chiffre d'affaires d'avant-crise. La situation reste très difficile pour l'équipement de la personne en septembre 2021.

Graphique 8 : Evolution du chiffre d'affaires mensuels dans le grand commerce non alimentaire selon les secteurs d'activité en 2021 (en %, par rapport au niveau de 2019)



Source : DGFiP (déclarations TVA), calculs Insee

Note de lecture : En avril 2021, les sociétés appartenant au secteur « habillement-chaussure » du GCNA réalisent un chiffre d'affaires en baisse de 70 % par rapport à celui observé en avril 2019.

1.3 – L’activité du commerce et de la réparation d’automobiles ne rattrape pas son niveau d’avant 2020

La situation du commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles se rétablirait presque en 2021 (+ 11,0 % d’acquis à fin septembre après - 11,4 % en 2020), ces évolutions aboutissant à un volume des ventes acquis à fin septembre inférieur de 1,6 % au volume des ventes de 2019.

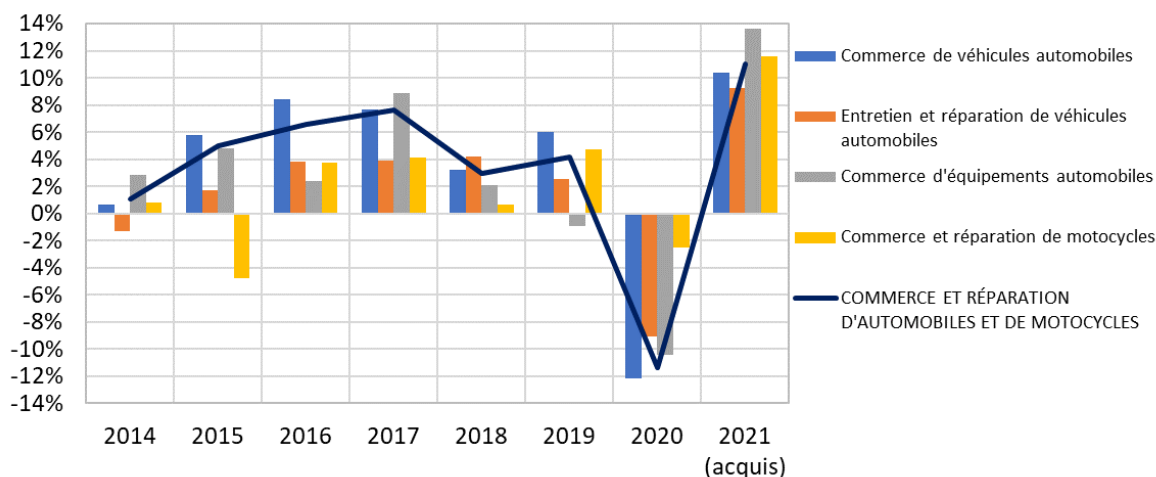
Le **commerce de véhicules automobiles** se rétablirait, en hausse de 10,4 % après une chute de 12,2 % en 2020. Il ne retrouve pas son niveau d’avant crise (- 3,1 % par rapport à l’année 2019). Les immatriculations de voitures particulières neuves ne reprennent pas : 1,35 million de voitures particulières neuves ont été immatriculées entre janvier et octobre 2021, à peine plus qu’en 2020 (1,32 million). En 2018 comme en 2019, les immatriculations sur les dix premiers mois avaient chaque année représenté 1,80 million de véhicules¹². En revanche, dans un contexte de pénurie de pièces dans l’industrie automobile, les immatriculations de voitures d’occasion pourraient pour la première fois atteindre les 6 millions de voitures en 2021¹³.

La part du Diesel dans les ventes de véhicules neufs a drastiquement baissé en 2021 : elle représentait 34 % des immatriculations de voitures neuves en 2019, 30 % en 2020 et plus que 22 % sur les dix premiers mois de 2021. La part de l’essence chute également, de 58 % en 2019 à 41 % en 2021. Les véhicules hybrides, en revanche, représentent 26 % des immatriculations de voitures particulières neuves des dix premiers mois de l’année, alors qu’ils ne représentaient que 6 % du marché en 2019¹⁴.

Le **commerce d’équipements automobiles** se remettrait de la crise (+ 13,6 % d’acquis fin septembre 2021 par rapport à 2020, + 1,8 % par rapport à 2019).

Le **commerce et la réparation de motocycles** s’envoleraient en 2021 (+ 11,6 %), après une année 2020 où le secteur avait bien résisté (- 2,5 %). Les immatriculations de cyclomoteurs augmentent de 6 % et les immatriculations de motocycles de 7 % sur les dix premiers mois de l’année 2021 par rapport aux dix premiers mois de l’année 2020.

Graphique 9 : Évolution du volume des ventes dans le commerce et la réparation d’automobiles (évolution)



Source : Insee, Indices mensuels de chiffre d’affaires dans le commerce (volume CVS-CJO). Acquis à l’issue du mois de septembre

¹² SDES – Immatriculations de véhicules octobre 2021

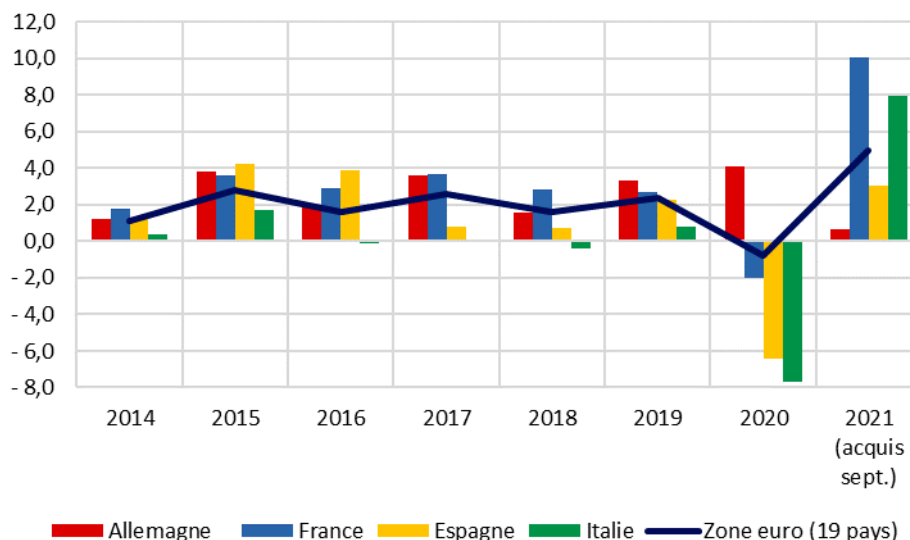
¹³ L’Argus – « Occasion : le marché force sur les 6 millions de voitures en 2021 », 2 décembre 2021

¹⁴ SDES – Immatriculations de véhicules octobre 2021

Encadré 2 : L'activité commerciale rebondit davantage en France que dans le reste de la zone Euro

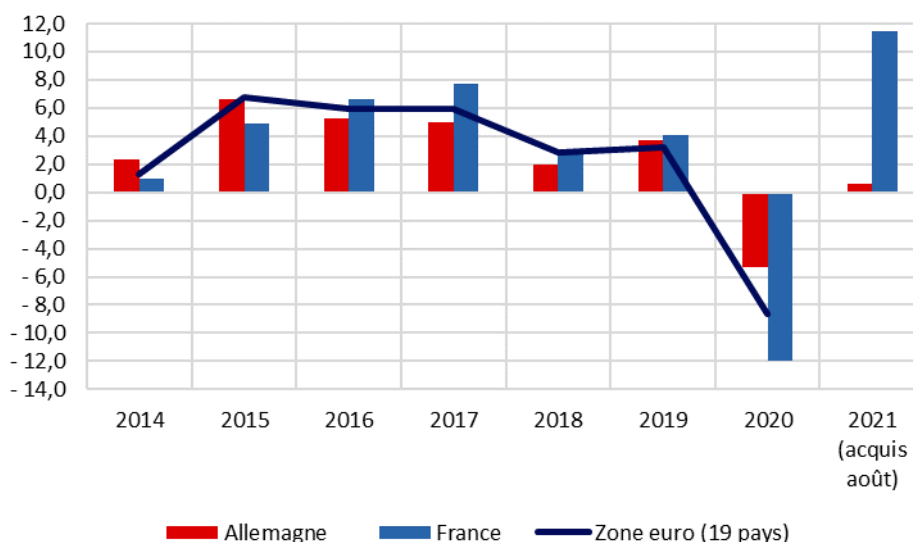
En 2021, l'activité dans le commerce de détail croît en zone euro (+ 5,0 % d'acquis à l'issue du mois de septembre, après - 0,8 % en 2020). Ce fort rebond de l'activité recouvre des situations disparates : la France enregistre la hausse la plus marquée au sein de la zone euro (+ 10,0 % après - 2,0 %). Le rebond d'activité serait également plus fort en Italie (+ 7,9 %) qu'en moyenne dans la zone euro, pour la première fois depuis des années. Le dynamisme du volume d'affaires en Espagne demeure inférieur au dynamisme de la zone euro, comme chaque année depuis 2017. Alors que l'activité de commerce de détail en Allemagne avait été plus dynamique au cours de l'année 2020 qu'au cours de l'année 2019, son dynamisme est au plus bas depuis au moins 2014.

Graphique 10 : Évolution des indices de chiffre d'affaires en volume dans le commerce de détail à l'exception des automobiles et des motocycles (en %)



Source : Eurostat

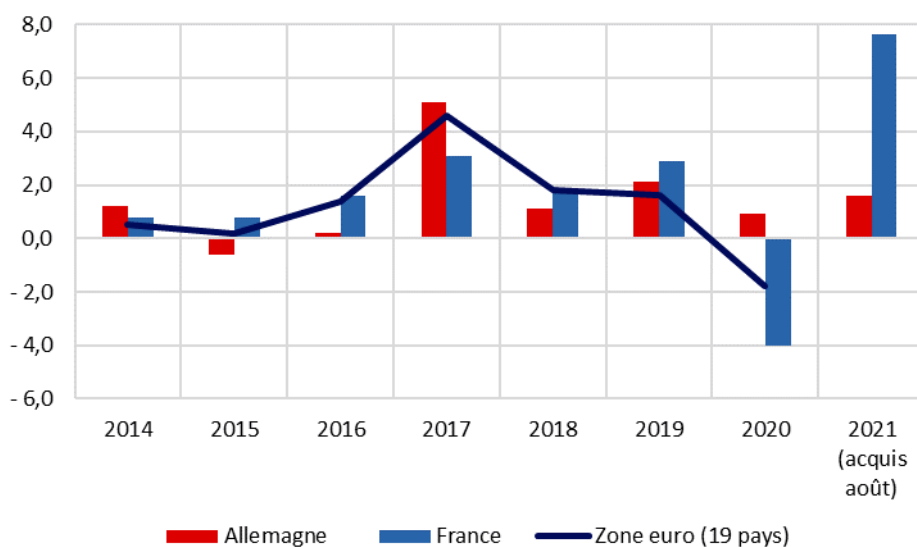
Graphique 11 : Évolution des indices de chiffre d'affaires en volume dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (en %)



Source : Eurostat

Note : les données concernant l'Espagne et l'Italie ne sont pas disponibles en volume ; les données concernant la zone euro ne sont pas disponibles pour l'année 2021.

Graphique 12 : Évolution des indices de chiffre d'affaires en volume dans le commerce de gros (en %)



Source : Eurostat

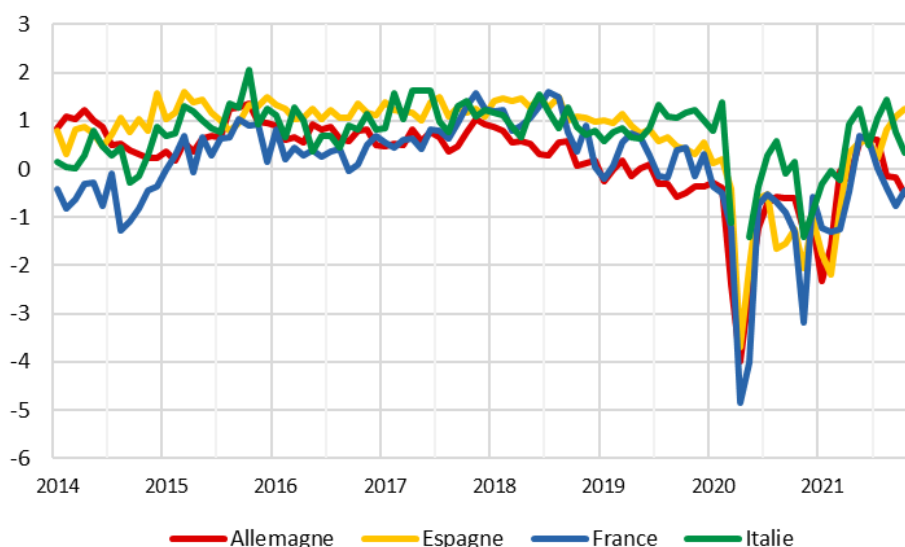
Note : les données concernant l'Espagne et l'Italie ne sont pas disponibles en volume ; les données concernant la zone euro ne sont pas disponibles pour l'année 2021.

L'année 2021 est une année morose pour le commerce et la réparation d'automobiles : la hausse du télétravail et les restrictions des destinations pour les vacances ont pesé sur le secteur. L'activité peine à redémarrer en Allemagne (+ 0,6 % après - 5,3 % en 2020) et reprend en France, mais sans regagner le niveau d'avant-crise. Enfin, le commerce de gros croît en Allemagne (+ 1,6 % après + 0,9 % en 2020), avec notamment une reprise du négoce international. Le secteur rebondit également en France (+ 7,6 % après - 4,0 % en 2020).

Dans le commerce de détail, les prévisions de demande sont en dessous de leur moyenne de longue période tout au long de ce début 2021 en Allemagne, Espagne et France. En Italie, le maintien de la confiance des entreprises en début 2021 à un niveau supérieur à la moyenne de longue période s'étiole au cours de l'année. La confiance dans les quatre pays s'est redressée à la fin de l'année 2020 et retrouve au début de l'été 2021 un optimisme supérieur à fin 2019.

Graphique 13 : Commerce de détail : évolution probable de la demande au cours des 3 prochains mois

Données centrées réduites



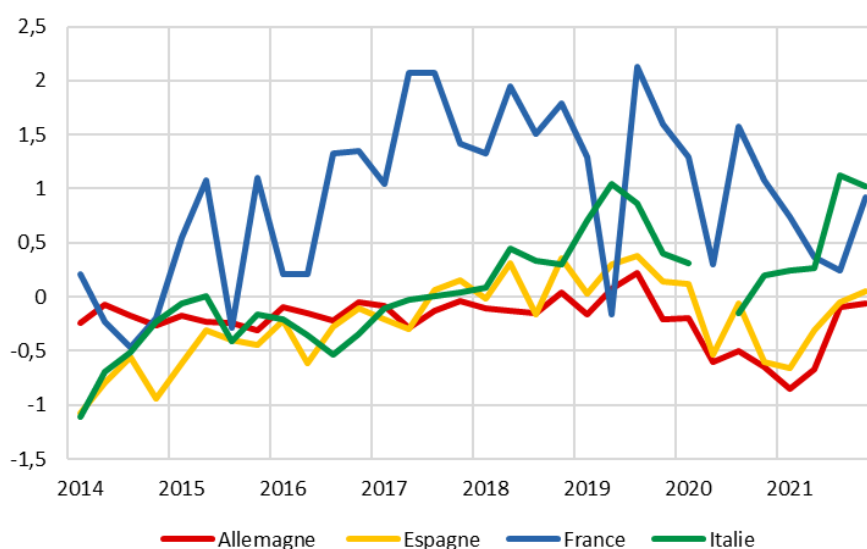
Source : DG ECFIN (Direction générale des affaires économiques et financières de la Commission européenne)

Note : Données mensuelles désaisonnalisées non corrigées des effets de calendrier, centrées réduites sur la période 2000-2021. L'Italie ne fournit pas de données pour le mois d'avril 2020.

Du côté des consommateurs, les intentions d'achat d'une automobile dans les 12 prochains mois atteignent ou dépassent leur moyenne de longue période (2000-2021) dans les quatre pays. En France, cette intention augmente à la fin de l'année 2021, laissant espérer un rebond du secteur du commerce d'automobiles dans les prochains mois. Elle reste inférieure à ce qu'elle était aux deux derniers trimestres de l'année 2020, en dépit de la crise sanitaire. Dans les trois autres pays, les intentions d'acheter une automobile dans les 12 prochains mois ont augmenté au cours de l'année 2021 et culminent sur le dernier trimestre.

Graphique 14 – Intention d'acheter une automobile dans les 12 prochains mois¹⁵

Données centrées réduites



Source : DG ECFIN (Direction générale des affaires économiques et financières de la Commission européenne)

Note : Données trimestrielles désaisonnalisées non corrigées des effets de calendrier, centrées réduites sur la période 2000-2021. L'Italie ne fournit pas de données pour le second trimestre 2020.

2 – L'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'activité et la situation financière du secteur du commerce

En 2020, les mesures prises pour lutter contre la propagation de l'épidémie (confinements successifs, fermeture des magasins non essentiels, etc.) ont considérablement ralenti l'activité économique. Certains secteurs du commerce ont été particulièrement affectés par ces mesures. Les dispositifs d'aide ont permis d'alléger la tension financière pesant sur les entreprises commerciales connaissant les pertes d'activité les plus prononcées.

Afin d'identifier les effets de la crise sanitaire sur l'activité des entreprises et d'évaluer l'effet des mesures de soutien sur leur situation financière, le département des études économiques de l'Insee, en collaboration avec la Banque de France, a mis au point une méthodologie originale d'analyse¹⁶. Les chocs d'activité sont estimés en comparant l'activité observée à une estimation de l'activité qui aurait été observée si la crise n'était pas survenue. Basée sur différentes sources de données individuelles d'entreprises, elle permet de documenter l'hétérogénéité des effets de la crise sanitaire. Par ailleurs, l'étude fournit, par des méthodes de microsimulation, une évaluation détaillée de la situation financière des entreprises et du rôle joué par les mesures publiques de soutien. Les résultats obtenus pour les secteurs du commerce sont commentés ici.

¹⁵ Le graphique 11 publié précédemment dans La situation du commerce – Tendances 2019 (édition de décembre) n°E2019/04 comportait des erreurs et ne peut pas être comparé au présent graphique 11.

¹⁶ Bureau, B., Duquerroy, A., Giorgi, J., Lé, M., Scott, S. et F. Vinas (2021a) « Une année de crise COVID : impact sur la dynamique de l'activité des entreprises en France. Évaluation sur données individuelles », Document de travail Banque de France n° 823 / Document de travail Insee n°2021-02.

Bureau, B., Duquerroy, A., Giorgi, J., Lé, M., Scott, S. et F. Vinas (2021b) « L'impact de la crise sanitaire sur la situation financière des entreprises en 2020 : une analyse sur données individuelles », Document de travail Banque de France n° 824 / Document de travail Insee n°2021-03.

L'échantillon analysé comporte 176 708 entreprises commerciales employant 2,5 millions de salariés. Le secteur du commerce regroupe 21,6 % de l'ensemble des effectifs salariés présents dans l'échantillon global et 38,7 % de la somme des chiffres d'affaires de l'échantillon total. Ces poids sont proches du poids du secteur du commerce dans les effectifs salariés (21,5 %) et dans le chiffre d'affaires de l'ensemble des secteurs marchands (34,8 %¹⁷).

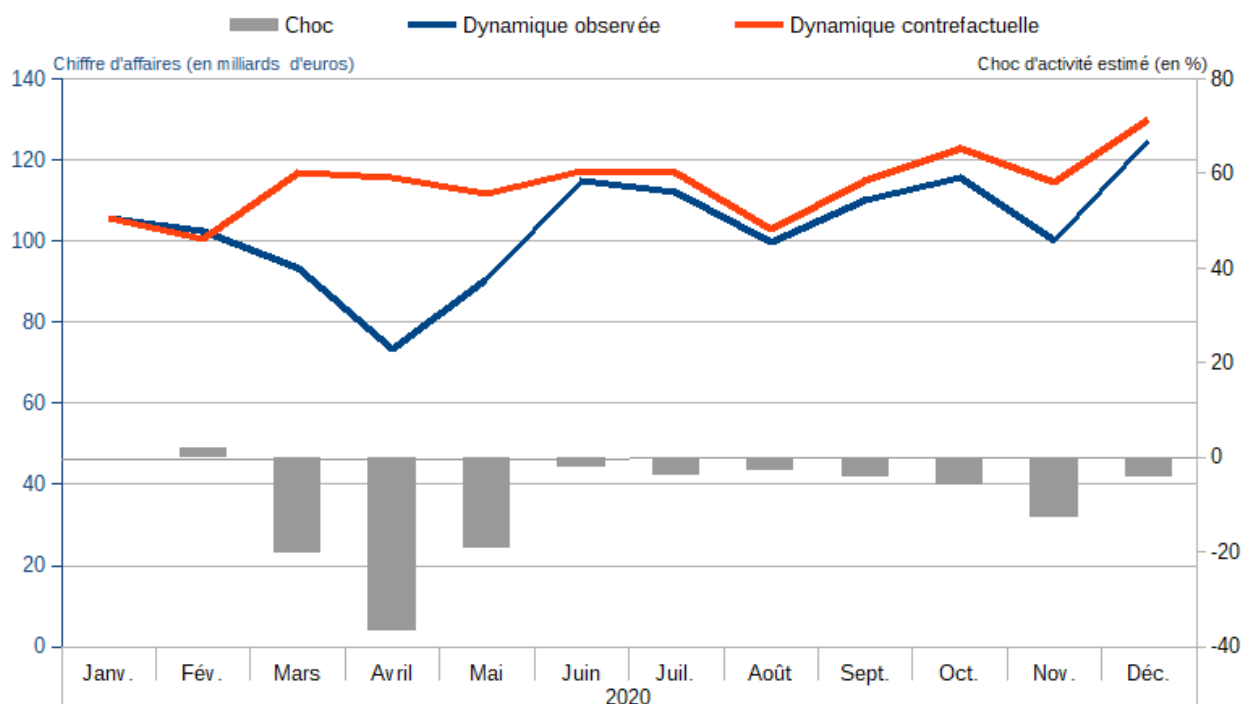
2.1 – La moitié des salariés du commerce sont dans des entreprises connaissant une perte d'activité de plus de 8,5 % entre mars et décembre 2020

Au niveau agrégé, le secteur du commerce a connu une perte d'activité estimée à - 11,1 % entre mars et décembre 2020, en écart à l'activité qui aurait été observée si la crise n'était pas survenue. C'est une perte moins prononcée que celle estimée pour l'ensemble des sociétés non financières (- 15 %)¹⁸

La perte d'activité du secteur a été particulièrement marquée au moment des confinements. Elle a été très élevée pendant le premier confinement : au mois d'avril, l'écart entre le montant de chiffre d'affaires qui aurait dû être observé et le montant réalisé est de - 36,6 %.

La période de réouverture estivale a permis de retrouver un niveau d'activité proche du niveau qui aurait été atteint en l'absence de crise entre juin et septembre. Au quatrième trimestre, marqué par le second confinement et la fermeture, sur des durées variables, des lieux accueillant du public et de certains commerces comme les librairies, l'activité s'écarte de nouveau de sa trajectoire attendue (- 12,6 % en novembre notamment). Avec les fêtes de fin d'année, l'activité rebondit mais reste inférieure à sa trajectoire attendue (- 4,1 %).

Graphique 15 : Dynamiques observée et contrefactuelle du secteur du commerce en 2020



Lecture : En mars 2020, la dynamique observée est un chiffre d'affaires de 93 milliards d'euros, la dynamique contrefactuelle un chiffre d'affaires de 117 milliards d'euros. Le choc d'activité est estimé à -20 % (échelle de droite).

Source : Déclarations TVA (DGFiP); Calcul de Bureau et al.

Les situations individuelles sont très contrastées : la moitié des salariés du commerce sont dans des entreprises connaissant une perte d'activité de plus de 8,5 %. Les 10 % les plus durement touchés subissent une perte d'activité supérieure à 34 %. À l'opposé, 10 % des salariés sont dans des entreprises enregistrant un gain d'activité de plus de 7 %.

¹⁷ *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », Edition 2021, décembre 2021

¹⁸ Giorgi J. & Scott S. (2021), « Pandémie de Covid-19 et pertes d'activité : évaluation de l'impact de la crise sur les trajectoires des entreprises françaises en 2020 », in *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », Edition 2021, décembre 2021

Tableau 1 : Distribution des chocs d'activité du commerce pendant la crise (mars-décembre 2020)

	10%	25%	50%	75%	90%
Secteur du commerce	-33,7	-19,9	-8,5	-1,1	7,3

Lecture : 10 % des salariés du commerce sont employés dans des entreprises ayant connu un choc d'activité inférieur à -33,7 %.

Source : Déclarations TVA (DGFiP); Calcul de Bureau et al.

Note : Les chocs d'activité sont pondérés par les effectifs salariés des entreprises afin de donner une image représentative de la réalité des secteurs.

Une analyse en dynamique permet de donner un éclairage plus détaillé sur les trajectoires au cours de l'année 2020 en identifiant des trajectoires-types des entreprises françaises au cours de l'année 2020 permettant de construire des groupes d'entreprises homogènes en termes de chocs d'activité mensuels. Elle permet également de comparer les trajectoires des entreprises commerciales à celles de l'ensemble des entreprises¹⁹. Une majorité des entreprises commerciales (60 %) a ainsi connu un choc négatif limité au début de la crise puis un rattrapage de leur activité attendue, une part très supérieure à celle pour l'ensemble de l'économie (42 %). Selon cette approche, 1,4 % des entreprises commerciales ont vu leur activité s'effondrer en mars puis ne jamais reprendre jusqu'à fin 2020.

Tableau 2 : Ventilation des effectifs salariés par profil de trajectoire de chocs des entreprises

Champ	Choc médian (mars-décembre 2020) (%)	Type de trajectoire			
		« non affectée » (%)	« résiliente » (%)	« confinée » (%)	« déprimée » (%)
Ensemble de l'économie	- 13	42	44	12	2
Commerce	- 8,5	59,9	33,2	5,5	1,4

Lecture : Sur l'ensemble de l'économie, la moitié des salariés sont employés dans des entreprises ayant connu un choc d'activité inférieur à -13 %.

42 % des salariés sont employés dans une entreprise ayant une trajectoire « non affectée ».

Source : Déclarations TVA (DGFiP); Calcul de Bureau et al.

2.2 – Après soutien, 40 % des entreprises du commerce se retrouvent avec un choc de trésorerie négatif

Au-delà des pertes d'activité, les conséquences économiques de la pandémie de Covid-19 s'apprécient par l'évaluation de la situation financière des entreprises. Cette dernière dépend non seulement du chiffre d'affaires réalisé, mais également des coûts de production et de fonctionnement, et pendant la crise, par l'adaptation des comportements d'investissement et de versement de dividendes ainsi que par les mesures de soutien²⁰. Au niveau individuel, l'examen des chocs de trésorerie²¹ permet de fournir une approximation microéconomique des fluctuations des dettes nettes de chacune des entreprises à l'issue de l'année 2020. Une manière simplifiée d'appréhender la distribution des chocs de trésorerie peut être d'étudier la répartition des entreprises du secteur – en les pondérant par les effectifs²² - entre les entreprises ayant fait face à des chocs de trésorerie négatifs importants (i.e. ayant connu des pertes de liquidité d'un montant supérieur au chiffre d'affaires réalisé en moyenne par l'entreprise sur une période de 30 jours) ou modérés (entre 0 et 30 jours) ou ayant connu des chocs de trésorerie positifs, pouvant également être importants ou modérés.

¹⁹ Cette analyse est détaillée dans [Bureau et al, 2021a]. Quatre groupes homogènes en trajectoire de chocs sont identifiés. Les entreprises « non affectées » ont connu un choc négatif limité au début de la crise puis un rattrapage de leur activité attendue. Les « résilientes » ont connu une perte plus substantielle au printemps et des chocs mensuels stables autour de -20 % à partir du mois de juin. Les « confinées » ont connu des chocs importants lors des deux confinements et une relance limitée pendant l'été et les « déprimées » ont vu leur activité s'effondrer en mars puis ne jamais reprendre.

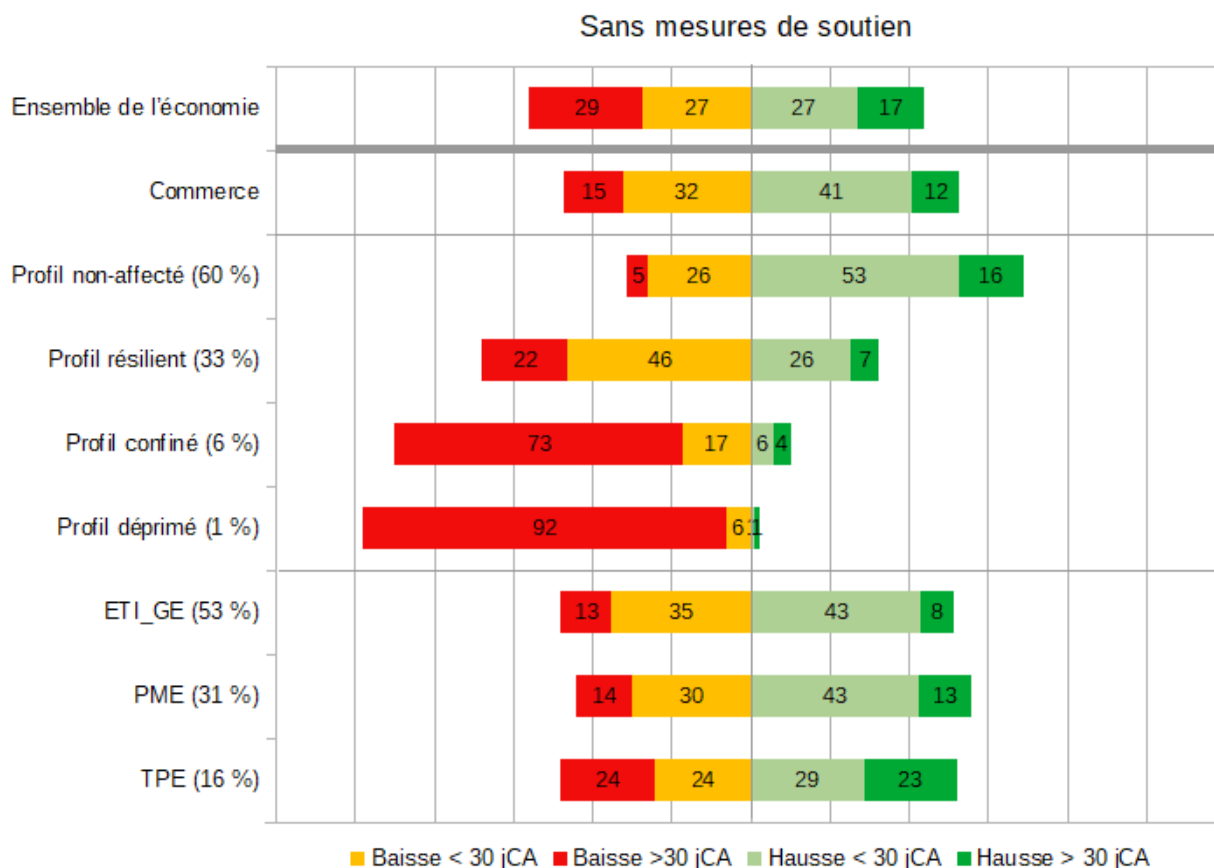
²⁰ Les mesures de soutien public considérées sont l'activité partielle, le fonds de solidarité et les reports de charges fiscales et sociales. Les prêts garantis par l'État (PGE) ne sont pas pris en compte.

²¹ Un choc de trésorerie est le flux de liquidités généré par l'exploitation, après prise en compte des investissements nécessaires au maintien ou au développement de l'outil de production, auquel on retranche encore le versement des dividendes et le paiement des charges d'intérêts.

²² Sauf mention contraire, les résultats de trésorerie sont présentés en étant pondérés par les effectifs afin de mieux rendre compte de la distribution des situations de l'ensemble des entreprises plutôt que de la distribution des seules microentreprises, largement majoritaires dans l'échantillon. En termes d'interprétation, les pourcentages sont donc à interpréter comme les pourcentages de salariés se retrouvant dans chaque catégorie d'ampleur de chocs. Par facilité d'écriture, le terme « entreprise » pourra parfois être utilisé en faisant référence à ces résultats pondérés.

Avant comme après prise en compte des mesures de soutien, le secteur du commerce est sous-représenté dans les entreprises ayant connu des chocs négatifs de trésorerie importants, par rapport à l'économie totale. Après mesures de soutien, seuls 11 % des salariés du commerce sont dans une entreprise ayant un choc de trésorerie négatif d'un montant de plus de 30 jours de chiffre d'affaires, contre 21 % de l'ensemble des salariés. Avant mesures de soutien, ces proportions sont respectivement de 15 et 29 %.

Graphique 16 : Ventilation des chocs de trésorerie des entreprises du secteur du commerce avant soutien en 2020



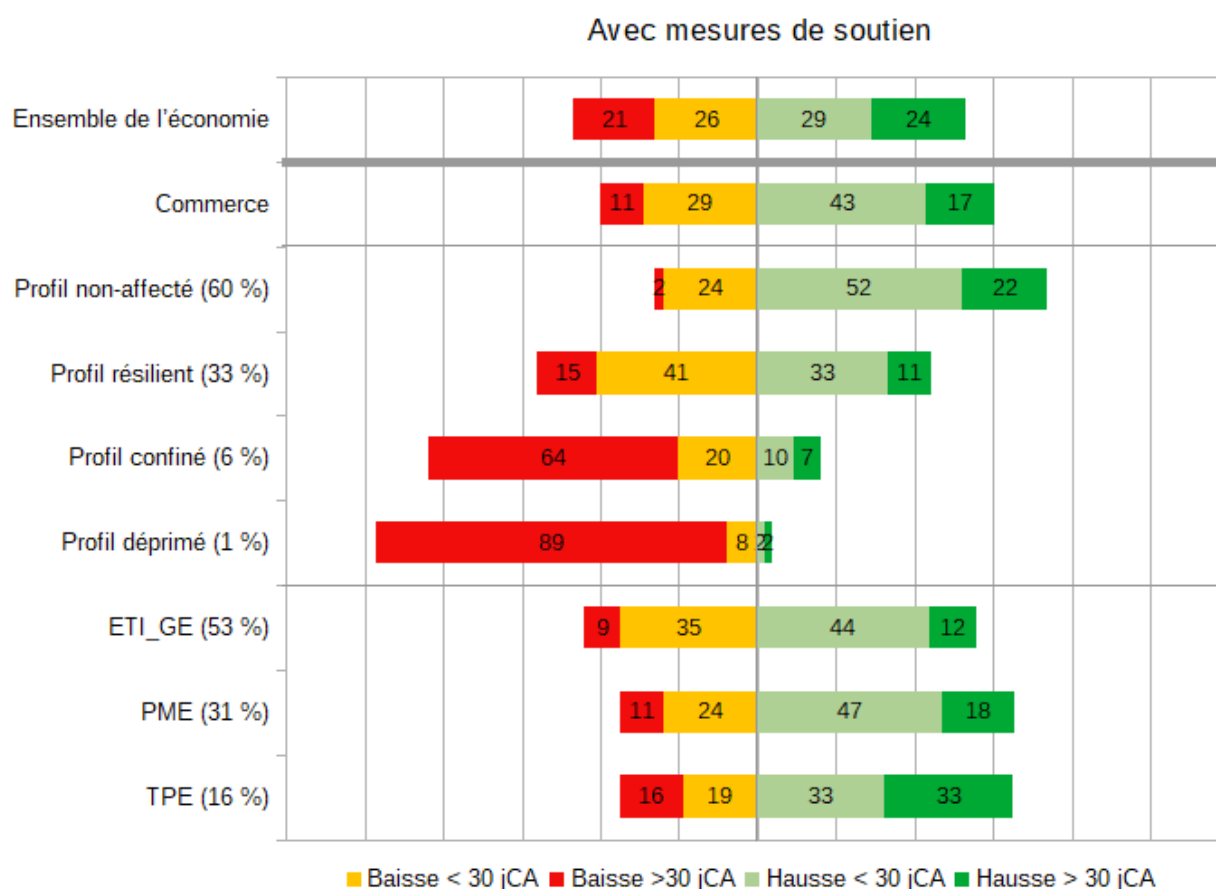
Note : les données sont pondérées par les effectifs de l'entreprise.

Lecture : Sans les mesures de soutien, 29 % de l'ensemble des salariés sont employés dans une entreprise ayant un choc de trésorerie à la baisse d'un montant correspondant à plus de 30 jours de chiffre d'affaires.

Les ETI-GE regroupent 53 % des salariés dans le commerce. Sans les mesures de soutien, 13 % des salariés des ETI-GE du commerce sont employés dans une entreprise ayant un choc de trésorerie à la baisse d'un montant correspondant à plus de 30 jours de chiffre d'affaires.

Source : Déclarations TVA (DGFIP); Calcul de Bureau et al.

Graphique 17 : Ventilation des chocs de trésorerie des entreprises du secteur du commerce après soutien en 2020



Note : les données sont pondérées par les effectifs de l'entreprise.

Lecture : Après mesures de soutien, 21 % de l'ensemble des salariés sont employés dans une entreprise ayant un choc de trésorerie à la baisse d'un montant correspondant à plus de 30 jours de chiffre d'affaires.

Les ETI-GE regroupent 53 % des salariés dans le commerce. Après mesures de soutien, 9 % des salariés des ETI-GE du commerce sont employés dans une entreprise ayant un choc de trésorerie à la baisse d'un montant correspondant à plus de 30 jours de chiffre d'affaires.

Source : Déclarations TVA (DGFIP); Calcul de Bureau et al.

Le recours aux mesures de soutien permet cependant de réduire la proportion d'entreprises connaissant des chocs négatifs. Sur l'ensemble du secteur du commerce, ces mesures réduisent la part d'entreprises connaissant des pertes de liquidités de 47 % à 40 %. Elles ne parviennent toutefois que faiblement à réduire la dispersion des situations. Selon le profil de la trajectoire de l'entreprise, la part d'entreprises ayant un choc de trésorerie négatif varie de 26 à 97 % après mesures de soutien, contre 31 à 98 % sans ces mesures. Notamment, 90 % des entreprises ayant une trajectoire confinée connaissent un choc de trésorerie négatif avant mesures de soutien, et cette part n'est que faiblement réduite par les mesures de soutien pour atteindre 84 %. 31 % des entreprises ayant une trajectoire non affectée ont un choc de trésorerie négatif avant mesures de soutien, et cette part diminue à 26 % avec les mesures de soutien. Dans l'ensemble, la proportion d'entreprises dont la dette nette augmente, même après soutien est d'autant plus forte que la trajectoire de chocs d'activité conduit à des pertes d'activité importantes. Autrement dit, l'adaptation du comportement des entreprises du commerce, en termes d'investissement notamment, et le recours aux mesures de soutien ne permettent pas d'homogénéiser les situations de trésorerie des entreprises ayant connu initialement des trajectoires de pertes d'activité différentes. De plus, certains sous-secteurs du commerce restent particulièrement touchés, malgré les mesures de soutien. 87 % des entreprises de l'habillement connaissent un choc de trésorerie négatif avant mesures de soutien, et elles sont encore 81 % après mesures de soutien. Il en est de même pour la vente de chaussures (81 % avant mesures de soutien contre 72 % après).

L'analyse des transitions entre les différentes catégories d'ampleur de chocs de trésorerie permises par le recours aux mesures d'aides montre que les mesures d'aides ont modérément affecté la trésorerie des entreprises les plus touchées : parmi les salariés des entreprises connaissant un choc de trésorerie « important » avant soutien, environ 70 % se trouvent toujours post-soutien dans une entreprise avec un choc « important » de trésorerie et seuls 1,5 % transitent vers une situation excédentaire. Pour les entreprises subissant un choc de trésorerie sans aides moins

important, le recours aux mesures de soutien permet à 22,4 % des salariés de basculer vers une situation excédentaire. Parmi les entreprises excédentaires avant soutien, certaines (représentant 11,8 % des salariés) améliorent leur situation financière grâce aux aides (passage d'une situation d'excédent inférieure à supérieure à 30 jours de chiffre d'affaires).

Ces ordres de grandeur sont comparables à ceux observés dans l'ensemble de l'économie, avec une transition légèrement plus forte des entreprises fortement touchées (70,7 % ne changeant pas de catégorie post-aides contre 76 % dans l'ensemble de l'économie) mais légèrement inférieure pour les entreprises touchées modérément (77,6 % d'immobilité pour les entreprises connaissant des chocs compris entre 0 et 30 jours de chiffre d'affaires avant soutien contre 71 % dans l'ensemble de l'économie).

Tableau 3 : Effet des mesures de soutien dans la transition entre différentes catégories d'ampleur de choc de trésorerie

	Avec mesures de soutien				
	Baisse > 30 jours de chiffre d'affaires	Baisse < 30 jours de chiffre d'affaires	Hausse < 30 jours de chiffre d'affaires	Hausse > 30 jours de chiffre d'affaires	
Sans mesures de soutien					
Baisse > 30 jours de chiffre d'affaires	70,7 %	27,8 %	1,3 %	0,2 %	100 %
Baisse < 30 jours de chiffre d'affaires	0 %	77,6 %	21,8 %	0,6 %	100 %
Hausse < 30 jours de chiffre d'affaires	0 %	0 %	88,2 %	11,8 %	100 %
Hausse > 30 jours de chiffre d'affaires	0 %	0 %	0 %	100 %	100 %

Lecture : Parmi les salariés des entreprises qui auraient subi un choc de trésorerie équivalent à plus de 30 jours de chiffre d'affaires sans mesures de soutien, 27,8 % appartiennent après soutien à des entreprises dont le choc de trésorerie correspond à une baisse de moins de 30 jours de chiffre d'affaires.

Source : Déclarations TVA (DGFIP); Calcul de Bureau et al.

2.3 – Après soutien, plus du tiers des salariés du commerce appartiennent à une entreprise en besoin opérationnel de financement

L'analyse financière peut dépasser la seule notion de choc de trésorerie i.e. d'estimation de la variation de la dette nette des entreprises à l'issue de l'année 2020. Les entreprises connaissant une variation négative de trésorerie peuvent absorber ce choc en utilisant tout ou une partie de leurs liquidités disponibles en début d'exercice. Après avoir absorbé le choc, elles doivent être capables de conserver un montant minimal de liquidités immédiatement mobilisables afin de pouvoir financer leur cycle d'exploitation au moment de la reprise d'activité. Ainsi, le modèle de micro-simulation financière développé évalue le besoin opérationnel de financement, c'est-à-dire le montant additionnel de trésorerie dont chaque entreprise aurait besoin après absorption du choc d'activité pour disposer d'une réserve de liquidité compatible avec la reprise d'un niveau d'activité normal. Dans le modèle, les trois quarts des entreprises connaissant une augmentation de leur dette nette en 2020 se trouvent en situation de besoin opérationnel de financement à la fin de l'année.

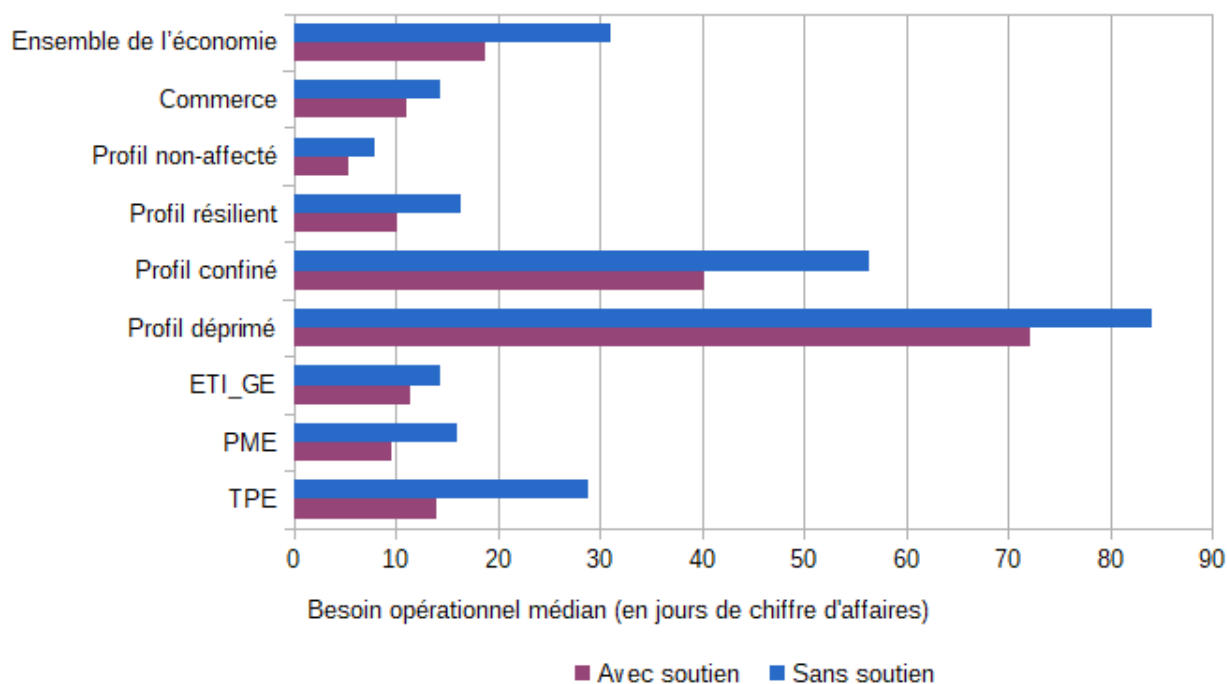
À l'issue de l'année 2020, 25,4 % des entreprises du commerce, regroupant 34,7 % des salariés, ont un besoin opérationnel de financement, après prise en compte des mesures de soutien. Dans l'ensemble de l'économie, 30,7 % des entreprises sont dans cette situation, regroupant 39,5 % des salariés. Le secteur du commerce est légèrement moins affecté que l'ensemble de l'économie. Des disparités existent toutefois au sein du commerce : dans certains secteurs, moins d'un quart des salariés appartiennent à une entreprise ayant un besoin opérationnel de financement après mesures de soutien (supérettes, supermarchés par exemple) tandis que c'est plus de la moitié dans d'autres (commerce de détail de la chaussure, commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé par exemple). La diversité des situations pourrait s'expliquer par les mesures différenciées (« magasins essentiels » par exemple), par une demande moins sensible aux mesures imposées pour certains biens, etc.

Le besoin opérationnel²³ de financement est réduit de 12,2 % par les mesures de soutien (monétaires) dans le commerce, cet effet étant proche de celui de l'ensemble de l'économie (-14,2 %). Pour les entreprises ayant un choc de trésorerie négatif de l'ensemble du secteur du commerce, les mesures de soutien permettent de réduire le besoin opérationnel de financement médian de 14 à 11 jours de chiffre d'affaires. Le commerce est dans une situation moins défavorable que l'ensemble de l'économie, dont le besoin opérationnel de financement médian des entreprises avec un choc de trésorerie négatif s'établit à 19 jours après mesures de soutien.

Par taille d'entreprises, les dispositifs de soutien concourent à une homogénéisation des situations des entreprises du commerce avec un choc de trésorerie négatif. Les TPE (29 jours)²⁴ connaissent avant soutien des besoins opérationnels largement plus importants que les PME et les ETI-GE (16 et 14 jours respectivement), mais elles représentent également les entreprises pour lesquelles les mesures d'aides ont le plus réduit le besoin médian. Ce dernier se réduit à 14 jours, se rapprochant ainsi après mesures de soutien de ceux des PME et ETI-GE (10 et 11 jours respectivement). Par contre, les mesures d'aide ne permettent pas d'homogénéiser les besoins opérationnels de financement des entreprises ayant connu un choc de trésorerie négatif et des trajectoires de pertes d'activité initialement différentes. Avant soutien, les entreprises déprimées ont un besoin opérationnel médian de financement de 84 jours, contre seulement 8 jours pour les entreprises non-affectées. Après mesures de soutien, ces besoins médians s'établissent à 72 et 5 jours respectivement.

De plus, les situations des entreprises avec un choc de trésorerie négatif restent contrastées entre les secteurs au sein du commerce, malgré les mesures d'aide. Certains secteurs présentent un faible besoin opérationnel médian après mesures de soutien (hypermarchés, supermarchés par exemple) tandis que ce besoin s'établit à plus de 15 jours dans d'autres (commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé, commerce de détail de la chaussure par exemple).

Graphique 18 : Besoin opérationnel médian de financement, parmi les entreprises connaissant une variation négative de trésorerie en 2020



Note : les données sont pondérées par les effectifs de l'entreprise.

Lecture : Sans soutien, le besoin opérationnel médian de l'ensemble des entreprises s'établit à 31 jours de chiffre d'affaires.

Source : Déclarations TVA (DGFIP); Calcul de Bureau et al.

²³ Sauf mention contraire, les résultats de besoin opérationnel de financement sont présentés en étant pondérés par les effectifs afin de mieux rendre compte de la distribution des situations de l'ensemble des entreprises plutôt que de la distribution des seules microentreprises, largement majoritaires dans l'échantillon. Un besoin opérationnel médian de 14 jours dans le commerce s'interprète comme la moitié des salariés du commerce sont dans une entreprise ayant un besoin opérationnel d'au moins 14 jours. Par facilité d'écriture, le terme « entreprise » pourra parfois être utilisé en faisant référence à ces résultats pondérés.

²⁴ Sauf mention contraire, les résultats de besoin opérationnel de financement sont présentés en étant pondérés par les effectifs afin de mieux rendre compte de la distribution des situations de l'ensemble des entreprises plutôt que de la distribution des seules microentreprises, largement majoritaires dans l'échantillon. Un besoin opérationnel médian de 29 jours des TPE du commerce s'interprète comme la moitié des salariés sont employés par des TPE dans le commerce ayant un besoin opérationnel d'au moins 29 jours. Par facilité d'écriture, le terme « entreprise » pourra parfois être utilisé en faisant référence à ces résultats pondérés.

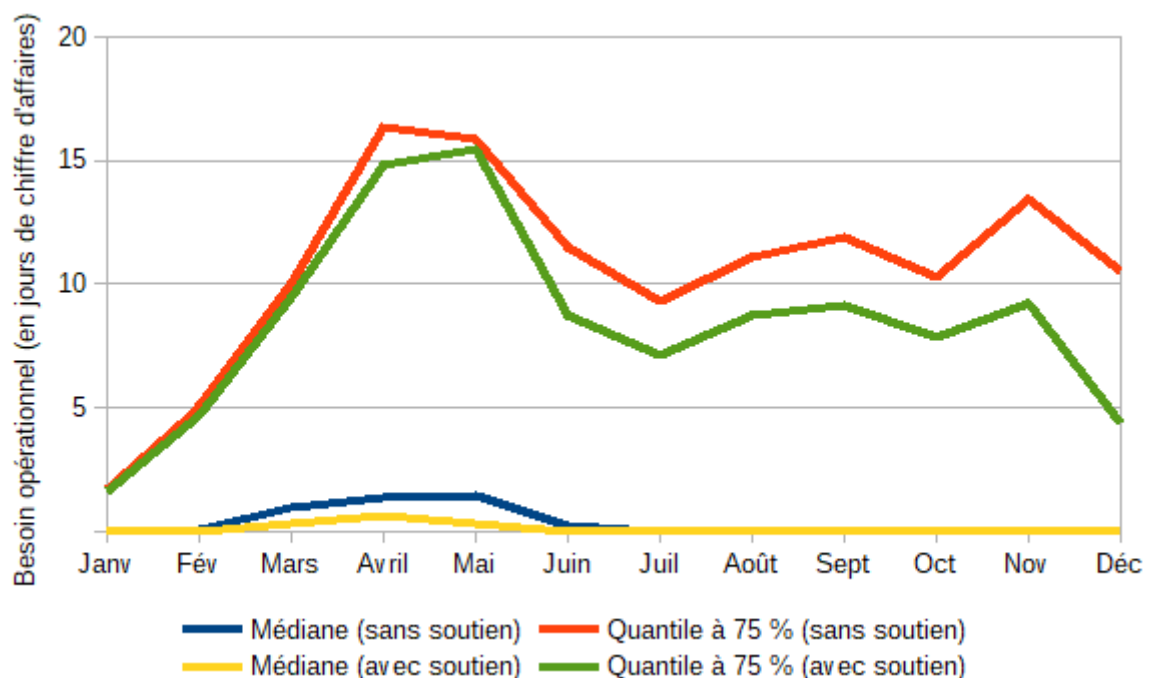
Si l'on se concentre sur le besoin médian de l'ensemble des entreprises, le constat est différent, puisque ce chiffre prend en compte l'ensemble des entreprises du secteur du commerce, même celles n'ayant pas connu de variation de trésorerie négative. Sur l'ensemble du secteur du commerce, au moins la moitié des salariés sont employés dans des entreprises ne formulant pas de besoin d'endettement supplémentaire à la fin de l'année.

Par contre, un quart des salariés sont employés dans une entreprise avec un besoin opérationnel de financement d'au moins 10 jours de chiffre d'affaires sans les mesures de soutien. Ce besoin est réduit de plus de la moitié du fait des seules mesures d'aides, un quart des salariés étant employés dans des entreprises avec un besoin d'au moins 4 jours après leur prise en compte.

Le commerce est dans une situation un peu moins défavorable que l'ensemble de l'économie, où un quart des salariés sont dans une entreprise dont le besoin opérationnel de financement s'élève à plus de 18 jours après mesures de soutien (contre 31 jours sans les mesures de soutien).

De plus, la situation des entreprises du commerce s'est nettement redressée au cours de l'été et au moment des fêtes de la fin de l'année 2020. Notamment, un quart des salariés appartiennent à des entreprises ayant un besoin d'au moins 9 jours environ en juillet, contre 16 jours en mai.

Graphique 19 : Evolution du besoin opérationnel de financement



Note : les données sont pondérées par les effectifs de l'entreprise.

Lecture : En avril 2020, le besoin opérationnel médian de l'ensemble des entreprises du commerce est de 1,4 jours de chiffre d'affaires. En considérant le quantile à 75 % plutôt que la médiane, ce besoin s'élève à 16,4 jours.

Source : Déclarations TVA (DGFIP); Calcul de Bureau et al.

La compréhension fine de la situation financière des entreprises du commerce impose donc de dépasser la seule observation des tendances centrales des distributions des besoins, puisqu'un nombre minoritaire d'entreprises formule des besoins de financement importants.

3 – L'emploi salarié total du commerce croît de 1,9 % au premier semestre 2021

3,6 millions de personnes²⁵ travaillent dans les secteurs commerciaux²⁶. Parmi elles, 3,2 millions sont des salariés.

L'emploi salarié hors intérim du commerce augmente de 1,9 % au cours du premier semestre 2021. Le secteur gagne ainsi 59 400 emplois salariés en six mois et retrouve son niveau d'avant crise. La hausse des effectifs salariés débute dès le premier trimestre (+ 0,5 %) et s'accroît au second (+ 1,4 %). L'emploi salarié commercial augmente cependant moins fortement que celui du tertiaire marchand (hors intérim) qui rebondit au premier semestre de 2,8 %.

L'emploi salarié du **commerce de détail** rebondit nettement, de 2,4 % au premier semestre (+ 44 100 salariés). L'emploi salarié du commerce de gros enregistre une hausse moins forte, de 1,3 % (+ 12 200 salariés). L'emploi salarié du commerce et de la réparation d'automobiles connaît une légère progression, de 0,8 % au premier semestre (+ 3 100 salariés).

L'**intérim** augmente de 1,8 % dans le **commerce** au premier semestre 2021 (+ 1 200 intérimaires), beaucoup moins que dans le tertiaire marchand (+ 5,3 % au premier semestre, soit + 16 300 salariés). Le nombre d'intérimaires du commerce augmente au premier trimestre (+ 2,0 %) avant de légèrement diminuer au second trimestre (- 0,3 %).

Le **commerce de gros** augmente de 4,7 % son recours à l'intérim au premier semestre 2021. L'emploi intérimaire augmente également fortement dans le commerce et la réparation d'automobiles (+ 5,4 %). En revanche, les effectifs intérimaires dans le commerce de détail diminuent (- 2,5 %).

Au premier semestre, l'**emploi salarié total du commerce** (y compris intérim) croît ainsi de 1,9 % (+ 60 600 salariés), moins fortement que celui du tertiaire marchand (+ 2,8 %). La hausse de l'**emploi salarié total** (y compris intérim) atteint 2,4 % dans le commerce de détail, 1,4 % dans le commerce de gros et 0,8 % dans le commerce et la réparation d'automobiles.

Avertissement sur les sources : les sources statistiques exploitées dans ce chapitre sont d'origines diverses et ne sont pas toutes disponibles aux mêmes dates.

Les estimations trimestrielles d'emploi salarié sont élaborées par l'Insee à partir de l'enquête Acemo²⁷ et des déclarations des entreprises aux Urssaf. Elles sont diffusées deux mois et demi après la fin du trimestre. L'emploi intérimaire trimestriel, évalué depuis 2017 à partir de la DSN (déclaration sociale nominative), est publié par le ministère du Travail (Dares) deux mois et demi après la fin du trimestre.

²⁵ En France hors Mayotte

²⁶ Ensemble des établissements classés dans le commerce hors artisanat commercial

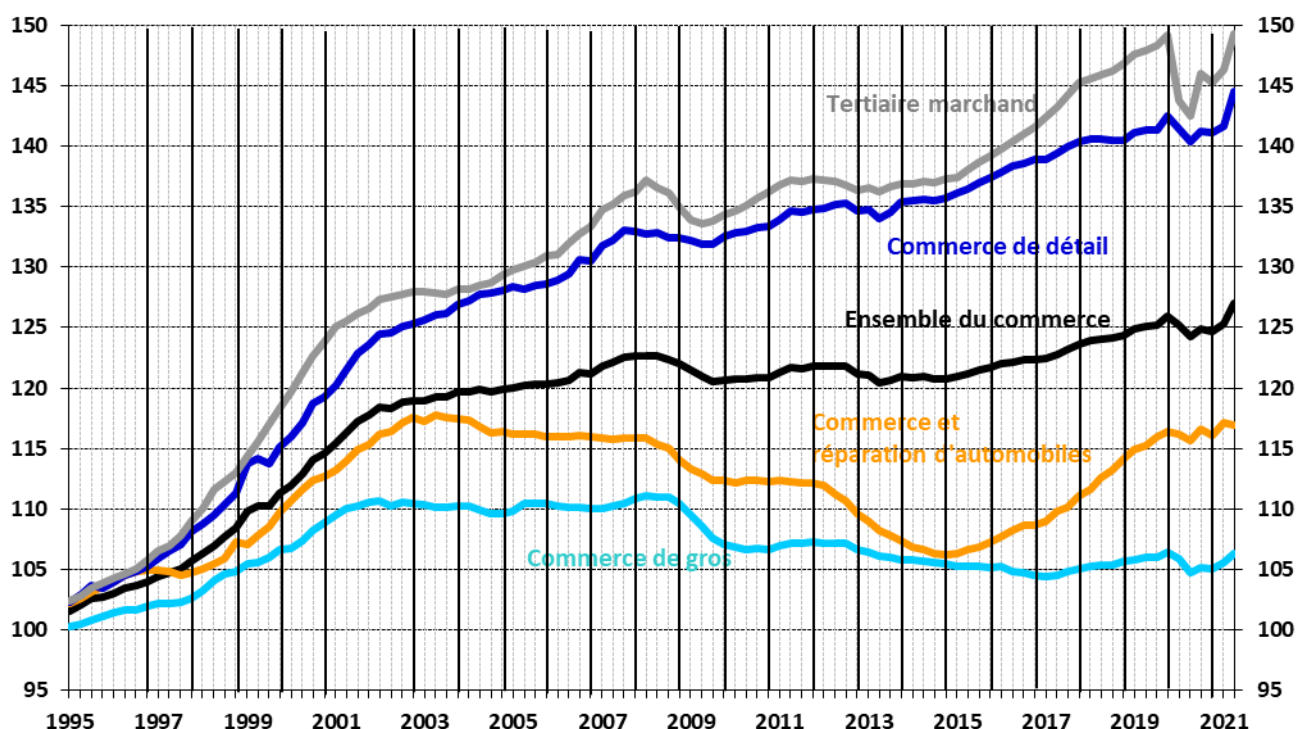
²⁷ Enquête sur l'activité et les conditions de la main-d'œuvre (Ministère du Travail, DARES)

3.1 – Le commerce gagne 59 400 emplois salariés hors intérim au premier semestre 2021

Au cours du premier semestre 2021, l'emploi salarié hors intérim du commerce augmente de 1,9 %. Le secteur gagne ainsi 59 400 emplois salariés en six mois après en avoir perdu 32 200 en 2020 (- 1,0 %), en raison de la crise sanitaire et économique qui a frappé le pays.

L'emploi salarié commercial augmente cependant moins fortement que celui du tertiaire marchand dans son ensemble (hors intérim). Ce dernier croît de 2,8 % en six mois à la fin du premier semestre 2021 et gagne 319 700 emplois, notamment en raison de la hausse de l'emploi salarié dans l'hébergement-restauration (+ 118 200 emplois) et des activités scientifiques et techniques (+ 45 000 emplois). Le secteur de l'hébergement-restauration avait davantage perdu d'emploi en 2020 du fait de la crise sanitaire.

Graphique 20 : Effectif salarié trimestriel dans les secteurs du commerce (base 100 au 1er trimestre 1994)



Champ : France (hors Mayotte)

Source : Insee, estimations d'emploi

Note de lecture : Au premier semestre 2021, l'emploi salarié du commerce est de 45 % supérieur à son niveau du premier trimestre 1994.

L'emploi salarié du commerce de détail augmente nettement, de 2,4 % au premier semestre 2021. Le secteur gagne 44 100 emplois après en avoir perdu 17 900 en 2020 (- 1,0 %) en raison de la crise sanitaire. Cette hausse intervient dès le premier trimestre 2021 (+ 0,3 % et + 6 200 salariés) puis s'amplifie au second (+ 2,1 % et + 37 900 salariés). L'emploi dans ce secteur se situe dorénavant au-delà de son niveau d'avant crise.

L'emploi salarié du commerce de gros augmente – plus modérément – de 1,3 % au premier semestre 2021. Le secteur compte 12 200 salariés de plus en six mois et retrouve son niveau d'avant crise. La hausse débute au premier trimestre (+ 0,6 % et + 5 400 salariés) et s'accroît légèrement au second (+ 0,7 % et + 6 800 salariés).

L'emploi salarié dans le commerce et la réparation d'automobiles augmente de 0,8 % au premier semestre 2021 (+ 3 100 salariés). Cette hausse fait suite à la baisse de l'emploi dans ce secteur en 2020 (- 0,3 % et - 1 100 salariés). La hausse des effectifs a été plus franche que dans les autres secteurs commerciaux au premier trimestre (+ 0,9 % et + 3 700 salariés), avant de fléchir très légèrement au deuxième trimestre (- 0,1 % et - 600 salariés). L'emploi dans le secteur dépasse ainsi légèrement son niveau d'avant crise.

Tableau 4 : Effectifs salariés hors intérim en fin de période (en milliers) et part (en %)

SECTEURS D'ACTIVITE	2017	2018	2019	2020	2021 T2 (p)	Part en 2021 T2 (en %)
Commerce de détail	1 797	1 798	1 824	1 806	1 850	12
Commerce de gros	961	967	975	961	974	6
Commerce et réparation d'automobiles	384	395	403	401	405	2
Total Commerce	3 142	3 160	3 201	3 169	3 228	20
Tertiaire marchand	11 446	11 600	11 805	11 518	11 837	72
Secteurs principalement marchands	15 944	16 144	16 407	16 093	16 455	100

(p) : données provisoires

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, estimations d'emploi

Note de lecture : Au premier semestre 2021, 1,85 million de salariés travaillent dans le commerce de détail.

Les secteurs principalement marchands comprennent l'industrie, la construction et le tertiaire principalement marchand.

Tableau 5 : Effectifs salariés hors intérim, variation en glissement annuel* en fin de période (en % et milliers)

SECTEURS D'ACTIVITE	2017	2018	2019	2020	2021 T2 (p)	Variation T2 2021 (en milliers)
Commerce de détail	1,1	0,1	1,4	-1,0	2,4	44,1
Commerce de gros	0,5	0,6	0,7	-1,3	1,3	12,2
Commerce et réparation d'automobiles	2,3	2,8	1,9	-0,3	0,8	3,1
Total Commerce	1,1	0,6	1,3	-1,0	1,9	59,4
Tertiaire marchand	1,7	1,3	1,8	-2,4	2,8	319,7
Secteurs principalement marchands	1,4	1,3	1,6	-1,9	2,3	362,2

(p) : données provisoires

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, estimations d'emploi

* Glissement semestriel en 2021

Note de lecture : Au premier semestre 2021, l'emploi dans le commerce de détail augmente de 2,4 % par rapport à fin 2020. Entre 2020 et 2019, l'emploi avait chuté de 1,0 %.

Les secteurs principalement marchands comprennent l'industrie, la construction et le tertiaire principalement marchand.

3.2 – L'emploi intérimaire se redresse

À la fin du premier semestre 2021, le commerce emploie 2,1 % de ses salariés en intérim, soit 69 900 intérimaires. Ce recours à l'intérim est modéré comparativement à l'industrie dans laquelle près de 8 % des salariés sont intérimaires. Un peu plus de la moitié des intérimaires du commerce sont employés par le commerce de gros. Le taux de recours plus élevé de ce secteur à l'intérim (3,8 % mi-2021) est lié à la plus forte volatilité de son activité.

Tableau 6 : Nombre d'intérimaires en fin de période (en milliers) et part (en %)

SECTEURS D'ACTIVITE	2017	2018	2019	2020	2021 T2 (p)	Part en 2021 T2 (en %)
Commerce de détail	26	28	27	28	28	4,0
Commerce de gros	40	40	40	37	38	4,5
Commerce et réparation d'automobiles	6,1	5,8	6,0	3,7	3,9	1,0
Total Commerce	72	74	73	69	70	10
Tertiaire marchand	306	307	322	307	324	44
Secteurs principalement marchands	797	767	762	716	732	100

Champ : France hors Mayotte

Source : Dares

Note de lecture : Au premier semestre 2021, le commerce de gros emploie 38 000 intérimaires, soit 4,5 % des intermédiaires des secteurs principalement marchands.

Les secteurs principalement marchands comprennent l'industrie, la construction et le tertiaire principalement marchand.

Tableau 7 : Nombre d'intérimaires, variation en glissement annuel* en fin de période (en % et milliers)

SECTEURS D'ACTIVITE	2017	2018	2019	2020	2021 T2 (p)	Variation en 2021 T2 (en milliers)
Commerce de détail	5,0	6,9	-4,4	6,4	-2,5	-0,7
Commerce de gros	8,7	1,4	0,9	-10	4,7	1,7
Commerce et réparation d'automobiles	10	-5,0	3,2	-39	5,4	0,2
Total Commerce	7	2,9	-0,9	-6,3	1,8	1,2
Tertiaire marchand	19	0,3	5,1	-4,6	5,3	16
Secteurs principalement marchands	18	-3,8	-0,6	-6,0	2,3	17

Champ : France hors Mayotte

Source : Dares

* Glissement semestriel en 2021

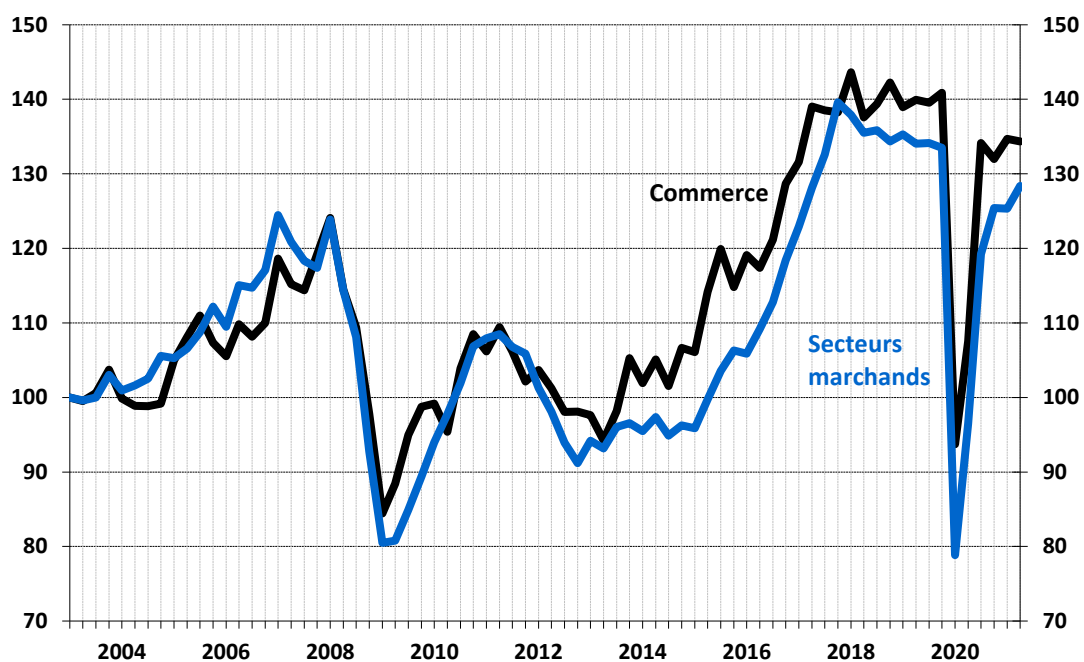
Note de lecture : Au premier semestre 2021, l'intérim dans le commerce et la réparation d'automobiles augmente de 5,4 % par rapport à fin 2020.

Les secteurs principalement marchands comprennent l'industrie, la construction et le tertiaire principalement marchand

L'intérim rebondit de 1,8 % dans le commerce au premier semestre 2021, après deux années consécutives marquées par une réduction, en particulier en 2020. Ce rebond provient du commerce de gros (+ 4,7 % et + 1 700 intérimaires) et du commerce et réparation d'automobiles (+ 5,4 % et + 200 intérimaires). A contrario, le recours à l'intérim a continué de baisser dans le commerce de détail, de 2,5 %, soit une perte de 720 intérimaires.

Au premier trimestre 2020, l'emploi intérimaire du commerce s'est effondré (- 33,5 % par rapport au trimestre précédent) puis s'est rapidement redressé aux deuxième et troisième trimestres, avant de légèrement diminuer au quatrième trimestre 2020. Au deuxième trimestre 2021, il diminue légèrement, de 0,3 %, après une hausse de 2,0 % au premier trimestre. L'emploi intérimaire du commerce se situe toujours en dessous de son niveau d'avant crise.

Graphique 21 : Effectif intérimaire trimestriel (base 100 au 1er trimestre 2003)



Champ : France hors Mayotte
Source : Dares

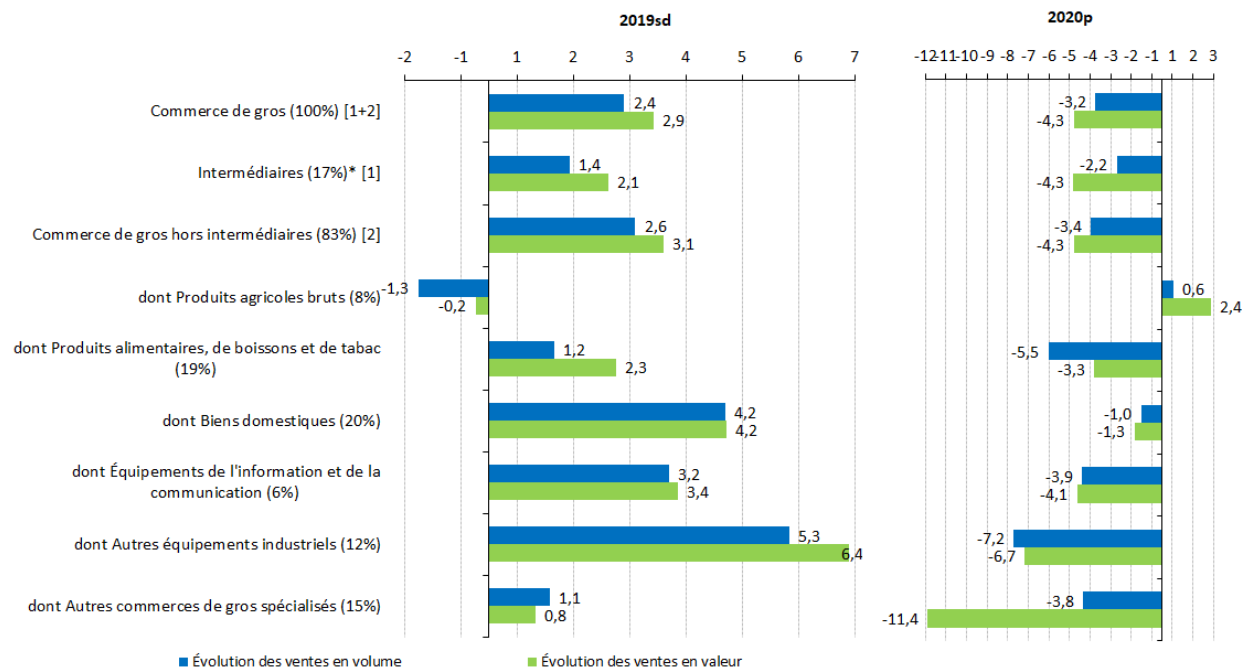
L'emploi salarié total (y compris intérim) rebondit ainsi de 1,9 % au 30 juin 2021 (+ 60 600 salariés et intérimaires) dans le commerce et de 2,8 % (335 700 salariés et intérimaires) dans le tertiaire marchand.

CHAPITRE II : ÉCLAIRAGES SECTORIELS

Avertissement : À titre exceptionnel, dans le rapport de décembre 2021, cette partie n'exploite pas les données disponibles dans l'enquête sectorielle annuelle (ESA) 2019. Ainsi, le chiffrage de l'activité 2019 et 2020 demeure identique au chiffrage communiqué en juillet 2021 et fondé sur les données de l'ESA 2018 actualisées par les déclarations mensuelles de chiffre d'affaires.

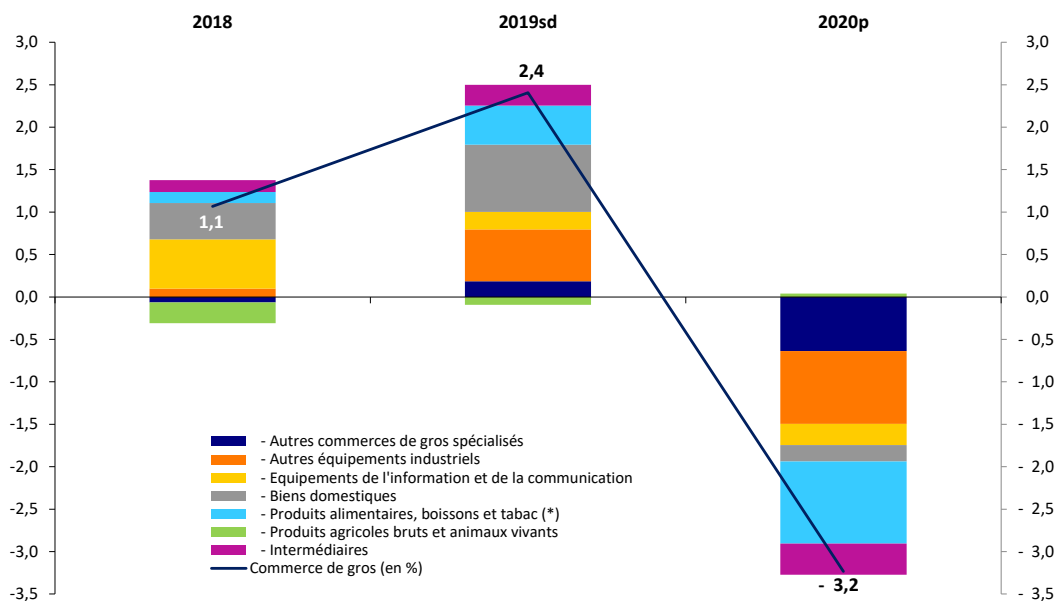
1 – Commerce de gros

Graphique 1 : Ventes du commerce de gros, évolutions en 2019 et 2020 (en %)



Source : Insee - Comptes du commerce
Lecture : (p) provisoire – (sd) semi-définitif

Graphique 2 : Ventes du commerce de gros, contributions à l'évolution en volume (en points)



Source : Insee - Comptes du commerce
Lecture : (p) provisoire – (*) Le commerce de gros non spécialisé a été inclus avec le C.G. de produits alim., de boissons et de tabac pour le calcul des contributions.

Tableau 1 : Ventes de marchandises du commerce de gros H.T.

Secteurs	Evolution en volume (en %)			Evolution en valeur (en %)			Montant 2020p	
	2018	2019sd	2020p	2018	2019sd	2020p	en Md€	en %
C.G. de produits agricoles bruts	-3,2	-1,3	0,6	0,2	-0,2	2,4	60,3	7,7
Céréales, tabac non manufacturé, semences et aliments pour le bétail	-3,8	-2,3	-2,6	1,5	-2,0	0,3	43,1	5,5
Autres produits (1)	-1,4	1,6	9,0	-3,3	5,0	8,1	17,2	2,2
C.G. de produits alimentaires, de boissons et de tabac	0,6	1,2	-5,5	1,9	2,3	-3,3	150,8	19,1
Produits frais (2)	-0,9	1,4	-3,3	2,4	3,9	-0,6	67,8	8,6
Boissons (alcoolisées ou non)	2,4	-1,6	-11,4	3,4	0,7	-11,0	25,3	3,2
Autres produits (3)	1,3	2,2	-5,3	0,7	1,2	-2,8	57,8	7,3
C.G. de biens domestiques	2,2	4,2	-1,0	2,0	4,2	-1,3	154,8	19,6
Produits pharmaceutiques	2,5	4,5	4,5	2,3	3,6	3,1	67,5	8,6
Autres produits (4)	2,1	4,0	-4,9	1,8	4,7	-4,5	87,4	11,1
C.G. d'équipements de l'information et de la communication	9,4	3,2	-3,9	8,6	3,4	-4,1	51,0	6,5
Ordinateurs, équipements informatiques périphériques et logiciels	11,4	4,2	-3,4	11,1	5,3	-3,3	34,3	4,4
Composants et équipements électroniques et télécommunication	5,9	1,2	-4,8	4,1	-0,4	-5,8	16,7	2,1
C.G. d'autres équipements industriels	0,8	5,3	-7,2	1,7	6,4	-6,7	91,2	11,6
Équipements de bureau (5)	2,5	-0,3	-9,9	3,3	1,0	-9,7	3,5	0,4
Matériel électrique	-1,0	9,1	-4,6	-1,0	9,2	-4,2	20,7	2,6
Autres équipements (6)	1,3	4,6	-7,9	2,5	5,9	-7,3	67,1	8,5
Autres C.G. spécialisés	-0,4	1,1	-3,8	7,3	0,8	-11,4	121,9	15,5
Combustibles et produits annexes	-0,9	-0,1	-8,8	16,3	0,1	-24,1	36,2	4,6
Produits pour l'installation de l'habitat et de la construction (7)	1,0	2,8	-2,1	2,7	4,5	-1,8	52,9	6,7
Autres produits (8)	-1,8	0,3	0,2	3,5	-3,4	-8,9	32,8	4,2
Commerce de gros hors intermédiaires (9)	1,1	2,6	-3,4	3,3	3,1	-4,3	656,3	83,3
Intermédiaires du commerce	0,8	1,4	-2,2	5,8	2,1	-4,3	131,6	16,7
dont centrales d'achats	2,0	1,5	-2,6	7,2	2,2	-4,6	114,8	14,6
Commerce de gros et intermédiaires	1,1	2,4	-3,2	3,7	2,9	-4,3	788,0	100,0

1) Fleurs et plantes, animaux vivants, cuirs et peaux.

(2) Fruits et légumes, viandes et produits à base de viande, produits laitiers, œufs, huiles, poissons, crustacés et mollusques.

(3) Sucre, chocolat, confiserie, café, thé, cacao, épices, produits surgelés, tabac manufacturé...

(4) Textile, habillement, chaussure, électroménager, vaisselle, verrerie, parfumerie, meubles, tapis, appareils d'éclairage, horlogerie, bijouterie...

(5) Mobilier de bureau, autres machines et équipements de bureau.

(6) pour l'industrie, l'agriculture, le commerce et les services.

(7) Bois, matériaux de construction, appareils sanitaires, quincaillerie, fournitures pour plomberie et chauffage...

(8) Minerais, métaux, produits chimiques...

(9) Le commerce de gros non spécialisé n'apparaît pas dans ce tableau

(p) provisoire, (sd) semi-définitif

Source : Insee – Comptes du commerce.

1.1 – La clientèle intérieure du commerce de gros : principalement des industriels et des détaillants

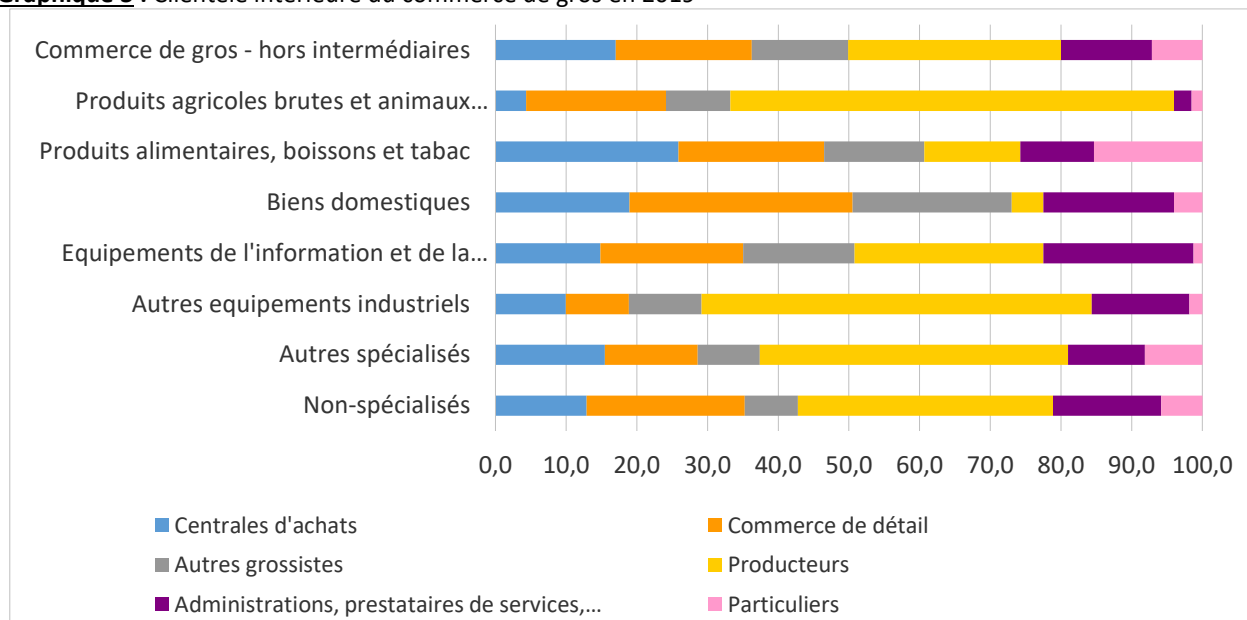
En 2019, sur le marché intérieur, l'activité des grossistes (hors centrales d'achats et intermédiaires du commerce) est orientée pour 30,1 % de leur chiffre d'affaires vers l'approvisionnement des producteurs (industriels, artisans et agriculteurs) et à hauteur de 19,3 % vers le commerce de détail. Vient ensuite la redistribution des marchandises vers les centrales d'achats (17,0 %). Les autres clients professionnels (administrations, prestataires de services, ...) comptent pour 12,9 % et les autres grossistes pour 13,6 %. Enfin, l'activité des grossistes est tournée à hauteur de 7,1 % vers les particuliers.

Les grossistes en produits agricoles (céréales, animaux vivants, cuirs et peaux) et les grossistes en autres équipements industriels (hormis mobilier, machines et équipements de bureau) sont très fortement dépendants des commandes des producteurs (respectivement 62,8 % et 55,2 % de leur chiffre d'affaires). C'est aussi le cas, dans une moindre mesure, des autres grossistes spécialisés (hormis combustibles) et des grossistes non spécialisés.

Les entreprises du commerce de gros qui vendent leurs produits à d'autres grossistes ou à des centrales d'achats sont principalement spécialisées dans les biens de consommation (biens domestiques pour 41,2 % et produits alimentaires et boissons pour 40,1 %), ainsi que dans les équipements de l'information et de la communication pour 30,6 %.

Les entreprises spécialisées dans les biens domestiques sont celles où la clientèle du commerce de détail est la plus significative : 31,8 %. À l'opposé, la clientèle du commerce de détail est plus faible pour les autres équipements industriels, à savoir 8,9 %.

Graphique 3 : Clientèle intérieure du commerce de gros en 2019



Source : Insee – Comptes du commerce.

Encadré 1 : Principes d'évaluation et révision des ventes de marchandises des secteurs du commerce de gros

Principes d'évaluation

Les résultats de l'activité des entreprises (ici, des unités légales) du commerce de gros sont présentés en les classant selon leur activité principale. Aussi, les évolutions économiques subissent les à-coups des modifications de structure mettant en jeu des entreprises de secteurs différents ou qui changent de secteur d'une année à l'autre, notamment lors de restructurations.

Exceptionnellement, les résultats de l'année n'ont pas été actualisés depuis la parution du rapport de juin 2021. Les résultats de l'année 2018, définitifs, sont basés sur l'exploitation du système d'information sur la statistique d'entreprise Esane. Ceux de 2020, estimés, s'appuient sur les résultats semi-définitifs 2019, eux-mêmes fondés sur les résultats définitifs de 2018, et ont été obtenus à partir des indices de chiffres d'affaires calculés par l'Insee²⁸.

Les évolutions présentées pour 2020 sont susceptibles d'être révisées. Elles sont issues des évolutions d'indices de chiffres d'affaires mensuels par secteur d'activité calculées par l'Insee à partir des déclarations CA3 que remplissent les grossistes pour le paiement de la TVA. Par construction, ces indices ne prennent que partiellement en compte les changements sectoriels. À partir des évolutions de chiffre d'affaires, on détermine une évolution des ventes de marchandises par l'application d'un taux de vente (ventes de marchandises/chiffre d'affaires). Ce taux de vente est susceptible d'évoluer, en fonction d'informations annexes disponibles. L'évolution des ventes ne suit donc pas nécessairement celle du chiffre d'affaires.

Révision de l'évolution des ventes de marchandises des secteurs du commerce de gros (hors intermédiaires) (données provisoires et révisées)

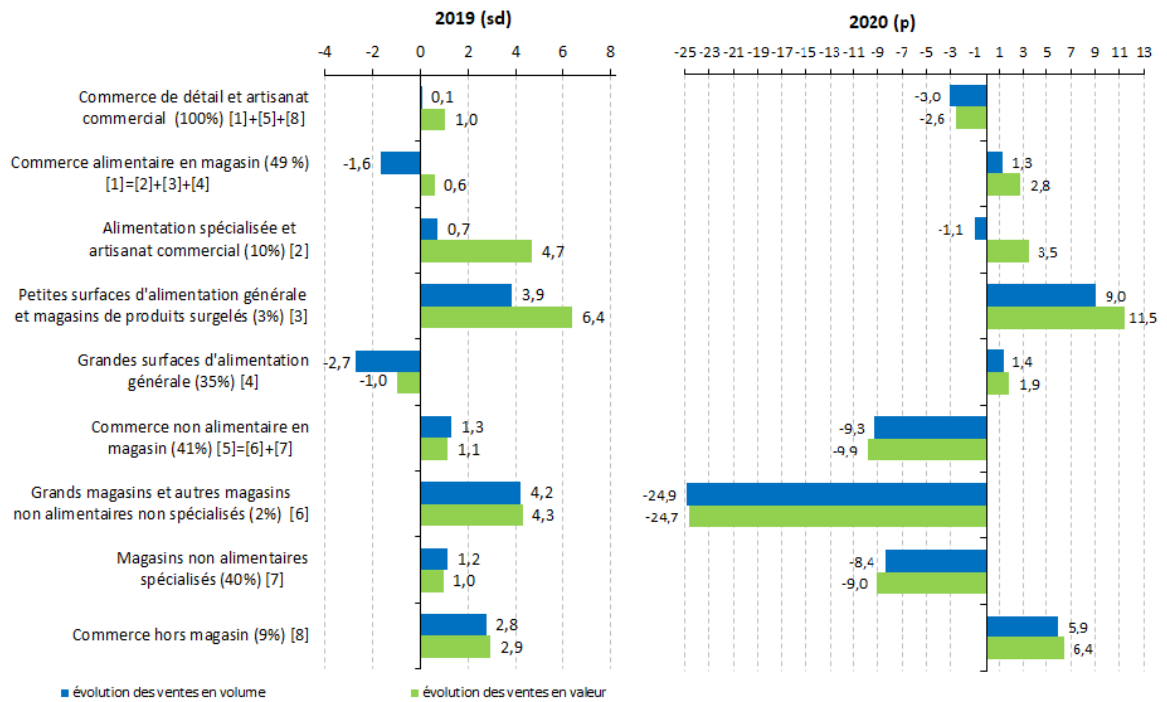
	Dates de publication des rapports	En volume								En valeur					
		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
base 2014	décembre 2021						+ 2,6 (sd)	- 3,4 (p)						+ 3,1 (sd)	- 4,3 (p)
	juin 2021						+ 2,6 (sd)	- 3,4 (p)						+ 3,1 (sd)	- 4,3 (p)
	décembre 2020					+ 1,1 (def)	+ 2,6 (p)					+ 3,3 (def)	+ 3,1 (p)		
	juin 2020					+ 2,0 (sd)	+ 2,6 (p)					+ 4,1 (sd)	+ 3,1 (p)		
	décembre 2019				+ 1,4 (def)	+ 2,0 (p)						+ 3,5 (def)	+ 4,1 (p)		
	juin 2019				+ 2,1 (sd)	+ 2,0 (p)						+ 4,1 (sd)	+ 4,1 (p)		
	décembre 2018			+ 3,6 (def)	+ 2,4 (p)						+ 1,9 (def)	+ 4,1 (p)			
	juin 2018	+ 1,5 (r)	+ 0,9 (r)	+ 1,9 (sd)	+ 2,4 (p)				- 1,0	- 0,6	+ 0,2 (sd)	+ 4,2 (p)			
base 2010	décembre 2017		+ 0,9 (def)	+ 1,9 (p)							- 0,6 (def)	+ 0,3 (p)			
	juin 2017		+ 0,8 (sd)	+ 1,9 (p)							- 0,8 (sd)	+ 0,2 (p)			
	décembre 2016	+ 1,1 (def)	+ 0,7 (p)							- 1,0 (def)	- 0,8 (p)				
	juin 2016	+ 0,8 (sd)	+ 0,6 (p)							- 1,3 (sd)	- 0,9 (p)				
	décembre 2015	+ 0,3 (p)								- 1,7 (p)					
	juin 2015	+ 0,3 (p)								- 1,7 (p)					

(def) données devenues définitives (r) données révisées suite au changement de base (sd) données semi-définitives (p) données provisoires
Source Insee - Comptes du commerce

²⁸ <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1354>

2 – Commerce de détail

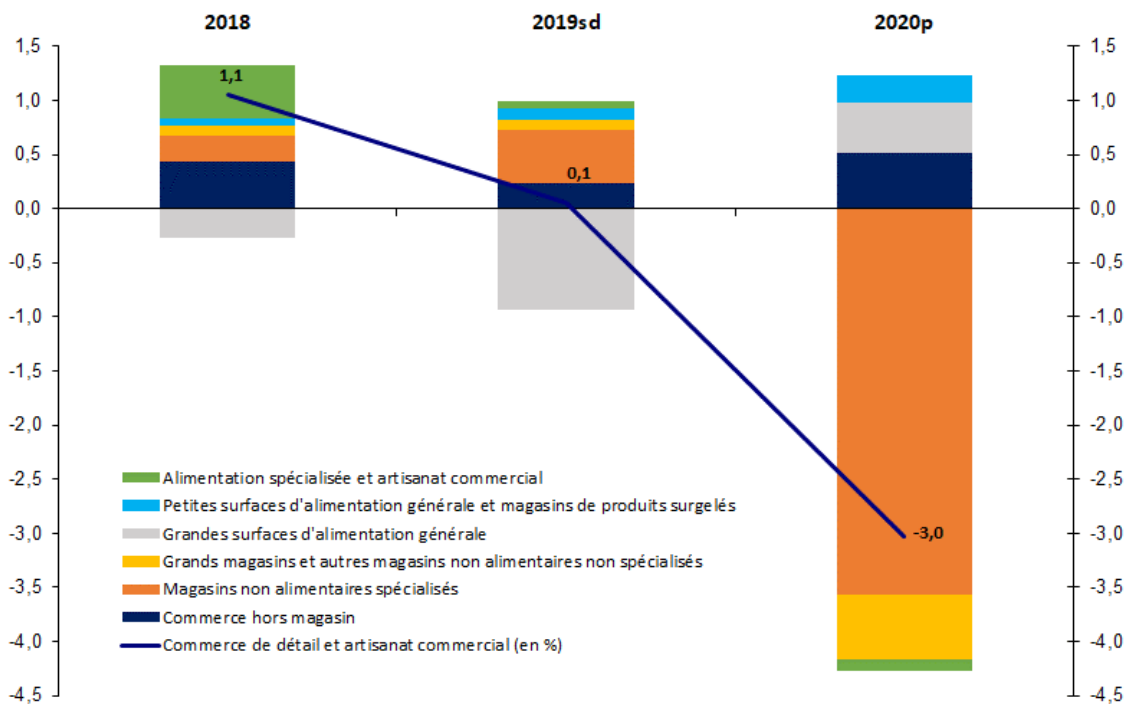
Graphique 4 : Ventes du commerce de détail, évolutions en 2019 et 2020 (en %)



(p) provisoire, (sd) semi-définitif

Source : Insee - Comptes du commerce

Graphique 5 : Ventes du commerce de détail, contributions à l'évolution en volume (en points)



(p) provisoire, (sd) semi-définitif

Source : Insee - Comptes du commerce

Tableau 2 : Ventes du commerce de détail et de l'artisanat à caractère commercial T.T.C.

Formes de vente	Évolution en volume (en %)			Évolution en valeur (en %)			Montant 2020p	
	2018	2019sd	2020p	2018	2019sd	2020p	en Md€	en %
ENSEMBLE DU COMMERCE EN MAGASIN	0,7	-0,2	-3,9	2,7	0,9	-3,4	466,4	90,6
ENSEMBLE du commerce alimentaire en magasin	0,6	-1,6	1,3	3,5	0,6	2,8	252,8	49,1
Alimentation spécialisée et artisanat commercial¹	5,6	0,7	-1,1	10,2	4,7	3,5	54,0	10,5
Boulangeries-pâtisseries	1,8	3,9	-5,4	3,4	5,7	-4,5	14,3	2,8
Boucheries-charcuteries	6,3	-0,9	5,2	7,7	1,6	8,4	9,1	1,8
Autres magasins d'alimentation spécialisée	7,6	-0,5	-0,6	14,8	5,1	6,2	30,6	5,9
Petites surfaces d'alimentation générale et magasins de produits surgelés	2,4	3,9	9,0	5,0	6,4	11,5	16,6	3,2
Grandes surfaces d'alimentation générale	-0,8	-2,7	1,4	1,7	-1,0	1,9	182,1	35,4
ENSEMBLE du commerce non alimentaire en magasin	0,7	1,3	-9,3	1,8	1,1	-9,9	213,6	41,5
Grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés	4,2	4,2	-24,9	4,7	4,3	-24,7	9,4	1,8
Magasins non alimentaires spécialisés (yc. pharmacie)	0,6	1,2	-8,4	1,6	1,0	-9,0	204,3	39,7
Carburants	-2,6	-4,1	-17,9	9,5	-3,7	-25,9	13,0	2,5
Technologie de l'information et de la communication	11,2	6,8	-6,7	7,1	1,1	-9,6	8,2	1,6
Équipement du foyer	0,3	2,6	0,9	-0,2	1,9	1,1	52,3	10,2
Culture, loisirs	-2,0	-0,1	-14,9	1,4	2,6	-11,8	21,8	4,2
Autres commerce de détail en magasin spécialisé	0,9	1,2	-9,8	0,9	1,0	-10,3	108,9	21,2
Habillement-chaussures	-2,8	0,0	-21,6	-2,6	-0,5	-22,0	28,7	5,6
Autres équip. de la personne	1,0	3,2	-17,6	1,4	3,4	-17,0	18,0	3,5
Pharmacies, articles médic. et orthopédiques	3,2	0,8	3,6	0,9	0,2	2,9	39,4	7,6
Autres magasins spécialisés	3,0	1,8	-6,2	6,5	2,4	-7,6	22,8	4,4
ENSEMBLE DU COMMERCE HORS MAGASIN	5,2	2,8	5,9	5,4	2,9	6,4	48,5	9,4
Commerce sur éventaire ou marché	3,0	1,2	-3,9	5,4	3,5	-0,8	6,2	1,2
Ventes à distance et autres formes de commerce ²	5,5	3,0	7,5	5,4	2,8	7,5	42,3	8,2
ENSEMBLE COMMERCE DE DETAIL ET ARTISANAT COMMERCIAL	1,1	0,1	-3,0	2,9	1,0	-2,6	514,9	100,0
<i>dont : activités artisanales</i>	1,2	3,3	-5,5	2,8	5,1	-4,4	15,8	3,1
<i>dont : commerce de détail (hors pharmacies³) et artisanat commercial</i>	0,9	0,0	-3,6	3,0	1,1	-3,0	475,6	92,4

Source : Insee - Comptes du commerce

(1) boulangeries, pâtisseries, charcuteries

(2) hors pharmacies : hors pharmacies et commerces d'articles médicaux et orthopédiques

p : provisoire, sd : semi-définitif

Technologies de l'information et de la communication : ordinateurs, unités périphériques, logiciels, matériel de télécommunication, matériels audio et vidéo**Équipement du foyer** : textile, quincaillerie, bricolage, revêtements de sols et murs, appareils électroménagers, meubles, autres équipements du foyer**Culture, loisirs** : livres, journaux et papeterie, enregistrements musicaux et vidéo, articles de sport, jeux et jouets**Autres équipements de la personne** : parfumerie et produits de beauté, optique, maroquinerie-articles de voyage, horlogerie-bijouterie**Autres magasins spécialisés** : charbons et combustibles, biens d'occasion en magasins, autres commerces de détail spécialisés divers, plantes et animaux de compagnie...

Encadré 2 : Évaluation et révisions des ventes au détail

Le calcul des ventes au détail par forme de vente s'appuie sur la réconciliation de deux sources : la consommation commercialisable des ménages et les chiffres d'affaires des secteurs commerciaux. Celles-ci sont donc sensibles aux révisions de la consommation commercialisable d'une part, et aux changements de secteur des entreprises d'une année à l'autre, notamment lors des restructurations.

L'évolution des ventes au détail présentée sur l'année 2020 est provisoire. Elle est issue de la version provisoire de la consommation commercialisable et des évolutions d'indices de chiffres d'affaires mensuels par secteur d'activité calculés par l'Insee à partir des déclarations des entreprises pour le paiement de la TVA.

Les résultats de l'année 2018, définitifs, sont basés sur la version définitive de la consommation commercialisable et sur l'exploitation du système d'information sur la statistique d'entreprise Esane.

Exceptionnellement pour le rapport de décembre 2021, les résultats de l'année 2019 n'ont pas été actualisés, ce sont toujours les résultats semi-définitifs.

Évolution des ventes au détail des secteurs du commerce de détail et artisanat à caractère commercial

	Dates de publication des rapports	En volume								En valeur					
		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
base 2014	décembre 2021						+ 0,1 (sd)	- 3,0 (p)						+ 1,0 (sd)	- 2,6 (p)
	juin 2021						+ 0,1 (sd)	- 3,0 (p)						+ 1,0 (sd)	- 2,6 (p)
	décembre 2020					+ 1,1 (def)	+ 0,0 (p)					+ 2,9 (def)	+ 0,8 (p)		
	juin 2020					+ 0,4 (sd)	+ 0,3 (p)					+ 2,2 (sd)	+ 1,1 (p)		
	décembre 2019				+ 1,4 (def)	+ 0,2 (p)						+ 2,2 (def)	+ 1,9 (p)		
	juin 2019				+ 1,3 (sd)	+ 0,3 (p)						+ 2,0 (sd)	+ 2,1 (p)		
	décembre 2018			+ 1,6 (def)	+ 1,2 (p)							+ 1,1 (def)	+ 2,0 (p)		
	juin 2018	+ 0,8	+ 1,5 (def)	+ 1,4 (sd)	+ 1,2 (p)				- 0,3	+ 0,1 (def)	+ 0,9 (sd)	+ 2,0 (p)			
base 2010	décembre 2017		+ 2,3 (def)	+ 1,5 (p)						+ 1,0 (def)	+ 0,9 (p)				
	juin 2017		+ 1,7 (sd)	+ 1,2 (p)						+ 0,3 (sd)	+ 0,7 (p)				
	décembre 2016	+ 0,8 (def)	+ 1,8 (p)						- 0,3 (def)	+ 0,4 (p)					
	juin 2016	+ 0,9 (sd)	+ 1,8 (p)						- 0,3 (sd)	+ 0,3 (p)					
	décembre 2015	+ 0,7 (p)								- 0,5 (p)					
	juin 2015	+ 0,8 (p)								- 0,4 (p)					

(def) données définitives (sd) données semi-définitives (p) données provisoires

2.1 – L'équipement commercial du commerce de détail : un magasin de plus de 400 m² sur deux dans l'alimentaire non spécialisé ou l'équipement du foyer

En moyenne en 2019, les magasins du commerce de détail (y compris artisanat commercial) disposent d'une surface commerciale de 293 m². La grande majorité d'entre eux (66 %) ont une surface de moins de 120 m². Seuls 12 % ont une surface supérieure ou égale à 400 m². La moitié des magasins dépasse les 400 m² pour ceux appartenant au secteur « Grands magasins et bazars », 35 % lorsqu'ils appartiennent à l'alimentation non spécialisée et 33 % pour l'équipement du foyer. Les surfaces de très grande taille (2 500 m² ou plus) représentent 2 % des magasins du commerce. Parmi les très grandes surfaces, 39 % sont des magasins en alimentaire non spécialisé (hypermarchés) et 31 % des magasins d'équipement du foyer (quincailleries, meubles etc.). Parmi ces magasins d'au moins 2 500 m², 14 % sont des commerces d'autres produits non alimentaires. Cette catégorie comprend les jardineries-animaleries qui nécessitent aussi beaucoup d'espaces.

Selon la tranche de surface, la répartition sectorielle est différente. Parmi les magasins de moins de 400 m², 17 % appartiennent à l'habillement-chaussure, 15 % à l'alimentation en magasin spécialisé et 14 % à l'artisanat commercial. Pour ceux de 400 m² ou plus, il existe davantage de concentration puisque plus d'un magasin sur deux se situe dans l'alimentation en magasin non spécialisé ou dans l'équipement du foyer. Parmi ces magasins d'au moins 400 m², 15 % appartiennent aussi à l'habillement-chaussure où l'espace nécessaire n'est pas forcément très important au regard des produits vendus.

Entre 2018 et 2019, le poids des grandes surfaces commerciales dans le parc de magasins progresse légèrement dans l'ensemble du commerce de détail (+ 1 point). Le poids des magasins de plus de 400 m² augmente davantage dans le secteur grands magasins et bazars (+ 6 points), et ce, depuis plusieurs années. Cette hausse s'explique, en partie, par une expansion rapide de certaines grandes enseignes spécialisées dans le hard-discount non-alimentaire. La part des magasins de plus de 400 m² progresse aussi de manière significative dans l'équipement du foyer (+ 5 points).

En 2019, 90 % des commerces de détail n'ont qu'un seul magasin. 19 % des commerces d'habillement-chaussure possèdent au moins deux magasins. Cette proportion atteint ensuite 17 % pour l'artisanat commercial et 13 % pour les commerces de carburant. Dans l'équipement de la personne (articles de voyages, maroquinerie, joaillerie, parfum etc.), 12 % des commerces détiennent aussi au moins deux magasins.

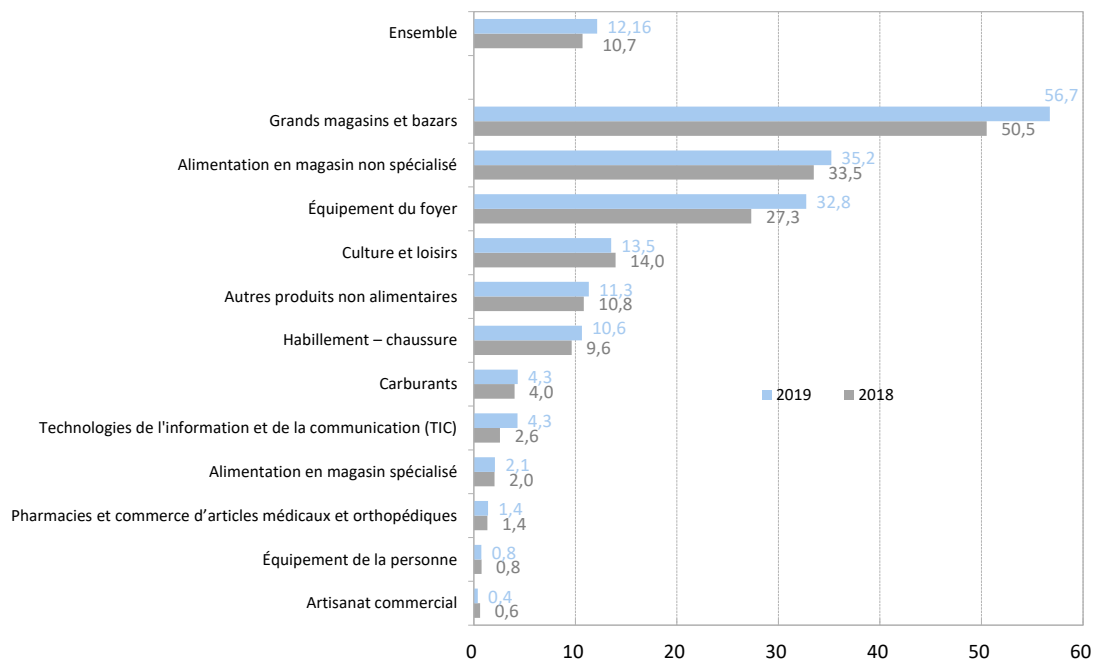
Parmi les détaillants comptant au moins 10 magasins, 41 % se situent dans l'habillement-chaussure. Pour les commerces ne comptant qu'un seul magasin, 18 % se situent dans l'alimentation en magasin spécialisé et 14 % dans les autres produits non alimentaires (jardineries-animaleries, biens d'occasion etc.).

Tableau 3 : Répartition des magasins des entreprises du commerce de détail et de l'artisanat commercial par tranche de surface

Secteurs d'activité	En %
Prédominance alimentaire en magasins	100
Moins de 120 m ²	71
De 120 m ² à moins de 400 m ²	18
De 400 m ² à moins de 2500 m ²	9
2500 m ² et plus	2
Non alimentaire en magasins hors carburants	100
Moins de 120 m ²	63
De 120 m ² à moins de 400 m ²	24
De 400 m ² à moins de 2500 m ²	11
2500 m ² et plus	2
Carburants	100
Moins de 120 m ²	72
Plus de 120 m ²	28
Ensemble du commerce	100
Moins de 120 m ²	66
De 120 m ² à moins de 400 m ²	22
De 400 m ² à moins de 2500 m ²	10
2500 m ² et plus	2

Source : Insee - Enquête sectorielle annuelle sur le commerce en 2019.

Graphique 6 : Poids des magasins de 400 m² ou plus par secteur d'activité en 2019 et 2018 (en %)



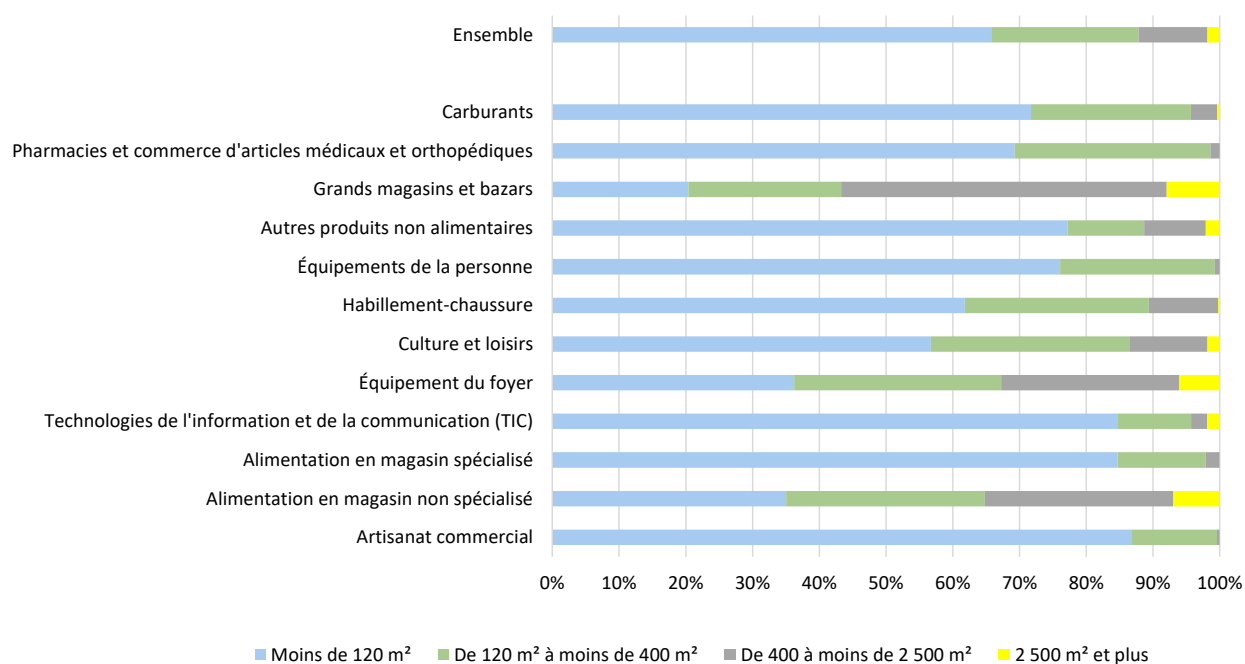
Note de lecture : en 2019, 32,8 % des magasins du secteur de l'équipement du foyer sont des magasins de 400 m² ou plus, contre 27,3 % en 2018.

Tableau 4 : Répartition des magasins par taille et secteur d'activité en 2019 (en %)

	Magasin de moins de 400 m ²	Magasin de 400 m ² ou plus
Artisanat commercial	13,6	0,4
Alimentation en magasin non spécialisé	7,6	29,9
Alimentation en magasin spécialisé	15,2	2,3
Technologies de l'information et de la communication (TIC)	1,3	0,4
Équipement du foyer	7,1	25,1
Culture et loisirs	6,6	7,5
Habillement-chaussure	17,2	14,8
Équipement de la personne	8,3	0,5
Autres produits non alimentaires	12,3	11,4
Grands magasins et bazars	0,7	6,5
Pharmacies et commerce d'articles médicaux et orthopédiques	9,0	0,9
Carburants	1,0	0,3
Ensemble du commerce de détail (y compris artisanat commercial)	100	100

Source : Insee - Enquête sectorielle annuelle sur le commerce en 2019.

Graphique 7 : Répartition des magasins selon leur surface par secteur dans le commerce de détail en 2019 (en %)



Source : Insee - Enquête sectorielle annuelle sur le commerce en 2019.

Tableau 5 : Répartition des entreprises dans le commerce de détail selon leur nombre de magasins en 2019 (en %)

	1 magasin	2 à 9 magasins	10 magasins et plus	Ensemble des magasins
Artisanat commercial	11,4	26,3	1,5	12,6
Alimentation en magasin non spécialisé	11,1	2,7	9,1	10,4
Alimentation en magasin spécialisé	17,7	8,4	5,1	16,9
Technologies de l'information et de la communication (TIC)	1,2	0,7	1,4	1,1
Équipement du foyer	9,7	10,2	9,3	9,7
Culture et loisirs	6,2	5,5	2,9	6,1
Habillement-chaussure	10,2	24,6	40,5	11,5
Équipements de la personne	6,4	9,0	13,1	6,6
Autres produits non alimentaires	13,9	7,3	13,0	13,3
Grands magasins et bazars	1,2	0,2	1,8	1,1
Pharmacies et commerce d'articles médicaux et orthopédiques	10,4	3,9	1,2	9,9
Carburants	0,7	1,1	1,1	0,7
Commerce de détail	100	100	100	100

Note de lecture : Parmi les entreprises possédant au moins 10 magasins dans le commerce de détail, 40,5 % se situent dans le secteur de l'habillement-chaussure.

Source : Insee - Enquête sectorielle annuelle sur le commerce en 2019.

2.2 – L'équipement commercial dans le grand commerce non alimentaire

Encadré 3 : Définition du grand commerce non alimentaire

Le grand commerce non alimentaire est défini²⁹ comme l'ensemble des sociétés³⁰ dont l'activité principale relève du commerce non alimentaire en magasin spécialisé (NAF 474, 475, 476, 477 hors commerces de produits pharmaceutiques, de combustibles et de biens d'occasion) ainsi que les grands magasins et autres commerces de détail en magasin non spécialisé (4719A et 4719B) répondant à l'une des 3 conditions suivantes :- employer 100 salariés ou plus ;

- employer 50 salariés ou plus, et :

soit exploiter 10 magasins ou plus

soit exploiter au moins un magasin de 2 500 m² et plus de surface de vente.

Le grand commerce non alimentaire prend également en compte le commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés (479), dans lequel le commerce électronique occupe une place de plus en plus grande. On prend ici comme seul critère d'appartenance au grand commerce le fait d'employer 50 salariés ou plus.

En 2019, une société du grand commerce non alimentaire compte, en moyenne, 60 magasins. Ces sociétés disposent de réseaux de magasins plus vastes lorsqu'elles sont spécialisées dans l'habillement-chaussure (86 magasins par unité légale), le secteur des technologies de l'information et de la communication ou TIC (64 magasins par unité légale) ou l'équipement de la personne (64 magasins par unité légale).

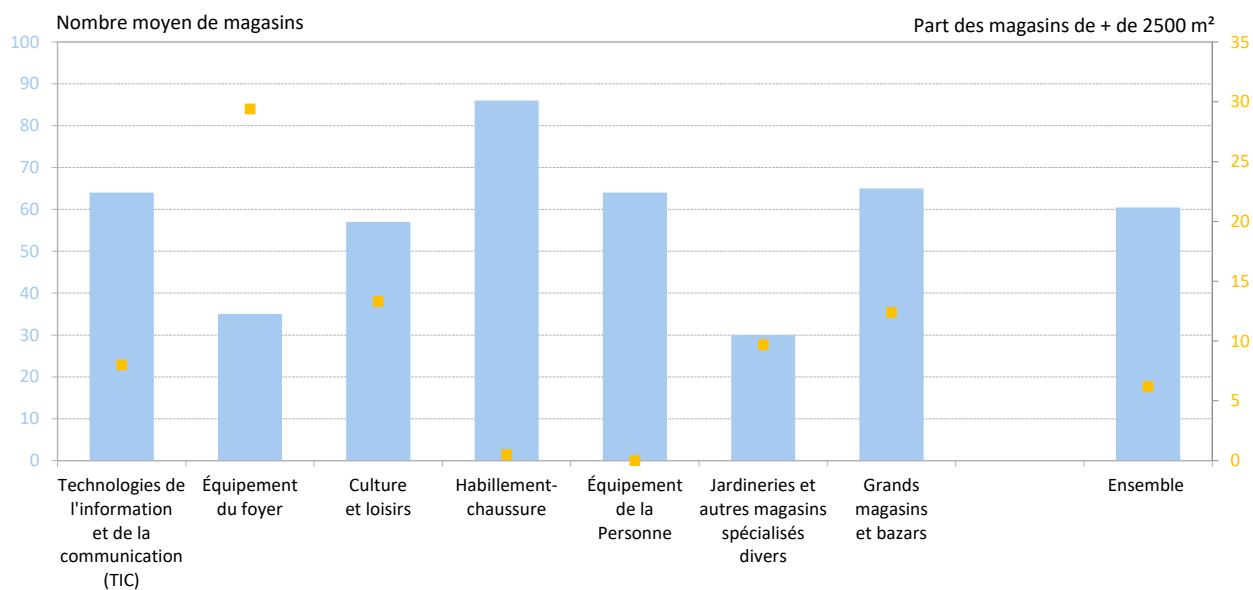
12 % des sociétés du grand commerce, hors vente à distance, ne possèdent qu'un seul magasin. Plus de 90 % des sociétés comprennent au moins dix magasins dans l'habillement-chaussure et l'équipement de la personne. Plusieurs enseignes possèdent au moins 300 magasins lorsqu'elles appartiennent à l'habillement ou sont spécialisées dans la vente de produits de beauté ou de parfums. Un vaste réseau de magasins permet à ces enseignes d'être davantage implantées dans des petites ou moyennes villes hors grandes agglomérations.

Hors vente à distance, les surfaces de 400 à 2 500 m² puis celles d'au moins 2 500 m² représentent respectivement 26 % et 6 % des magasins du grand commerce en 2019. La proportion des très grandes surfaces (au moins 2 500 m²) atteint 29 % dans l'équipement du foyer. Cette part importante s'explique par la présence de nombreux magasins de meubles ou de bricolage. De par leurs fonctions, ces magasins doivent disposer d'un espace assez important. Par ailleurs, hors vente à distance, 40 % des superficies des magasins du grand commerce se situent dans l'équipement du foyer et 25 % dans l'habillement-chaussure.

²⁹ Définition arrêtée par la Commission des comptes commerciaux de la Nation en 1987, révisée en 1998

³⁰ Le terme « société » désigne toute unité légale déclarée au répertoire Sirene.

Graphique 8 : Nombre moyen de magasins par société et part des très grandes surfaces dans le grand commerce en 2019

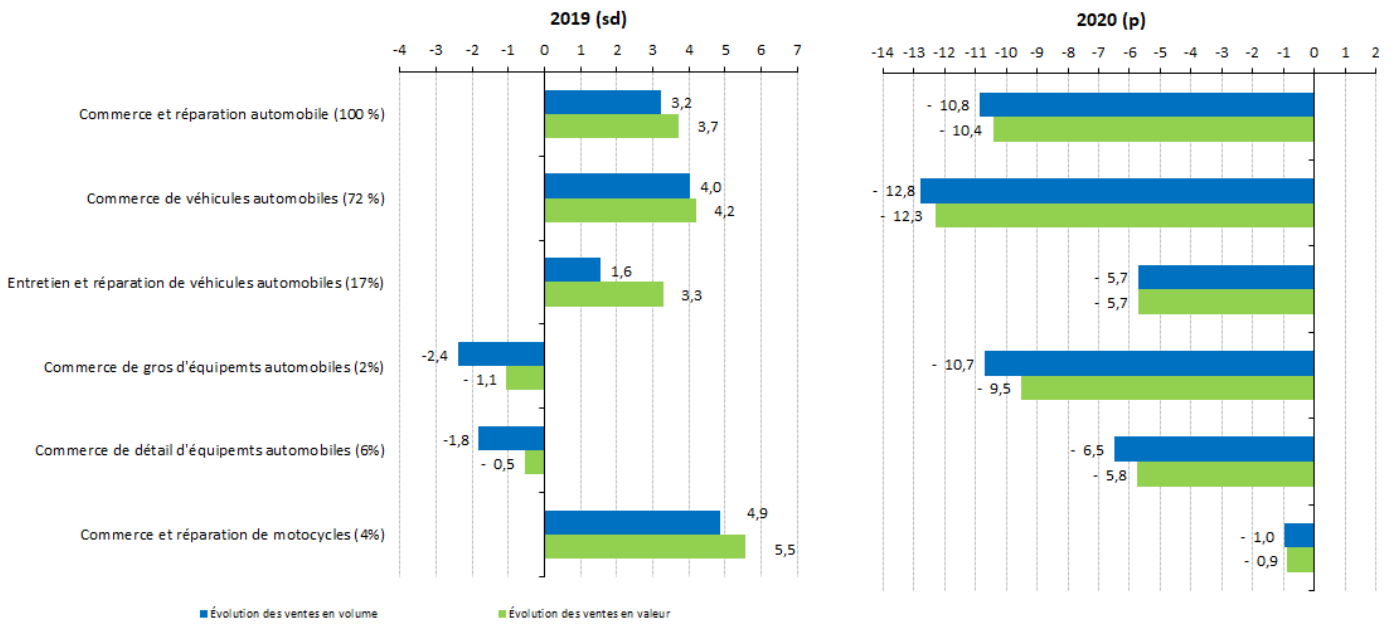


Note de lecture : En 2019, les sociétés de l'équipement du foyer dans le GCNA comptent en moyenne 35 magasins (échelle de gauche, en barre bleue). 29 % des magasins de ce secteur ont une surface supérieure à 2 500 m² (échelle de droite, en point jaune)

Source : Insee - Esane et Comptes du Commerce.

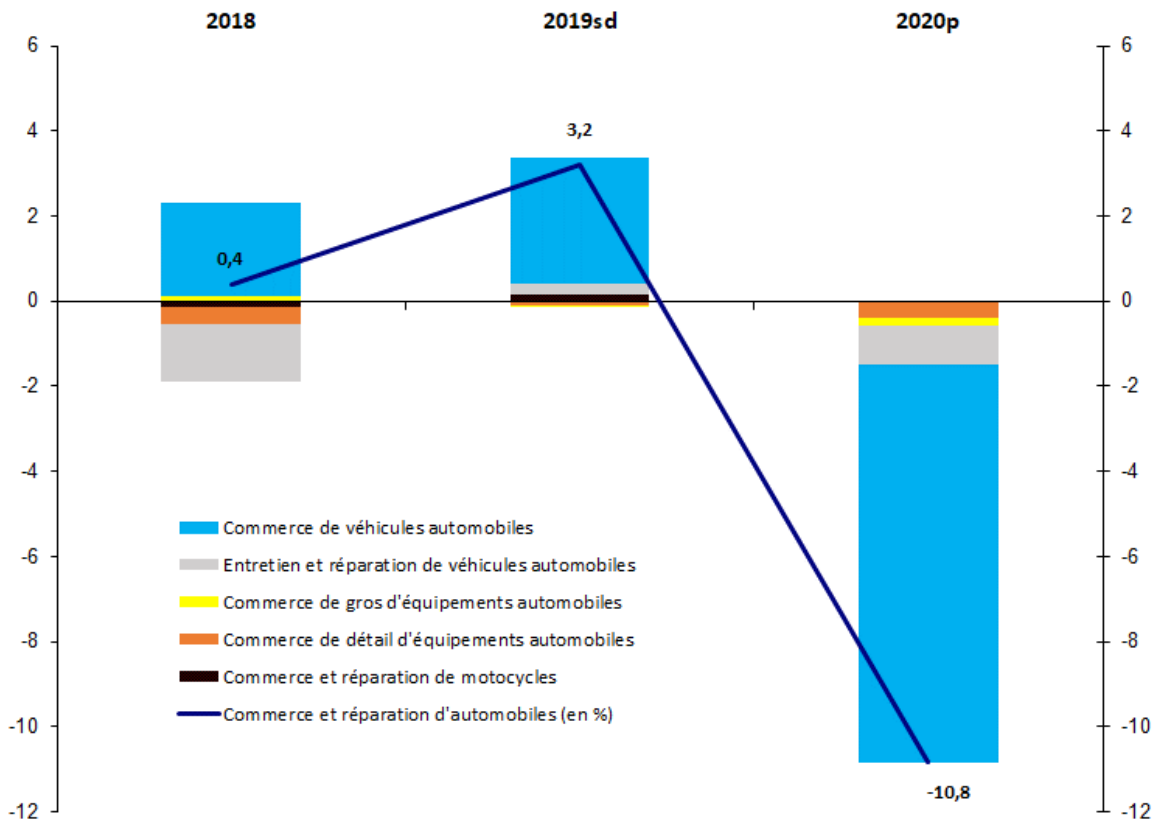
3 – Commerce et réparation d’automobiles et de motocycles

Graphique 9 : Ventes du commerce et de la réparation d’automobiles, évolutions en 2018 et 2019 (en %)



(p) provisoire, (sd) semi-définitif
 Source : Insee - Comptes du commerce

Graphique 10 : Ventes du commerce et de la réparation d’automobiles, contributions à l’évolution en volume (en points)



(p) provisoire, (sd) semi-définitif
 Source : Insee - Comptes du commerce

Tableau 6 : Ventes du commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles T.T.C.

Activités	Évolution en volume (en %)			Évolution en valeur (en %)			Montant 2020p	
	2018	2019sd	2020p	2018	2019sd	2020p	en Md€	en %
Commerce de véhicules automobiles*	3,0	4,0	-12,8	4,0	4,2	-12,3	86,6	71,7
Entretien et réparation de véhicules automobiles	-7,7	1,6	-5,7	-5,1	3,3	-5,7	20,8	17,2
Commerce de gros d'équipements automobiles	8,6	-2,4	-10,7	10,2	-1,1	-9,5	1,8	1,5
Commerce de détail d'équipements automobiles	4,5	-1,8	-6,5	-4,8	-0,5	-5,8	7,2	5,9
Commerce et réparation de motocycles	-4,2	4,9	-1,0	-2,0	5,5	-0,9	4,4	3,6
ENSEMBLE COMMERCE ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	0,4	3,2	-10,8	1,7	3,7	-10,4	120,8	100,0

Source : Insee - Comptes du commerce

* Cette rubrique comprend le commerce de voitures et de véhicules automobiles légers et le commerce d'autres véhicules automobiles :

- le commerce de voitures et de véhicules automobiles légers regroupe le commerce de gros et de détail de véhicules neufs ou usagés de véhicules automobiles pour le transport des personnes, y compris les véhicules spéciaux - tels qu'ambulances, minibus, etc. - de 3,5 tonnes ou moins ainsi que les véhicules automobiles tout terrain de 3,5 tonnes ou moins comme les jeeps.

- le commerce d'autres véhicules automobiles regroupe le commerce de gros et de détail de véhicules neufs ou usagés de camions, remorques et semi-remorques, véhicules pour le camping tels que caravanes et autos-caravanes (camping-cars) ainsi que les véhicules automobiles tout terrain de plus de 3,5 tonnes.

p : provisoire, sd : semi-définitif

Encadré 4 : Révisions des ventes au détail du commerce et réparation d'automobiles

Le calcul des ventes au détail par forme de vente s'appuie sur la réconciliation de deux sources : la consommation commercialisable des ménages et les chiffres d'affaires des secteurs commerciaux. Celles-ci sont donc sensibles aux révisions de la consommation commercialisable d'une part, et aux changements de secteur des entreprises d'une année à l'autre, notamment lors des restructurations.

L'évolution des ventes au détail présentée sur l'année 2020 est provisoire. Elle est issue de la version provisoire de la consommation commercialisable et des évolutions d'indices de chiffres d'affaires mensuels par secteur d'activité calculés par l'Insee à partir des déclarations des entreprises pour le paiement de la TVA.

Les résultats de l'année 2018, définitifs, sont basés sur la version définitive de la consommation commercialisable et sur l'exploitation du système d'information sur la statistique d'entreprise Esane.

Exceptionnellement pour le rapport de décembre 2021, les résultats de l'année 2019 n'ont pas été actualisés, ce sont toujours les résultats semi-définitifs.

Évolution des ventes du commerce et de la réparation d'automobiles (données provisoires et révisées)

Dates de publication des rapports	En volume								En valeur					
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
décembre 2021						+ 3,2 (sd)	- 10,8 (p)						+ 3,7 (sd)	- 10,4 (p)
juin 2021						+ 3,2 (sd)	- 10,8 (p)						+ 3,7 (sd)	- 10,4 (p)
décembre 2020					+ 0,4 (def)	+ 3,1 (p)						+ 1,7 (def)	+ 3,7 (p)	
juin 2020					+ 1,6 (sd)	+ 3,4 (p)						+ 3,1 (sd)	+ 4,0 (p)	
décembre 2019				+ 5,3 (def)	+ 1,1 (p)							+ 6,0 (def)	+ 2,8 (p)	
juin 2019				+ 5,3 (sd)	+ 1,1 (p)							+ 6,0 (sd)	+ 2,9 (p)	
décembre 2018			+ 5,7 (def)	+ 4,9 (p)							+ 5,5 (def)	+ 5,8 (p)		
juin 2018	- 0,4	+ 3,8 (def)	+ 6,5 (sd)	+ 5,1 (p)				+ 1,0	+ 4,5 (def)	+ 6,3 (sd)	+ 5,9 (p)			
décembre 2017		+ 3,5 (def)	+ 6,6 (p)							+ 4,4 (def)	+ 6,5 (p)			
juin 2017		+ 3,8 (sd)	+ 6,7 (p)							+ 4,6 (sd)	+ 6,5 (p)			
décembre 2016	- 0,4	+ 3,8 (p)						+ 1,0 (def)	+ 4,7 (p)					
juin 2016	+ 0,0 (sd)	+ 3,7 (p)						+ 1,4 (sd)	+ 4,6 (p)					
décembre 2015	- 0,1 (p)							+ 1,4 (p)						
juin 2015	+ 0,1 (p)							+ 1,6 (p)						

(def) données définitives

(sd) données semi-définitives

(p) données provisoires

CHAPITRE III : OPÉRATIONS INTERNATIONALES

1 – Les échanges commerciaux diminuent fortement en 2020

En 2020, pour la première fois depuis la crise économique de 2008-2009, le volume des marchandises échangées au niveau mondial a reculé. Ainsi, selon l'OMC, le commerce mondial de marchandises a diminué de 5,2 % en volume sur l'année (contre - 12,0 % en 2009), après avoir été stable en 2019. La crise sanitaire et les mesures restrictives mises en place, en particulier les confinements, ont conduit à un recul de l'activité économique mondiale et à la contraction du volume des échanges mondiaux au premier semestre 2020. Par la suite, les flux commerciaux mondiaux ont repris en volume dès le troisième trimestre 2020, et ils sont revenus à leur niveau d'avant-crise au quatrième trimestre.

Sur la même période, au niveau national, la demande mondiale adressée à la France a également diminué (- 11,0 %, après +1,1 % en 2019, selon l'OMC), pour la première fois depuis 2009 où elle avait reculé de 12,0%. Les exportations françaises de biens en volume ont baissé davantage encore (- 15,8 %).

Dans ce contexte, les exportations françaises de biens diminuent également fortement en valeur (- 15,9 % en 2020, après + 3,1 % en 2019). Les exportations relevant du secteur du commerce, en reculant de 11,3 % en valeur, résistent toutefois mieux que dans les autres secteurs. Tout comme les exportations, les importations totales baissent sur l'année, mais de façon moins marquée (- 13,2 %, après + 2,0 % en 2019). Pour les opérateurs du commerce, le recul en valeur des importations est près de deux fois moins élevé (- 6,1 %) que pour l'ensemble de l'économie.

Les exportations des opérateurs du secteur du commerce s'établissent à 130,7 milliards d'euros, en 2020. Par produit, la baisse enregistrée sur l'année pour ce secteur est portée par celle des ventes d'autres produits industriels (produits chimiques, parfums et cosmétiques, articles de joaillerie et de bijouterie, articles d'habillement), d'équipements mécaniques, de matériel électrique, de matériels de transports (en particulier l'aéronautique) et de produits pétroliers raffinés. Dans le contexte de la crise sanitaire, les exportations de produits pharmaceutiques continuent de progresser, bien qu'à un rythme moindre que pour les deux années précédentes. Les exportations des sociétés commerciales diminuent pour l'ensemble des zones géographiques de destination, et tout particulièrement vers l'Union européenne (qui représente trois cinquièmes des débouchés des entreprises commerciales) et vers l'Europe hors Union européenne.

Les importations des opérateurs du secteur du commerce s'établissent, quant à elles, à 262,1 milliards d'euros en 2020. Leur baisse par rapport à 2019 est notamment liée à la diminution des achats d'autres produits industriels (textiles, habillement, cuir et chaussures, articles de joaillerie et de bijouterie, produits métallurgiques et métalliques), de machines industrielles, agricoles ou diverses, de produits pétroliers raffinés, et de matériels de transport (aéronautique, automobile). En revanche, les importations des produits pharmaceutiques, d'ordinateurs et de produits agricoles sont dynamiques. Les importations des sociétés commerciales diminuent en provenance de toutes les zones. Elles sont particulièrement en recul pour celles en provenance de l'Union européenne et d'Europe hors Union européenne.

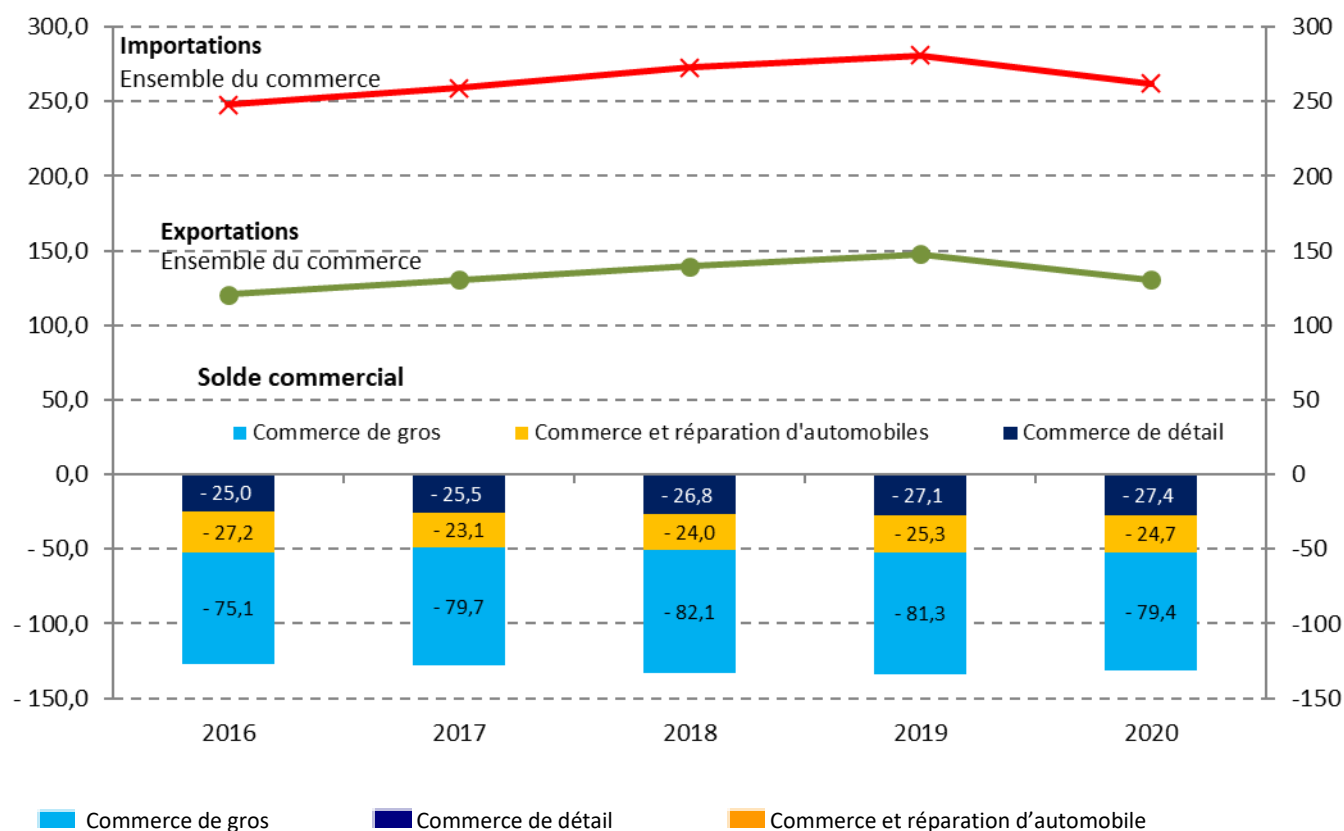
Au total, en 2020, le déficit extérieur du secteur du commerce s'établit à 131,4 milliards d'euros : il se réduit de 2,2 milliards d'euros sur un an, alors que le déficit extérieur, tous secteurs, augmente de 3,5 milliards. Cette amélioration pour le secteur du commerce est portée par le commerce de gros ainsi que par le commerce et la réparation d'automobiles, dont les déficits se réduisent respectivement de 1,9 milliard et de 0,6 milliard. À l'inverse, le déficit du commerce de détail augmente modérément, de 0,3 milliard.

Tableau 1 : Évolution des échanges de biens de la France et du secteur du commerce (en %)

	2016	2017	2018	2019	2020	Valeur 2020 (en Md€)
Exportations (évolution en %)						
Ensemble du commerce extérieur	- 0,8	4,7	3,9	3,1	- 15,9	417,9
dont : secteur commerce	0,8	6,4	8,2	6,0	- 11,3	130,7
Importations (évolution en %)						
Ensemble du commerce extérieur	- 0,4	6,9	4,4	2,0	- 13,2	499,3
dont : secteur commerce	1,1	5,9	3,9	4,1	- 6,1	262,1
Déficit commercial (en Md€)						
Ensemble du commerce extérieur	62,3	76,0	81,5	77,9	81,4	
dont : secteur commerce	127,3	128,2	132,9	133,6	131,4	

Source : DGDDI

Graphique 1 : Évolution des échanges du secteur du commerce (en milliards d'€)



Source : DGDDI

De façon structurelle, l'évolution des échanges des opérateurs du commerce est majoritairement dictée par ceux du commerce de gros, qui représentent près de 84 % des ventes et 72 % des achats du secteur.

En 2020, les exportations du commerce de gros diminuent de 11,4 %. Les ventes du commerce et de la réparation d'automobiles se replient de façon plus marquée encore (- 14,6 %). Les exportations du commerce de détail diminuent également quoiqu'un peu plus modérément que les deux autres sous-secteurs (- 8,0 %).

A l'importation, parmi les trois sous-secteurs, le commerce de gros est celui qui recule le plus en 2020 (- 7,2 %), devant le commerce de détail (- 6,1 %) et le commerce et la réparation d'automobiles (- 5,7 %).

Tableau 2 : Évolution des échanges du commerce par sous-secteurs (en %)

	2016	2017	2018	2019	2020	Valeur 2020 (en Md€)
Exportations						
Ensemble du secteur du commerce	0,8	6,4	8,2	6,0	- 11,3	130,7
dont : commerce de gros	0,5	4,8	7,4	5,7	-11,4	109,2
dont : commerce et réparation d'automobiles	5,8	25,1	14,6	0,8	-14,6	10,4
dont : commerce de détail	1,8	9,0	10,6	15,1	-8,0	11,0
Importations						
Ensemble du secteur du commerce	1,1	5,9	3,9	4,1	-6,1	262,1
dont : commerce de gros	0,5	5,2	3,5	3,7	-7,2	188,5
dont : commerce et réparation d'automobiles	7,2	10,8	5,5	4,7	-5,7	35,1
dont : commerce de détail	-1,5	5,9	3,9	4,1	-6,1	38,4

Source : DGDDI

1.1 – Diminution des échanges du commerce de gros pour la quasi-totalité des produits

En 2020, les exportations des grossistes ont diminué de 11,4 % (après + 5,7 % en 2019). La quasi-totalité des produits participent à cette baisse. Les « autres produits industriels » sont les principaux contributeurs à la baisse des ventes, avec en particulier les produits chimiques, de la parfumerie et cosmétiques, les articles de joaillerie et de bijouterie, les articles textiles, d'habillement, du cuir et de chaussures, ainsi que les produits métallurgiques et métalliques. Les exportations de matériel de transport s'effondrent dans le contexte de la pandémie de Covid-19 : les livraisons aéronautiques et spatiales diminuent de moitié par rapport à 2019 et, dans une moindre mesure, les ventes d'automobiles diminuent. Les ventes de l'ensemble des biens d'investissement sont en baisse, en particulier les d'équipements mécaniques (machines industrielles et agricoles, machines diverses), les composants et cartes électroniques ainsi que les appareils de mesure, d'essai et de navigation. Par ailleurs, les exportations de produits pétroliers reculent, notamment du fait du repli des livraisons de pétrole raffiné en lien avec la baisse des prix du pétrole et des quantités vendues. Par zone, la baisse concerne davantage les pays tiers.

Dans le même temps, les importations des opérateurs du commerce de gros baissent (- 7,2 %), après trois années dynamiques. Cette diminution concerne la plupart des produits. Elle s'explique toutefois plus particulièrement par les moindres achats d'équipements mécaniques (machines industrielles et agricoles, machines diverses), de matériel électrique et d'autres produits industriels (produits métallurgiques et métalliques, articles de joaillerie et bijouterie, produits chimiques, parfums et cosmétiques, articles textiles et de l'habillement). Les achats de produits pétroliers raffinés diminuent fortement en valeur, dans un contexte de baisse des prix mondiaux et de réduction de l'activité économique. Touchés par la crise sanitaire, les achats de matériels de transport baissent, en particulier les produits de la construction aéronautique et spatiale. Le recul des importations est davantage porté par les pays hors Union européenne, qui représentent près de la moitié des achats du secteur. Au contraire, les flux de produits pharmaceutiques restent dynamiques à l'import.

Tableau 3 : Évolution des échanges du commerce de gros par produits (en %)

	2016	2017	2018	2019	2020	Valeur 2020 (en Md€)
Exportations						
Ensemble du secteur du commerce de gros	0,5	4,8	7,4	5,7	-11,4	109,2
AZ - Produits agricoles	- 9,9	-3,9	8,4	4,8	-2,2	11,4
C1 - Produits des industries agroalimentaires	- 5,5	9,1	2,5	2,8	-1,4	15,1
DE - Hydrocarbures naturels	-8,2	22,9	8,3	- 7,1	-13,7	1,3
C2 - Produits pétroliers raffinés	-16,3	17,9	59,5	- 20,8	-48,6	1,1
C3 - Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	3,9	4,7	5,2	3,5	-14,6	22,2
CK - Machines industrielles et agricoles, machines diverses	11,6	9,6	7,9	- 5,1	-15,3	6,1
C4 - Matériel de transport	3,5	21,1	6,8	- 4,5	-40,3	2,7
C5 - Autres produits industriels	3,7	3,5	8,0	10,0	-10,7	54,9
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	8,8	2,7	10,7	12,1	-11,5	11,5
CC - Bois, papier et imprimerie	-0,9	4,1	4,4	1,5	-0,7	1,5
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	-0,6	9,7	5,5	4,7	-13,5	16,7
CF - Produits pharmaceutiques	13,0	-13,9	10,8	36,4	1,2	12,8
CG - Produits en caoutchouc et plastiques	3,8	4,2	6,8	- 5,6	-8,5	2,0
CH - Produits métallurgiques et métalliques	-11,1	18,6	7,2	- 2,6	-11,0	5,4
CM - Produits manufacturés divers	8,6	4,1	8,9	3,0	-26,0	5,0
C32A - Joaillerie et bijouterie, instruments de musique	14,0	5,1	15,4	7,4	-44,0	2,0
Importations						
Ensemble du secteur du commerce de gros	0,5	5,2	3,5	3,7	-7,2	188,5
AZ - Produits agricoles	5,5	6,8	1,8	3,1	2,2	9,0
C1 - Produits des industries agroalimentaires	3,8	3,6	0,3	5,4	-3,2	21,6
DE - Hydrocarbures naturels	-51,0	53,6	42,7	- 9,7	3,9	2,3
C2 - Produits pétroliers raffinés	-16,4	7,3	29,3	- 11,9	-35,9	6,2
C3 - Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	3,0	5,0	2,7	6,5	-7,6	54,9
CK - Machines industrielles et agricoles, machines diverses	2,4	4,4	9,9	6,8	-9,9	17,7
C4 - Matériel de transport	-1,6	-9,7	- 2,9	- 8,8	-32,0	3,3
C5 - Autres produits industriels	1,4	6,0	2,1	4,6	-4,7	90,7
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	1,5	2,0	2,6	6,0	-1,5	15,5
CC - Bois, papier et imprimerie	-0,5	4,4	3,7	2,2	-7,3	5,0
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	-0,9	7,6	3,1	- 0,6	-7,7	16,6
CF - Produits pharmaceutiques	1,6	4,3	- 2,7	11,5	10,3	20,8
CG - Produits en caoutchouc et plastiques	3,8	5,8	1,4	2,3	-4,4	8,9
CH - Produits métallurgiques et métalliques	-2,9	14,5	7,0	0,5	-14,0	11,1
CM - Produits manufacturés divers	7,1	4,4	1,7	7,7	-14,8	12,8
C32A - Joaillerie et bijouterie, instruments de musique	11,8	4,7	5,8	8,6	-45,3	2,0

Note : Tous les produits échangés ne figurent pas dans ce tableau. Seuls ceux avec les montants les plus importants sont diffusés.

Source : DGDDI

Tableau 4 : Évolution des échanges du commerce de gros par zone géographique (en %)

	2016	2017	2018	2019	2020	Valeur 2020 (en Md€)
Exportations						
Ensemble du secteur du commerce de gros	0,5	4,8	7,4	5,7	-11,4	109,2
vers l'Union européenne	2,9	6,1	5,1	3,3	-10,4	18,7
vers les pays tiers (hors UE)	- 4,2	2,9	10,8	9,0	-12,7	27,5
Importations						
Ensemble du secteur du commerce de gros	0,5	5,2	3,5	3,7	-7,2	188,5
depuis l'Union européenne	1,5	5,6	2,0	4,3	-5,4	97,9
depuis les pays tiers (hors UE)	-0,7	4,8	5,0	3,1	-9,1	90,7

Source : DGDDI

Encadré : Les opérateurs à l'exportation et à l'importation du secteur du commerce

En 2020, 45 500 opérateurs (unités légales disposant d'un numéro Siren) relevant du secteur du commerce ont déclaré avoir exporté au moins un bien depuis la France au cours de l'année pour un montant total d'exportations de 130,7 milliards d'euros.

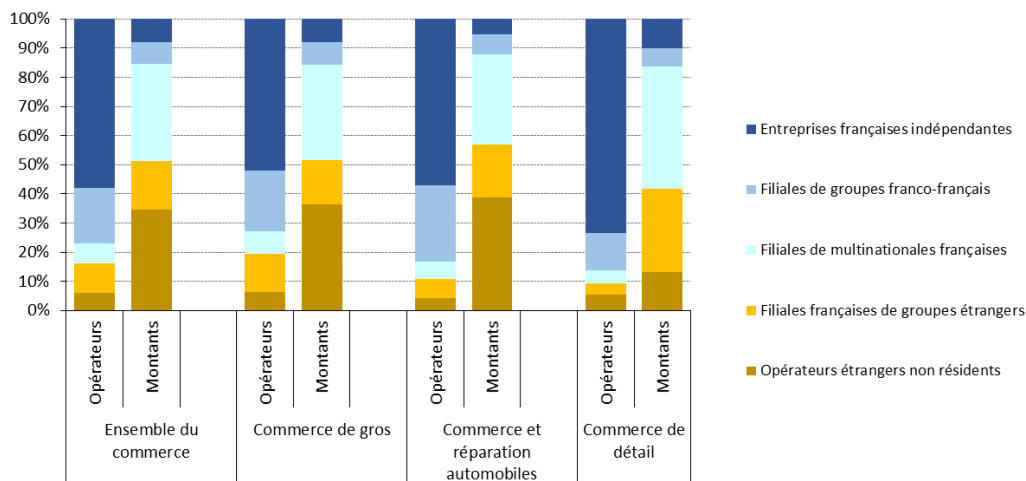
Ils sont près de 30 000 dans le commerce de gros, 12 000 dans le commerce de détail et environ 3 500 dans le commerce et la réparation d'automobiles. Les exportateurs du commerce de gros dominent les exportations : ils représentent deux tiers des opérateurs et 84 % des montants exportés du secteur commerce, soit une moyenne de 3,7 millions d'euros d'exportations par opérateur. Mais ce montant moyen reste nettement plus faible que pour le secteur industriel (10 millions d'euros en moyenne par exportateur). Les exportateurs du commerce de détail, qui représentent le quart des exportateurs, affichent un montant moyen d'exportations de 0,9 million par opérateur. Ceux du commerce et de la réparation d'automobiles se positionnent dans une situation intermédiaire avec un montant moyen de 3,0 millions d'euros.

Tous secteurs du commerce confondus, plus du tiers de ces exportations sont réalisées par des entreprises étrangères non immatriculées au registre du commerce et des sociétés (RCS) et qui n'ont aucun établissement productif en France. Ces opérateurs sont pourtant très minoritaires en nombre (environ 6 % des exportateurs) mais le montant moyen des exportations pour ces opérateurs est de 16,6 millions d'euros. Cette importance de quelques opérateurs étrangers non immatriculés est particulièrement marquée dans le secteur automobile où ils représentent à eux seuls près de 40 % des montants des exportations de ce sous-secteur, soit un montant moyen de 27 millions d'euros. Elle est également notable dans le commerce de gros (36% des exportations).

Au-delà de ces opérateurs étrangers, les multinationales représentent également une part importante des exportations. Les exportateurs du commerce appartenant à des groupes multinationaux sont près de 7 700 (17 % du secteur du commerce) pour 66 milliards d'exportations (51 % des montants du secteur du commerce), soit un montant moyen de 8,6 millions par exportateur. Ils sont particulièrement nombreux dans le commerce de gros (près d'un opérateur sur cinq pour la moitié des montants exportés du secteur). Mais c'est dans le commerce de détail que leur poids est particulièrement important puisqu'ils ne représentent que 8 % des opérateurs pour 70 % des montants des exportations du secteur. Les multinationales françaises ont un poids prépondérant dans le commerce de détail où elles réalisent 42 % des exportations, contre 29 % pour les multinationales étrangères. Dans le commerce de gros, les groupes français pèsent un tiers du montant des exportations, contre 15 % pour les multinationales étrangères.

Au total, si on cumule opérateurs étrangers non-immatriculés au RCS et multinationales, on obtient 23 % des exportateurs du secteur du commerce représentant 85 % du montant des exportations. L'essentiel des autres opérateurs sont des entreprises françaises indépendantes (26 400 unités) ou filiales de groupes français non implantés à l'étranger (8 600 unités).

Répartition du nombre d'exportateurs et des montants exportés dans le secteur du commerce par catégorie d'opérateurs (en %)



Source : DGDDI

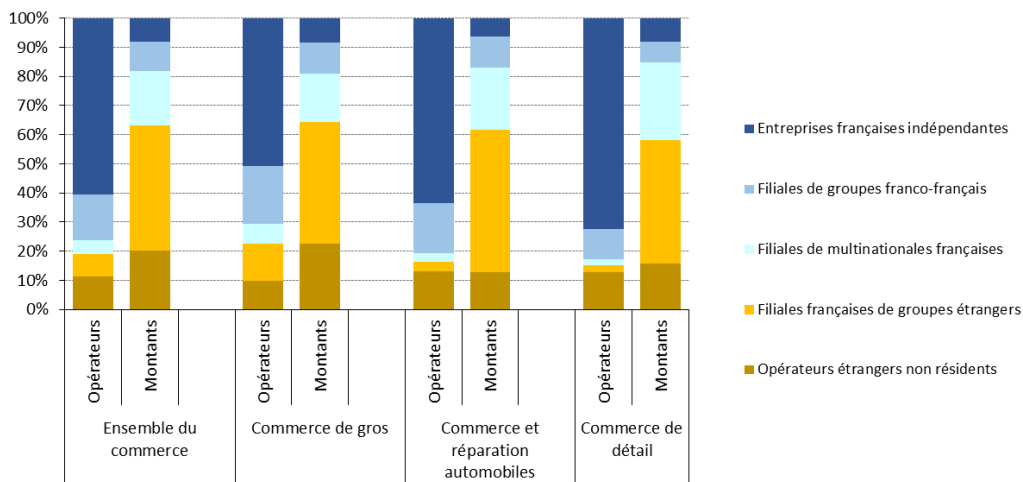
Champ : Exportations de biens depuis la France en 2020 hors expéditions intracommunautaires en-dessous du seuil de déclaration statistique

Le nombre d'importateurs relevant du secteur du commerce s'établit à plus de 75 000 en 2020 pour un montant total de 262,1 milliards. Ils sont près de 38 000 dans le commerce de gros, soit 50 % environ du nombre d'importateurs et 72 % des achats du secteur (contre deux-tiers des exportateurs et 84 % des ventes). Les opérateurs à l'importation pour le commerce de détail sont près de 29 000 et pèsent pour 15 % des valeurs des importations du secteur du

commerce. Pour le commerce et la réparation d'automobiles, les opérateurs sont près de 8 000 et les importations pèsent pour 13 % des achats du secteur du commerce.

Les opérateurs étrangers non immatriculés au RCS représentent près de 11 % des importateurs du secteur, les multinationales 12 %, les autres opérateurs étant des entreprises ou des groupes franco-français. En ce qui concerne les montants, on retrouve une répartition similaire à celle des exportations : 82 % pour les opérateurs étrangers non immatriculés au RCS et les multinationales, 18 % pour les entreprises et groupes français. En revanche, le poids des multinationales françaises est nettement moins important à l'import (19 %) qu'il ne l'est à l'export (33 %). A contrario, les multinationales étrangères et les opérateurs étrangers non immatriculés au RCS réalisent à eux seuls 63 % des importations du secteur du commerce (contre plus de la moitié des exportations). Ce moindre poids des multinationales françaises dans les importations concerne tant le commerce de gros que le commerce et la réparation d'automobiles. Dans le commerce de détail, les multinationales françaises réalisent 26 % des importations et 42 % des exportations.

Répartition du nombre d'importateurs et des montants importés dans le secteur du commerce par catégorie d'opérateurs (en %)



Source : DGDDI

Champ : Importations de biens en France en 2020 hors introductions intracommunautaires en-dessous du seuil de déclaration statistique

1.2 – Forte baisse des exportations du secteur du commerce et de la réparation d'automobiles

Après le fort ralentissement connu en 2019 (+0,8 %, après +14,6 % en 2018), les exportations des opérateurs du secteur du commerce et de la réparation d'automobiles ont chuté de 14,6 % en 2020. Cette forte baisse s'explique par le recul de la production industrielle française, accentué par la crise sanitaire. Les exportations d'automobiles assemblées diminuent, en particulier vers l'Union européenne.

Les importations de ce secteur diminuent moins fortement que les exportations (- 5,7 %). C'est surtout la baisse des importations de véhicules automobiles en provenance de pays en dehors de l'Union européenne qui porte la baisse globale. Dans le sillage du recul de la production industrielle, les achats de produits en caoutchouc et plastiques diminuent en 2020 (- 6,0 %).

Tableau 5 : Évolution des échanges du commerce et réparation d'automobiles par produits (en %)

	2016	2017	2018	2019	2020	Valeur 2020 (en Md€)
Exportations						
Ensemble du secteur commerce et réparation d'automobiles	5,8	25,1	14,6	0,8	-14,6	10,4
dont : C4 - matériel de transport	12,5	32,1	17,4	1,0	-17,5	8,3
dont : C29A - automobiles	16,7	41,6	20,8	2,4	-22,0	6,6
dont : C29B- équipements pour automobile	3,8	4,4	3,5	-7,6	6,6	1,4
dont : CG - produits en caoutchouc et plastiques	-18,7	-4,7	0,7	2,5	-12,6	0,8
Importations						
Ensemble du secteur commerce et réparation d'automobiles	7,2	10,8	5,5	4,7	-5,7	35,1
dont : C4 - matériel de transport	8,7	12,1	5,3	5,5	-5,6	31,0
dont : C29A - automobiles	9,8	13,0	5,5	4,9	-4,6	26,9
dont : C29B- équipements pour automobile	1,3	6,7	5,3	8,4	-13,7	2,6
dont : CG - produits en caoutchouc et plastiques	-8,6	0,3	8,2	2,9	-6,0	1,6

Note : Tous les produits échangés ne figurent pas dans ce tableau. Seuls les ceux avec les montants les plus importants sont diffusés.

Source : DGDDI

Tableau 6 : Évolution des échanges du commerce et réparation d'automobiles par zone géographique (en %)

	2016	2017	2018	2019	2020	Valeur 2020 (en Md€)
Exportations						
Ensemble du secteur commerce et réparation d'automobiles	5,8	25,1	14,6	0,8	-14,6	10,4
vers l'Union européenne	13,7	23,4	19,7	2,5	-17,8	6,6
vers les pays tiers (hors UE)	-17,9	28,0	6,1	-2,3	-8,6	3,8
Importations						
Ensemble du secteur commerce et réparation d'automobiles	7,2	10,8	5,5	4,7	-5,7	35,1
depuis l'Union européenne	5,9	10,7	5,2	3,0	-3,2	25,3
depuis les pays tiers (hors UE)	13,5	11,2	6,1	8,6	-11,5	9,8

Source : DGDDI

1.3 – Baisse des exportations dans le commerce de détail, après trois années dynamiques

En 2020, les exportations du secteur du commerce de détail diminuent nettement (- 8,0 %) quoique plus modérément que les deux autres sous-secteurs du commerce. Ce recul s'est opéré sous l'effet de la baisse des ventes d'autres produits industriels, en particulier les articles d'habillement, de machines industrielles et agricoles, et des produits informatiques et électroniques avec en particulier les composants et cartes électroniques, les ordinateurs, les produits électroniques destinés au grand public.

Pour leur part, les importations des opérateurs du commerce de détail diminuent également mais de façon moins marquée (- 6,1 %, après + 4,1 % en 2019). Elles sont en repli en particulier pour les articles d'habillement, cuir et chaussures, les articles de joaillerie et de bijouterie, ainsi que les produits chimiques. Elles augmentent à l'inverse pour les produits agroalimentaires, mais aussi pour les produits informatiques et électroniques (ordinateurs, téléphones et équipements de télécommunication), dans le sillage du développement du télétravail en 2020.

Dans le contexte de la crise sanitaire, les ventes de produits pharmaceutiques restent dynamiques à l'export et à l'import.

Tableau 7 : Évolution des échanges du commerce de détail par produit (en %)

	2016	2017	2018	2019	2020	Valeur 2020 (en Md€)
Exportations						
Ensemble du secteur du commerce de détail	1,8	9,0	10,6	15,1	-8,0	11,0
dont C3 - Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	-6,5	18,5	15,4	26,9	-5,9	2,0
dont C5 - Autres produits industriels	7,1	6,6	6,9	14,1	-6,1	7,5
dont CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	20,1	4,7	7,5	9,8	-6,2	4,5
dont CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	-34,1	17,4	-20,8	56,5	-6,3	0,7
dont CM - Produits manufacturés divers	12,3	4,2	20,1	11,9	-10,4	1,5
Importations						
Ensemble du secteur du commerce de détail	-1,5	5,9	3,9	4,1	-6,1	38,4
dont C1 - Produits des industries agroalimentaires	-5,0	3,1	10,4	-2,1	3,7	3,8
dont C3 - Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	-16,7	11,0	14,3	12,4	8,4	7,7
dont C5 - Autres produits industriels	3,2	4,0	2,4	4,7	-4,7	24,2
dont CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	5,3	2,4	1,5	3,1	-9,7	13,1
dont CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	-1,9	5,2	-14,3	9,7	-2,1	1,1
dont CG - Produits en caoutchouc et plastiques	-1,6	9,1	3,4	9,0	6,5	1,8
dont CH - Produits métallurgiques et métalliques	-2,1	9,7	8,1	5,9	13,7	1,3
dont CM - Produits manufacturés divers	8,1	5,7	7,0	6,3	-2,2	5,8

Note : Tous les produits échangés ne figurent pas dans ce tableau. Seuls ceux avec les montants les plus importants sont diffusés.

Source : DGDDI

Tableau 8 : Évolution des échanges du commerce de détail par zone géographique (en %)

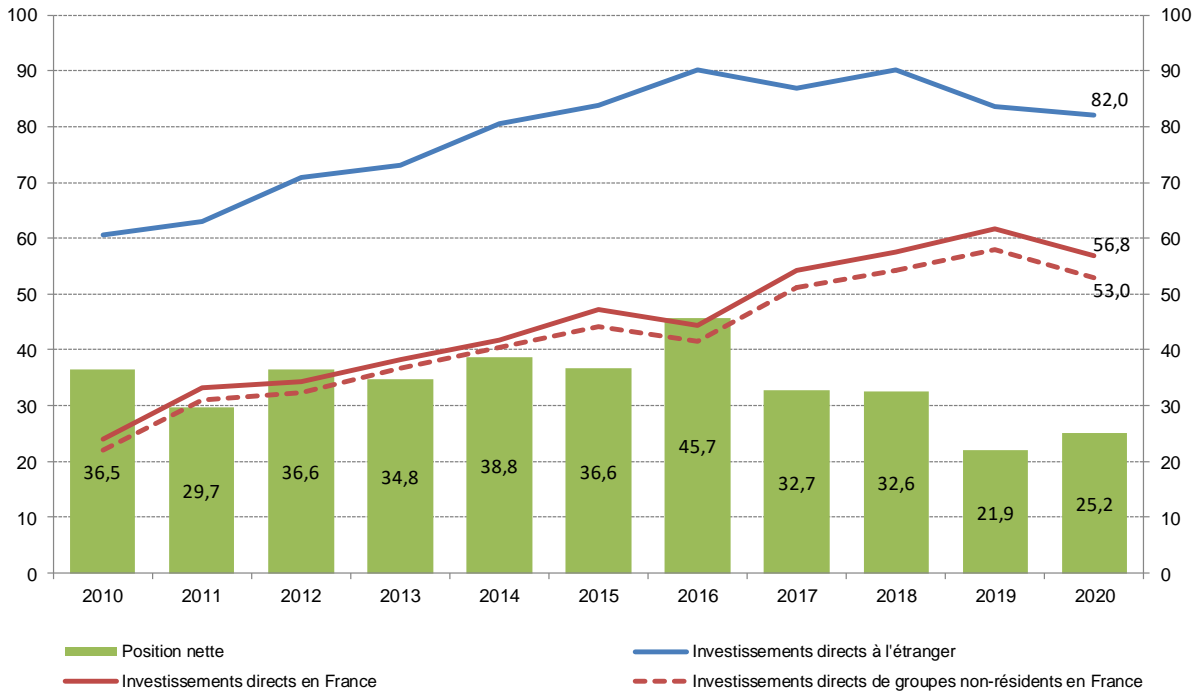
	2016	2017	2018	2019	2020	Valeur 2020 (en Md€)
Exportations						
Ensemble du secteur du commerce de détail	1,8	9,0	10,6	15,1	-8,0	11,0
vers l'Union européenne	0,8	9,1	10,0	14,3	-8,7	6,1
vers les pays tiers (hors UE)	4,0	8,8	11,3	16,2	-7,0	4,9
Importations						
Ensemble du secteur du commerce de détail	-1,5	5,9	3,9	4,1	-6,1	38,4
depuis l'Union européenne	-2,9	7,5	5,9	6,6	2,9	18,6
depuis les pays tiers (hors UE)	-0,3	3,4	4,0	5,2	-4,4	19,8

Source : DGDDI

2 – La position nette du commerce croît en 2020

Fin 2020, les stocks d'investissements directs du secteur du commerce présentent une position nette créditrice³¹ de 25 milliards d'euros en valeur mixte³², contre 22 milliards l'année précédente. Cette hausse s'explique principalement par une diminution du stock d'investissements directs étrangers dans les entreprises résidentes du secteur du commerce, qui se réduit de 8 % en 2020 pour atteindre 57 milliards d'euros. De leur côté, les investissements directs français à l'étranger dans le secteur du commerce diminuent légèrement, de 2 %, à 82 milliards d'euros à fin 2020.

Graphique 2 : Stocks d'investissements directs du secteur du commerce depuis 2010 (en milliards d'euros)



Source : Banque de France, Direction des Enquêtes et Statistiques Sectorielles

2.1 – La position créditrice provient de la forte internationalisation du commerce du détail

À fin 2020, la position extérieure nette du secteur du commerce en investissements directs représente plus de 5 % de la position nette totale de la France en investissements directs, qui s'élève à 476 milliards d'euros.

Par rapport aux autres grands secteurs d'activité, le commerce se situe au quatrième rang avec une position nette en investissements directs à 25 milliards d'euros fin 2020. L'industrie possède la position nette créditrice la plus élevée (334 milliards), devant les activités financières et d'assurance (96 milliards) et l'information-communication (58 milliards d'euros).

³¹ Égale à la différence entre investissements directs sortants et investissements directs entrants, la position nette en investissements directs étrangers (IDE) d'un pays est positive (créditrice) lorsque le pays est investisseur net à l'étranger, et négative (débitrice) quand le pays accueille plus d'IDE qu'il n'en effectue lui-même à l'étranger. Elle évolue d'une année sur l'autre en fonction des flux nets d'IDE enregistrés au cours de l'année, des fluctuations de change (se traduisant par la variation de la contre-valeur en euro des encours libellés en devises) et d'autres ajustements statistiques (effets de valorisation et autres changements de volume).

³² En valeur mixte, les capitaux propres détenus dans des sociétés cotées sont valorisés en valeur de marché, tandis que les investissements dans les sociétés non cotées sont valorisés en valeur comptable. Tous les chiffres relatifs aux investissements directs dans ce rapport sont donnés en valeur mixte.

Tableau 9 : Position nette de la France en investissements directs par secteur d'activité³³

	en mds d'€					
	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Agriculture, sylviculture et pêche (A)	0,0	- 0,3	- 0,4	- 0,3	0,0	- 0,3
Industries (B à E)	364,8	375,3	328,0	377,1	352,8	333,7
Construction (F)	4,6	- 0,3	- 1,9	0,9	3,9	4,5
Commerce ; réparation d'automobiles (G)	36,6	45,7	32,7	32,6	21,9	25,2
Transports et entreposages (H)	- 0,7	- 1,2	- 1,6	0,1	- 0,2	2,3
Hébergement et restauration (I)	6,6	5,1	11,2	4,7	4,2	4,0
Information et communication (J)	57,7	54,2	47,9	57,5	59,3	58,0
Activités financières et d'assurance (K)	111,5	142,3	135,9	118,4	101,5	96,2
Activités immobilières (L)	- 70,1	- 65,9	- 85,0	- 60,5	- 64,2	- 74,4
Autres services (M à S)	10,8	2,5	47,3	24,0	22,6	16,5
Non ventilé	11,6	2,2	3,7	9,7	10,6	10,3
Total (tous secteurs)	533,5	559,7	517,9	564,4	512,4	475,9

Source : Banque de France, Direction des Enquêtes et Statistiques Sectorielles

La position nette créditrice du secteur du commerce provient principalement du commerce de détail en magasin non spécialisé. Cette activité présente à elle seule une position créditrice de 27 milliards d'euros à fin 2020. Elle est le reflet de l'internationalisation de plusieurs grands groupes du secteur (Carrefour, Auchan, Casino). La position du commerce et de la réparation d'automobiles est également créditrice, à 7 milliards d'euros. En revanche, pour la quatrième année consécutive, les investissements étrangers sont supérieurs aux investissements français dans le secteur du commerce de gros (-3 milliards d'euros en 2020).

Tableau 10 : Position nette de la France en investissements directs du commerce

	en mds d'€					
	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Commerce de gros (y compris intermédiaires)	1,8	1,7	- 2,0	- 6,4	- 2,6	- 2,8
dont Intermédiaires du commerce de gros	- 1,7	- 2,0	- 2,3	- 3,5	- 3,3	- 4,2
dont CG de produits agricoles brut et animaux vivants	1,0	1,0	1,1	1,4	0,8	1,5
dont CG de produits alimentaires, boissons, tabac	1,9	1,4	1,2	- 0,1	5,0	5,1
dont CG de biens domestiques	2,9	3,7	2,6	5,5	6,1	4,8
dont CG d'équipements information et communication	- 1,7	- 1,1	- 1,6	- 2,7	- 3,0	- 2,1
dont CG d'autres équipements industriels	- 1,8	- 2,1	- 4,4	- 7,0	- 6,4	- 5,6
dont autres CG spécialisés	0,9	0,9	1,6	0,3	- 1,7	- 2,2
Commerce de détail	30,9	39,3	30,4	33,6	18,3	21,0
dont CD en magasin non spécialisé	34,3	42,3	36,2	34,6	28,0	26,8
dont CD non alimentaire en magasin spécialisé	- 3,2	- 3,2	- 6,3	- 1,2	- 9,2	- 5,7
Commerce et réparation d'automobiles	4,0	4,8	4,4	5,3	6,3	7,0
Total commerce	36,6	45,7	32,7	32,6	21,9	25,2

Source : Banque de France, Direction des Enquêtes et Statistiques Sectorielles

2.2 – Neuf groupes concentrent plus de 70 % des investissements directs du secteur du commerce à l'étranger

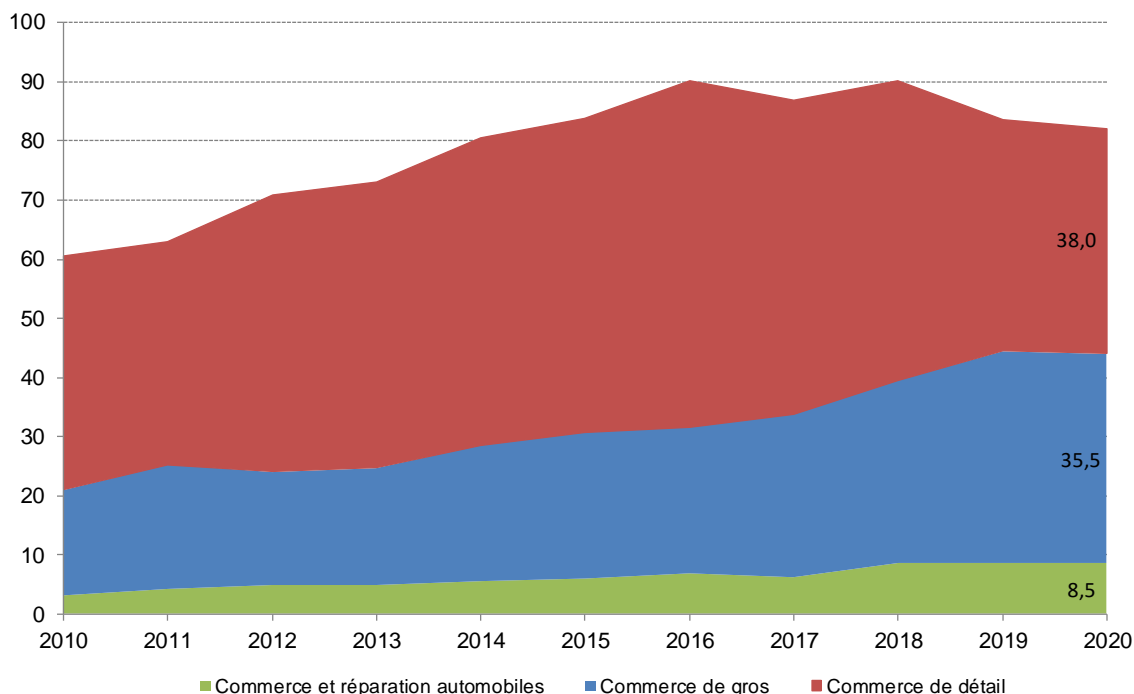
Ces groupes sont à l'origine de plus de 70 % des **investissements directs à l'étranger** du secteur du commerce : Carrefour, Auchan, Agache (LVMH, Christian Dior), Pernod Ricard, Valeo, Euris (Casino, Go Sport), Kingfisher (Castorama, Brico Dépôt), Decathlon et Kering.

Les investissements directs à l'étranger du commerce de détail s'élèvent à 38 milliards d'euros à fin 2020. Ils ont diminué de 35 % par rapport au plus haut atteint en 2016 (58 milliards) et expliquent le repli des investissements

³³ La ventilation par activité économique est effectuée sur la base de la NAF rév. 2. Le secteur est celui de l'entité résidente, pour les investissements entrants comme sortants. Pour les investissements directs français à l'étranger, le secteur est donc celui de l'investisseur, tandis qu'il s'agit du secteur de l'entreprise investie pour les investissements directs étrangers en France. Les sociétés holdings appartenant à un groupe coté sont reclassées en fonction de l'activité principale de leur groupe.

directs totaux du secteur commercial français depuis cette date. Au contraire, les investissements à l'étranger du secteur du commerce de gros ont connu une hausse importante entre 2016 et 2019, et atteignent 36 milliards d'euros à fin 2020. Enfin, le commerce et la réparation d'automobiles détiennent 9 milliards d'euros d'investissements à l'étranger.

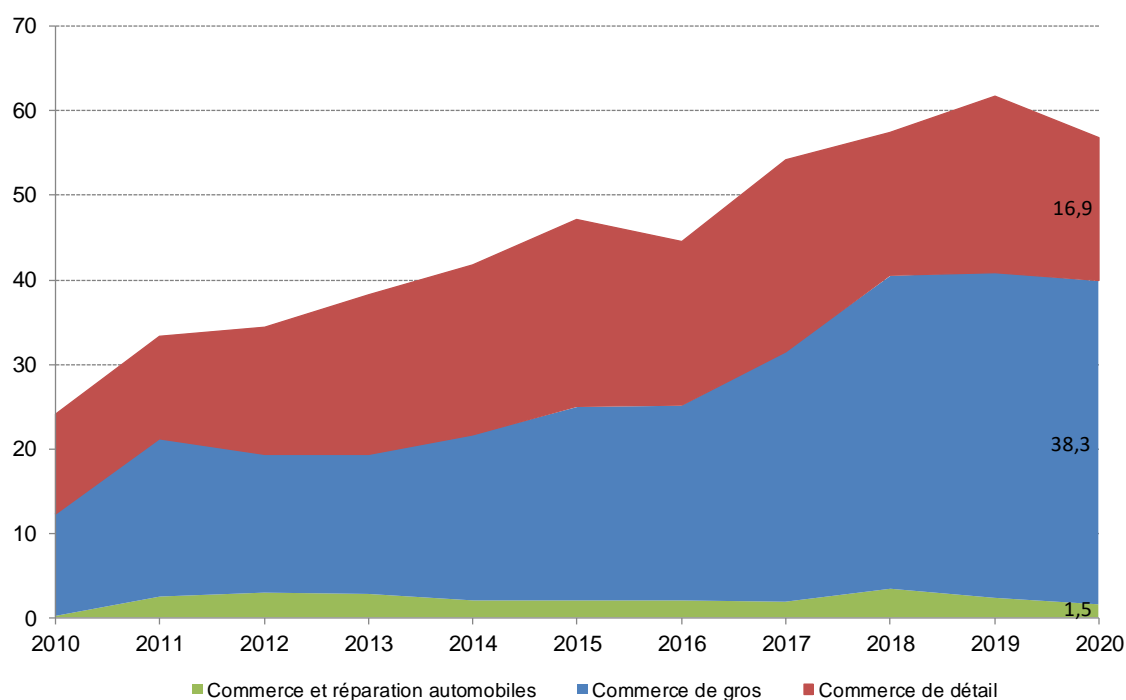
Graphique 3 : Décomposition sectorielle du stock d'investissements à l'étranger des entreprises commerciales résidentes (en milliards d'euros)



Source : Banque de France, Direction des Enquêtes et Statistiques Sectorielles

Les **investissements directs entrants** dans le secteur commercial français sont nettement moins concentrés que les investissements sortants. En outre, les investissements étrangers se portent davantage sur le commerce de gros (38 milliards d'euros à fin 2020) que sur le commerce de détail (17 milliards). Les détentions étrangères dans le commerce et la réparation d'automobiles sont quant à elles nettement plus faibles (2 milliards).

Graphique 4 : Décomposition sectorielle du stock d'investissements directs étrangers dans les entreprises commerciales résidentes (en milliards d'euros)



Source : Banque de France, Direction des Enquêtes et Statistiques Sectorielles

2.3 – Les pays de l’Union européenne sont les principaux partenaires du secteur commercial français

L’Union européenne est la principale destination immédiate³⁴ des investissements directs français à l’étranger. Avec 56 milliards d’euros fin 2020, elle concentre plus de deux tiers du total des investissements directs détenus à l’étranger par des entreprises commerciales résidentes. Les principaux pays d’accueil – qui sont pour partie des pays de transit – sont la **Belgique**, les **Pays-Bas** et l’**Espagne**.

³⁴ Dans cette partie, la ventilation géographique des investissements directs français à l’étranger ou étrangers en France est opérée en fonction du pays immédiat de destination ou de provenance des fonds, sans tenir compte de la localisation du destinataire final ou de l’investisseur ultime. Ainsi, lorsqu’une entreprise non résidente investit en France via le Luxembourg, l’investissement est attribué au Luxembourg et non au pays qui est à l’origine de l’investissement.

Tableau 11 : Ventilation géographique du stock d'investissements directs des entreprises commerciales françaises à l'étranger (pays de contrepartie immédiate)

en mds d'€

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Union européenne (à 27)	57,6	64,3	58,5	58,5	54,0	56,2
Zone euro (à 19)	53,3	60,2	54,7	53,7	49,2	51,8
Allemagne	5,7	6,9	8,8	6,2	2,1	2,3
Belgique	15,4	15,8	11,1	15,0	15,2	16,8
Espagne	6,2	6,5	6,5	6,4	11,2	10,9
Italie	1,7	1,7	2,0	2,2	1,6	2,0
Luxembourg	0,6	1,5	0,9	1,0	1,1	0,9
Pays-Bas	22,8	27,1	24,4	20,4	15,3	16,4
Autres pays de l'Union européenne	4,2	4,1	3,9	4,8	4,8	4,4
Pologne	2,8	2,5	2,3	2,8	2,9	2,6
République tchèque	0,4	0,4	0,4	0,6	0,8	0,7
Roumanie	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Reste du monde	26,2	25,9	28,4	31,6	29,7	25,8
Brésil	2,4	3,1	3,0	3,1	3,3	2,3
Chine et Hong-Kong	3,6	3,2	4,1	3,7	3,1	1,2
États-Unis	2,3	2,3	1,9	3,1	4,5	4,6
Japon	0,3	0,5	0,5	0,7	1,1	1,0
Royaume-Uni	9,3	8,6	8,6	8,0	4,3	4,2
Russie	0,5	0,6	0,8	0,9	1,2	1,1
Suisse	1,1	0,8	0,6	0,5	0,1	0,3
Total	83,8	90,2	86,9	90,1	83,7	82,0

Source : Banque de France, Direction des Enquêtes et Statistiques Sectorielles

Les pays de l'Union européenne ont également un poids prépondérant dans les investissements directs étrangers en direction du secteur commercial résident français : 38 milliards d'euros. Ces investissements représentent deux tiers du total des stocks à fin 2020. Les premiers pays de provenance immédiate sont le **Royaume-Uni**, l'**Allemagne**, le **Luxembourg** et les **Pays-Bas**.

Tableau 12 : Ventilation géographique du stock d'investissements directs étrangers dans les entreprises commerciales résidentes (pays de contrepartie immédiate)

en mds d'€

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Union européenne (à 27)	34,0	33,1	35,0	40,0	37,7	37,9
Zone euro (à 19)	32,9	31,7	33,5	37,6	35,4	35,8
Allemagne	6,0	5,2	6,4	8,2	8,6	9,2
Autriche	1,7	1,7	2,1	0,9	0,6	0,6
Belgique	2,6	2,4	3,1	4,6	4,9	4,6
Danemark	0,9	1,2	1,4	1,9	1,8	1,7
Espagne	1,1	1,2	0,9	0,7	1,4	1,4
Italie	1,9	2,0	2,1	2,7	2,8	2,8
Luxembourg	12,4	11,9	9,8	11,0	9,1	9,1
Pays-Bas	6,6	6,5	7,7	8,2	7,4	7,5
Autres pays de l'Union européenne	1,1	1,4	1,4	2,4	2,3	2,1
Suède	0,2	0,3	0,2	0,4	0,5	0,4
Reste du monde	13,1	11,4	19,2	17,5	24,0	18,9
Chine et Hong-Kong	0,7	0,5	0,6	0,2	0,5	0,3
États-Unis	1,5	1,5	1,6	2,5	2,2	1,8
Japon	3,6	1,9	2,4	3,0	2,4	2,2
Royaume-Uni	3,7	4,2	10,5	7,4	13,2	9,6
Suisse	2,5	2,4	2,5	2,9	4,1	3,7
Total	47,1	44,5	54,2	57,5	61,7	56,8

Source : Banque de France, Direction des Enquêtes et Statistiques Sectorielles

2.4 – L'origine ultime³⁵ des investissements directs étrangers se situe également aux États-Unis et au Japon

L'attribution des investissements directs au pays de la tête de groupe de l'investisseur modifie la hiérarchie des principaux pays investisseurs en France, par rapport au classement établi sur la base du pays de provenance immédiate des fonds investis. Les premiers pays investisseurs en France dans le secteur du commerce sont alors l'**Allemagne**, les **États-Unis**, le **Royaume-Uni**, la **Belgique** et le **Japon**. Au contraire, le poids des pays de transit – en particulier les **Pays-Bas** et le **Luxembourg** – diminue nettement.

Dans cette approche, la France est également présente parmi les investisseurs directs, avec un encours de 4 milliards d'euros fin 2020. Plusieurs groupes multinationaux français disposent en effet de réseaux internationaux de filiales – en particulier des sociétés holdings, localisées notamment aux **Pays-Bas**, au **Luxembourg** ou en **Belgique** – susceptibles de détenir des participations financières en France pour le compte du groupe.

³⁵ La ventilation des stocks d'investissements directs étrangers en France en fonction du pays de résidence de l'investisseur ultime repose sur la connaissance des liens financiers entre entreprises. Recommandée par l'OCDE, cette approche complémentaire fournit une analyse plus précise de l'origine géographique réelle des fonds investis dans les entreprises résidentes. A l'inverse, il n'est pas possible pour l'instant d'établir de ventilation géographique des investissements directs français à l'étranger selon les pays de destination ultime.

Tableau 13 : Origine ultime du stock d'investissements directs étrangers dans les entreprises commerciales résidentes

en mds d'€

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
France	3,0	3,1	3,1	3,3	3,8	3,8
Union européenne (à 26)	19,6	20,8	24,2	28,4	30,9	30,2
Zone euro (à 18)	18,2	19,0	22,2	25,5	28,0	27,7
Allemagne	7,1	7,2	8,4	8,9	9,6	10,2
Belgique	1,4	1,6	2,1	3,5	3,9	3,6
Danemark	0,8	1,1	1,3	1,9	1,8	1,7
Espagne	1,4	1,4	1,4	1,2	1,9	1,8
Italie	1,8	2,0	2,1	2,9	2,5	2,6
Luxembourg	1,8	2,1	2,9	2,7	2,9	3,0
Pays-Bas	1,0	0,9	1,4	1,6	2,4	1,8
Autres pays de l'Union européenne	1,4	1,8	2,0	2,9	2,9	2,6
Suède	0,7	0,7	0,7	1,0	1,1	0,8
Rest du monde	24,5	20,6	26,9	25,8	27,0	22,8
Chine et Hong-Kong	0,8	0,4	2,6	1,4	1,3	1,0
États-Unis	7,4	6,2	6,3	7,8	8,0	7,8
Japon	4,6	3,0	3,4	4,6	4,0	3,5
Royaume-Uni	6,5	6,5	9,2	7,2	10,0	6,1
Qatar	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Suisse	3,0	2,4	3,0	3,9	3,6	4,0
Total	47,1	44,5	54,2	57,5	61,7	56,8
<i>Total hors France</i>	<i>44,1</i>	<i>41,4</i>	<i>51,1</i>	<i>54,2</i>	<i>57,9</i>	<i>53,0</i>

Source : Banque de France, Direction des Enquêtes et Statistiques Sectorielles

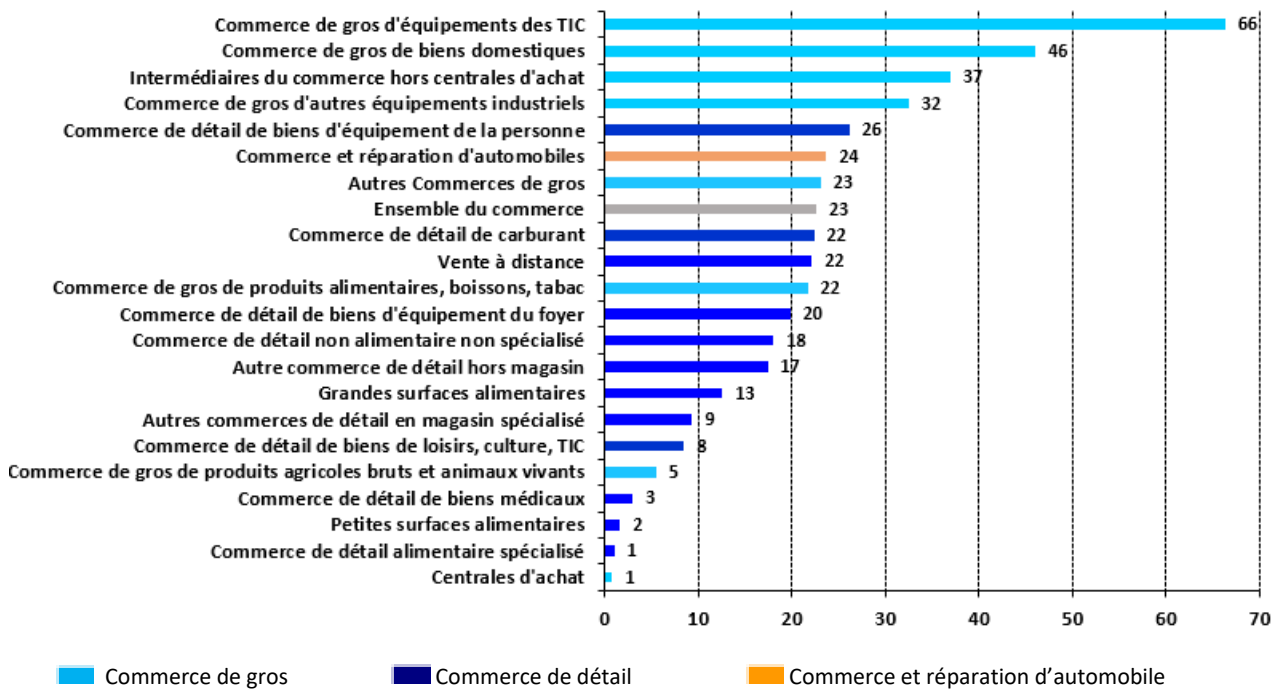
3 – Les groupes étrangers réalisent un quart du chiffre d'affaires des sociétés commerciales

3.1 – La part des groupes étrangers est plus forte dans le commerce de gros

En 2019, les filiales commerciales résidentes contrôlées par des groupes étrangers réalisent un chiffre d'affaires de 366 milliards d'euros et emploient 536 000 salariés, soit 23 % du chiffre d'affaires et 17 % de l'emploi salarié de l'ensemble des opérateurs commerciaux intervenant sur le territoire français.

Dans le commerce de gros (hors intermédiaires), les filiales résidentes de groupes étrangers réalisent 27 % du chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur. C'est dans ce secteur que la part des filiales de groupes étrangers est la plus importante. En effet, outre les filiales commerciales de sociétés commerciales étrangères, ce secteur inclut les filiales de commercialisation des opérateurs industriels distribuant leurs produits en France. Pour les mêmes raisons, les filiales de sociétés étrangères détiennent une place importante dans le commerce et la réparation d'automobiles (24 %). En revanche, la part des filiales de sociétés étrangères est plus faible dans le commerce de détail (14 %).

Graphique 5 : Part dans le secteur d'activité du chiffre d'affaires des filiales françaises de groupes étrangers en 2019 (en %)



Source : Insee-Lifi, Comptes du commerce

Note de lecture : En 2019, 66 % du chiffre d'affaires du commerce de gros de biens d'équipements des TIC est réalisé par des filiales françaises de groupes étrangers

Au sein du commerce de gros, l'activité des filiales sous contrôle étranger est dominante dans l'équipement de l'information et de la communication (66 %) et dépasse le cinquième du chiffre d'affaires total dans les autres secteurs, à l'exception du commerce de gros de produits agricoles bruts où elle reste marginale (5 %).

Parmi les intermédiaires du commerce, la présence étrangère est très faible dans les centrales d'achats (1%), mais importante au sein des autres intermédiaires (37 %).

Dans le commerce et la réparation d'automobiles, la part des filiales de groupes étrangers ne reflète pas complètement le poids des constructeurs automobiles étrangers dans la distribution d'automobiles en France. En effet, les concessionnaires automobiles en France distribuant des marques étrangères sont liés par contrat et non par des liens financiers avec les constructeurs automobiles étrangers ou leur filiale de commercialisation établie en France.

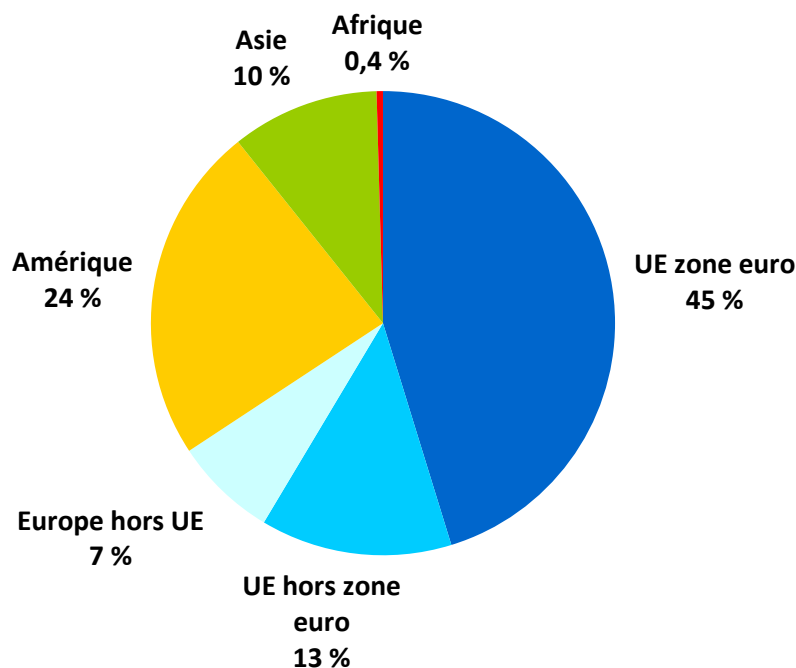
Dans le commerce de détail, le contrôle étranger est modeste. Les groupes étrangers sont surtout présents dans l'équipement de la personne (26 %), la vente à distance (22 %), la vente de carburant (22 %) et l'équipement du foyer (20 %). Ils sont quasiment absents, en revanche, du commerce de biens médicaux, du commerce alimentaire spécialisé et des petites surfaces alimentaires, secteurs dans lesquels les unités légales appartiennent à des groupes français ou, pour 36 % d'entre elles, à des réseaux d'enseigne.

3.2 – Les groupes européens contrôlent les deux tiers de l’activité des filiales commerciales des groupes étrangers

Les groupes européens dominent nettement au sein des groupes étrangers ayant une activité commerciale en France. En 2019, leurs filiales réalisent deux tiers du chiffre d’affaires de l’ensemble des filiales commerciales résidentes de groupes étrangers. Les groupes originaires de l’Union européenne (UE 28) réalisent 59 % de l’activité commerciale des groupes étrangers (45 % pour les groupes de la zone euro).

Les filiales commerciales de groupes non européens (un peu plus d’un tiers du chiffre d’affaires total) sont majoritairement contrôlées par des groupes situés sur le continent américain (24 %) et, dans une moindre mesure, en Asie (10 %). Le poids des groupes africains est très faible (0,4 %).

Graphique 6 : Répartition du chiffre d’affaires des filiales commerciales des groupes étrangers par zone géographique d’origine du groupe en 2019 (en %)



Source : Insee-Lifi

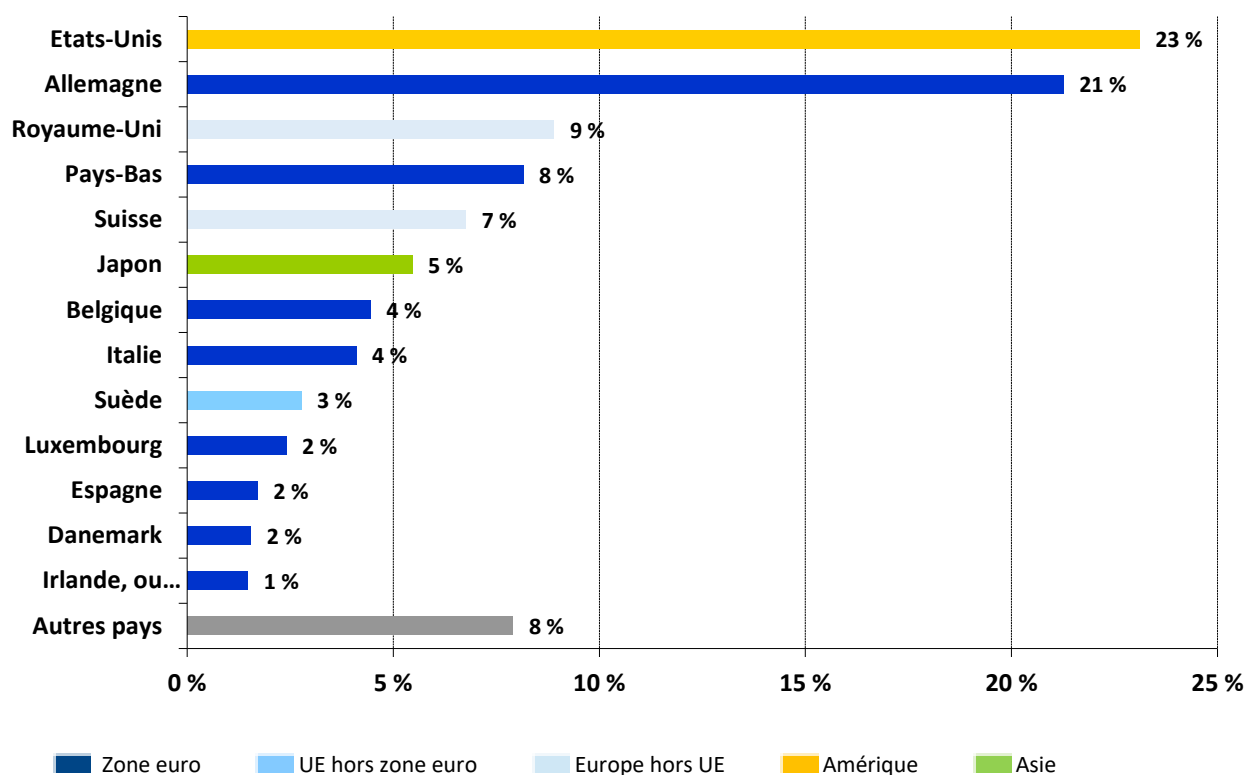
Note de lecture : En 2019, 45 % du chiffre d’affaires des filiales commerciales en France de groupes étrangers sont réalisés par des filiales de groupes originaires de pays européens appartenant à la zone euro. Le Royaume-Uni appartient au champ « Europe hors UE ».

Avec 85 milliards d’euros de chiffre d’affaires, soit 23 % de l’activité des implantations commerciales en France de groupes étrangers, les États-Unis sont le pays le plus présent. Leurs filiales exercent neuf dixièmes de leur activité dans le commerce de gros, en particulier dans le commerce de gros de produits pharmaceutiques (McKesson corporation, Walgreen Boots Alliance, Merck, Johnson & Johnson, Bristol-Myers Squibb ou Pfizer) et d’ordinateurs (Hewlett-Packard, Tech data, Dell).

En 2019, les filiales commerciales des groupes allemands arrivent en deuxième position avec 21 % de l’activité commerciale d’origine étrangère et un chiffre d’affaires de 78 milliards d’euros. Leur poids est presque équivalent à celui des implantations des groupes des États-Unis. Ces filiales se trouvent principalement dans le commerce de véhicules automobiles (Volkswagen, Porsche, Daimler) et les supermarchés (Lidl, Aldi).

Les filiales commerciales des groupes britanniques, au troisième rang avec 9 % de l’activité et 33 milliards de chiffre d’affaires, sont notamment implantées dans la distribution de produits pétroliers (BP, EG group), dans les grandes surfaces de bricolage (Kingfisher avec les enseignes Castorama et Brico Dépôt) et la distribution de produits à base de tabac (Imperial brands).

Graphique 7 : Part du chiffre d'affaires des filiales commerciales des groupes étrangers par nationalité d'origine du groupe en 2019 (en %)



Source : Insee-Lifi

Note de lecture : En 2019, les filiales commerciales en France de groupes des États-Unis réalisent 23 % du chiffre d'affaires total des filiales commerciales de groupes étrangers.

DONNÉES DE CADRAGE : LE COMMERCE DANS L'ÉCONOMIE

Sauf mention contraire, l'artisanat commercial est compté avec le commerce

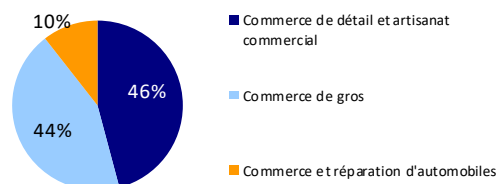
Valeur ajoutée en 2018

	en milliards d'euros	
	Commerce	Part dans l'économie (1)
Valeur ajoutée	217,3	10,4 %

(1) La part dans l'économie correspond ici à la part dans la valeur ajoutée totale (tous secteurs)

Source : Insee, comptes nationaux, comptes du commerce

Répartition de la valeur ajoutée du commerce en 2018



Chiffre d'affaires H.T. des secteurs commerciaux

	en milliards d'euros		
	2017	2018	2019p
Com. détail, artis. com.	493,7	510,9	526,1
Commerce de gros	831,0	862,0	887,6
Commerce, répar. auto.	195,5	203,8	215,2
Ensemble commerce	1 520,2	1 576,7	1 629,0

p : provisoire

Source : Insee, comptes du commerce

Dans le tableau de synthèse ci-contre, l'activité est mesurée par le chiffre d'affaires hors taxe des secteurs définis par leur activité principale (APE). Dans le reste du rapport, on mesure l'activité par les ventes de marchandises (VM), excluant la plupart des services commerciaux. Pour le commerce de gros, il s'agit de VM hors taxes. Pour le commerce de détail et automobile, les VM sont présentées par type de magasin (formes de ventes), toutes taxes comprises et intègrent une partie des ventes de services (commissions) pour assurer la cohérence avec la consommation des ménages.

Emploi au 31/12 dans les secteurs du commerce

	en milliers		
Hors artisanat commercial	2018	2019	2020
Effectif salarié	3 234,0	3 274,1	3 237,3
Effectif non salarié	422,1	nd	nd

Source : Insee - estimations d'emploi, Base non-salariés, Estel

Taux de marge commerciale

(rapport entre la marge commerciale et les ventes de marchandises)

Hors artisanat commercial	2019
Commerce de détail	29,4%
Commerce de gros	21,0%
Commerce, répar. auto.	14,1%

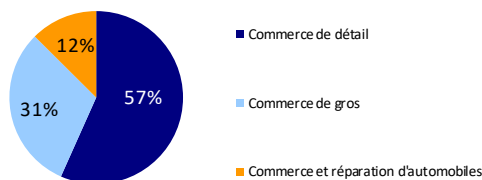
Source : Insee, comptes du commerce

Eff. salarié au 31/12 dans les secteurs du commerce

	2020	Part dans les secteurs principalement marchands
	en milliers	
Hors artisanat commercial		
Commerce de détail	1 834,4	10,9%
Commerce de gros	997,9	5,9%
Commerce, répar. auto.	405,1	2,4%
Ensemble commerce	3 237,3	19,3%

Source : Insee - estimations d'emploi

Répartition de l'emploi salarié du commerce en 2020



Source : Insee - estimations d'emploi

Démographie des sociétés et entreprises individuelles en 2019

	Commerce	Ensemble de l'économie (*)	Part du commerce
Nombre de sociétés et entreprises individuelles (en milliers)	952,0	5 000,6	19,0%
Nombre de créations (en milliers)	121,7	815,3	14,9%
Nombre de créations hors micro-entrepreneurs (en milliers)	80,5	428,9	18,8%
Taux de création (en %)	12,8%	16,3%	///
Taux de création hors micro-entrepreneurs (en %)	8,5%	8,6%	///
Nombre de défaillances hors artisanat commercial (en milliers)	11,1	51,2	21,7%

(*) Ensemble des activités marchandes hors agriculture

Sources : Sirene, Banque de France

Les données présentées dans tout le rapport concernent les sociétés et entreprises individuelles des secteurs du commerce, et non les entreprises au sens de la loi de modernisation de l'économie. Elles portent sur la dernière année disponible dans les statistiques de l'Insee. Elles sont présentées dans la base 2014 des comptes nationaux et en nomenclature Naf rév.2

(p) = résultat provisoire, susceptible d'être révisé.

ANNEXE : PASSAGE ENTRE LES REGROUPEMENTS UTILISÉS DANS LES PUBLICATIONS SUR LE COMMERCE ET LES CODES DE LA NAF

COMMERCE DE GROS ET INTERMÉDIAIRES

Secteur dans les publications sur le commerce	Activité principale exercée (APE) : code(s) NAF
C.G. de produits agricoles bruts	Groupe 46.2
Céréales, tabac non manufacturé, semences et aliments pour le bétail	4621Z
Autres produits	4622Z, 4623Z, 4624Z
C.G. de produits alimentaires, de boissons et de tabac	Groupe 46.3
Produits frais	4631Z, 4632A, 4632B, 4632C, 4633Z, 4638A
Boissons (alcoolisées ou non)	4634Z
Autres produits	4635Z, 4636Z, 4637Z, 4638B, 4639A, 4639B
C.G. de biens domestiques	Groupe 46.4
Produits pharmaceutiques	4646Z
Autres produits	4641Z, 4642Z, 4643Z, 4644Z, 4645Z, 4647Z, 4648Z, 4649Z
C.G. d'équipements de l'information et de la communication	Groupe 46.5
Ordinateurs, équipements informatiques périphériques et logiciels	4651Z
Composants et équipements électroniques et télécommunication	4652Z
C.G. d'autres équipements industriels	Groupe 46.6
Équipements de bureau	4665Z, 4666Z
Matériel électrique	4669A
Autres équipements	4661Z, 4662Z, 4663Z, 4664Z, 4669B, 4669C
Autres C.G. spécialisés	Groupe 46.7
Combustibles et produits annexes	4671Z
Produits pour l'installation de l'habitat et de la construction	4673A, 4673B, 4674A, 4674B
Autres produits	4672Z, 4675Z, 4676Z, 4677Z
C.G. non spécialisés	Groupe 46.9
Commerce de gros hors intermédiaires	Division 46 hors groupe 46.1
Intermédiaires du commerce	Groupe 46.1
<i>dont centrales d'achats</i>	4612A, 4617A, 4619A
Commerce de gros et intermédiaires	Division 46

COMMERCE DE DÉTAIL ET ARTISANAT COMMERCIAL

Secteur dans les publications sur le commerce	Activité principale exercée (APE) : code(s) NAF
ENSEMBLE DU COMMERCE EN MAGASIN	1071B, 1071C, 1071D, 1013B, et groupes 47.1 à 47.7
ENSEMBLE du commerce alimentaire en magasin	
Alimentation spécialisée et artisanat commercial¹	1071B, 1071C, 1071D, 1013B, et groupe 47.2
Boulangeries-pâtisseries	1071B, 1071C, 1071D
Boucheries-charcuteries	1013B, 4722Z
Autres magasins d'alimentation spécialisée	4721Z, 4723Z, 4724Z, 4725Z, 4726Z, 4729Z
Petites surfaces d'alimentation générale et magasins de produits surgelés	4711A, 4711B, 4711C
Grandes surfaces d'alimentation générale	4711D, 4711E, 4711F
Supermarchés	4711D
Magasins multi-commerces	4711E
Hypermarchés	4711F
ENSEMBLE du commerce non alimentaire en magasin	
Grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés	4719A, 4719B
Magasins non alimentaires spécialisés	Groupes 47.3, 47.4, 47.5, 47.6, et 47.7
Carburants	4730Z
Technologie de l'information et de la communication	4741Z, 4742Z, 4743Z
Equipement du foyer	4751Z, 4752A, 4752B, 4753Z, 4754Z, 4759A, 4759B
Culture, loisirs	4761Z, 4762Z, 4763Z, 4764Z, 4765Z
Autres commerce de détail en magasin spécialisé	Groupe 47.7
<i>Habillement-chaussures</i>	4771Z, 4772A
<i>Autres équip. de la personne</i>	4772B, 4775Z, 4777Z, 4778A
<i>Pharmacies, articles médicaux et orthopédiques</i>	4773Z, 4774Z
<i>Autres magasins spécialisés</i>	4776Z, 4778B, 4778C, 4779Z
ENSEMBLE DU COMMERCE HORS MAGASIN	Groupes 47.8 et 47.9
Commerce sur éventaire ou marché	4781Z, 4782Z, 4789Z
Ventes à distance et autres formes de commerce	4791A, 4791B, 4799A, 4799B
ENSEMBLE COMMERCE DE DETAIL ET ARTISANAT COMMERCIAL	1013B, 1071B, 1071C, 1071D et division 47
<i>dont : activités artisanales</i>	1013B, 1071B, 1071C, 1071D
<i>dont : commerce de détail hors pharmacies (incl act artisanales)</i>	1013B, 1071B, 1071C, 1071D, et division 47 hors 4773Z, 4774Z

COMMERCE ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES

Secteur dans les publications sur le commerce	Activité principale exercée (APE) : code(s) NAF
Commerce de véhicules automobiles	4511Z, 4519Z
Entretien et réparation de véhicules automobiles	4520A, 4520B
Commerce de gros d'équipements automobiles	4531Z
Commerce de détail d'équipements automobiles	4532Z
Commerce et réparation de motocycles	4540Z
ENSEMBLE COMMERCE ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	Division 45

ANNEXE : PASSAGE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU COMMERCE DE DÉTAIL ET DU COMMERCE ET DE LA RÉPARATION AUTOMOBILE À LA CONSOMMATION COMMERCIALISABLE DES MÉNAGES EN 2020

La consommation commercialisable est une partie de la consommation des ménages. Elle comprend les produits vendus aux ménages par le commerce et les activités de réparation associées. Sont donc exclus les dépenses d'eau, de gaz naturel et d'électricité, ainsi que les services consommés par les ménages tels que les transports, la location immobilière, les services financiers, les services récréatifs et de soins personnels, l'éducation, l'action sociale.

En milliards d'euros TTC

Formes de vente	a	b	c	d	e	f = a+b+c+d+e	g	h	i = f+g+h	j	k = i - j
	Commerce d'alimentation spécialisé et de petite surface (1)	Grandes surfaces d'alimentation générale	Commerce non alimentaire non spécialisé	Commerce non alimentaire spécialisé	Commerce hors magasin	Total commerce de détail et artisanat	Commerce et réparation automobile	Ventes au détail des autres secteurs (2)	Total des ventes au détail (y.c. commerce automobile)	Correction (3)	Consommation commercialisable des ménages
Produits											
Ventes au détail de marchandises (hors auto)	70,6	182,1	9,4	204,2	48,5	514,9	39,9	35,2	590,1	69,3	520,7
<i>Produits alimentaires (4)</i>	68,5	133,0	0,6	8,1	17,7	228,0	0,0	9,5	237,5	14,9	222,6
<i>Produits non alimentaires</i>	1,7	34,4	8,7	182,4	30,6	257,9	1,1	23,1	282,1	43,7	238,3
<i>Produits liés à l'automobile (5)</i>	0,4	14,6	0,0	13,7	0,2	29,0	38,8	2,7	70,5	10,7	59,8
Vente et réparation automobile (6)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	80,9	1,6	82,5	32,0	50,5
Total des ventes au détail et des ventes et réparation automobile en forme de vente (7)	70,6	182,1	9,4	204,3	48,5	514,9	120,8	36,8	672,5	101,3	571,2
Valorisation des commissions en ventes - ventes des activités secondaires (restauration, réparation hors automobile, commerce de gros ...) (8)	-1,7	-52,4	-1,7	-33,8	0,6	-89,0	-103,5				
Chiffre d'affaires en secteur d'entreprise (9)	72,4	234,5	11,1	238,1	47,9	604,0	224,3				

Source : Insee - Comptes du Commerce

Note : pour des raisons d'arrondi, la somme des montants peut différer légèrement de leur total.

(1) Y compris boulangeries-pâtisseries et boucheries-charcuteries

(2) Ventes au détail des grossistes, des prestataires de services et ventes directes des producteurs

(3) Correction pour biens existants (antiquités, brocante, autres achats d'occasion) et pour ventes au détail à usage professionnel

(4) Y compris tabac et allumettes

(5) Y compris vente et réparation de motocycles, carburants

(6) Y compris caravanes et remorques

(7) Ventes au détail et vente et réparation auto = (8) + (9)

(8) Commissions perçues par les commerçants transformées en ventes - ventes relevant d'activités secondaires (hors commerce de détail, par exemple : restauration dans les magasins de meubles)

(9) Chiffre d'affaires du commerce de détail et du commerce et réparation automobile comptabilisant la valeur des commissions perçues (tabac, presse) et non la valeur des ventes correspondantes

Lecture :

a) Les **ventes au détail** s'élèvent à 514,9 milliards d'euros (7). Elles sont obtenues à partir du **chiffre d'affaires total du commerce de détail et de l'artisanat** (colonne f, ligne (9)), auquel sont retirées les ventes qui ne relèvent pas du commerce de détail (commerce de gros, ventes de services, ventes de biens) et est rajoutée la valorisation des ventes de produits sur lesquelles les professionnels du commerce ne perçoivent que des commissions. Les ventes en secteur d'entreprise sont transformées en ventes en secteur d'établissement (ou forme de vente) à l'aide d'une matrice de passage.

b) Les 120,8 milliards des *ventes et réparations du secteur du commerce et réparation automobile* et les 36,8 milliards de *ventes au détail des autres secteurs* sont ajoutés aux 514,9 milliards d'euros de *ventes au détail* des secteurs du commerce de détail et de l'artisanat commercial. On obtient ainsi l'ensemble des ventes au détail de tous les secteurs de l'économie (672,5 milliards).

c) L'ensemble de la **consommation commercialisable**, de 571,2 milliards (colonne k, ligne (7)), s'obtient en retranchant à la totalité des 672,5 milliards d'euros de *ventes au détail réalisées par l'ensemble des secteurs de l'économie*, 101,3 milliards de ventes correspondant soit aux *achats effectués au détail par des utilisateurs professionnels*, soit à la *correction appliquée pour les biens existants*. Les biens d'occasion, en effet, ne sont comptabilisés en consommation des ménages que pour la seule valeur de la marge commerciale perçue par l'opérateur commercial.

ANNEXE – MÉTHODE : LES INVESTISSEMENTS DIRECTS À L'ÉTRANGER

Les statistiques d'investissements directs étrangers, produites par la Banque de France, sont établies conformément à la méthodologie dite « du principe directionnel étendu », recommandée par le 6^{ème} manuel de balance des paiements du FMI (2008). Celle-ci constitue la norme officielle dans l'Union européenne. Pour des raisons d'homogénéité des séries statistiques, les données géographiques et sectorielles historiques ont été retraitées selon la même méthodologie. Par ailleurs, ces séries sont établies en « valeur mixte » : les investissements en capitaux propres dans des sociétés cotées sur les marchés financiers sont comptabilisés en valeur de marché, tandis que les investissements dans des sociétés non cotées sont mesurés en valeur comptable.

Le principe directionnel étendu présente les opérations et positions d'investissements directs en fonction du centre de décision économique : les prêts entre sociétés appartenant à un même groupe international ne sont pas classés en fonction du sens du prêt, mais d'après la résidence de la tête de groupe. Ainsi, le prêt d'une filiale à sa maison mère ou l'investissement en capital d'une filiale dans sa maison mère (représentant moins de 10 % du capital), considérés comme ayant été décidés par la maison mère, sont qualifiés d'investissements à rebours et sont reclassés en désinvestissements de la mère dans la fille. Par extension, le traitement principe directionnel est également appliqué aux relations entre sociétés « sœurs », c'est-à-dire appartenant au même groupe international mais sans lien direct en capital entre elles. Lorsqu'une société résidant en France détient une créance sur une société sœur non résidente, si la tête de groupe est également résidente, la créance est considérée comme un investissement à l'étranger ; si la tête de groupe est non résidente, la créance est reclassée comme un désinvestissement étranger en France.

L'objectif de ce reclassement est de neutraliser les flux et les stocks d'investissements directs entrants et sortants liés au développement par les multinationales de réseaux internationaux de filiales susceptibles de porter des créances et des engagements intra-groupes. Ainsi, certaines filiales résidentes d'un groupe français peuvent dégager des excédents de trésorerie alors que d'autres ont des besoins de trésorerie. Avec la méthodologie du principe directionnel étendu, la position nette, positive ou négative, vis-à-vis du centre de trésorerie non résident figure uniquement dans les investissements français à l'étranger, ce qui a pour effet de réduire du même montant les investissements entrants et sortants. Cette règle de classement peut conduire à des stocks négatifs, correspondant notamment au cas de groupes puisant davantage de fonds dans la trésorerie de leurs filiales étrangères que ce qu'ils y ont investi.

La méthodologie de la balance des paiements peut être consultée à l'adresse ci-dessous :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/balance-des-paiements-et-statistiques-bancaires-internationales/la-balance-des-paiements-et-la-position-exterieure>

Des séries statistiques depuis 2000 par pays et secteur d'activité sont également disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/balance-des-paiements-et-statistiques-bancaires-internationales/les-investissements-directs/investissements-directs-series>